45e Année = 3e Série = N° 34

Le Numéro = SEINE & SEINE-ET-OISE : 15 centimes = DÉPARTEMENTS : 20 centimes

Vendredi 3 Février 1899

Directeurs-Gérants :
F. DE RODAYS, Rédacteur en chef. — A. PÉRIVIER, Administrateur.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Gaston CALMETTE

TÉLÉPHONE { 102.46 Rédaction / 102.47 Administration

ANNONCES ET RÉCLAMES
Agence P. DOLLINGEN, 16, rue Grange-Batelière

LE FIGARO

H. DE VILLEMESSANT
Fondateur

RÉDACTION
ADMINISTRATION — PUBLICITÉ
26, Rue Drouot, 26 — PARIS

ABONNEMENT

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Seine, Seine-et-Oise	15 »	30 »	60 »
Départements	18 75	37 50	75 »
Union Postale	21 50	43 »	86 »

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.

Rien que la vérité

Au fond, cette affaire Dreyfus, si douloureuse, si interminable et — qui deviendrait si aisément fratricide, — n'est peut-être pas incapable d'aboutir à de bons résultats. C'est une crise décisive. Or, si les crises violentes sont la ruine des tempéraments débiles, chacun sait qu'au contraire les natures vigoureuses, en triomphant d'un mal réputé incurable, trouvent, dans leur guérison, une preuve de leur puissance et un nouveau motif de croire en l'avenir.

Cette question aura ébranlé, quelque temps, la quiétude des Français. Mais, après tout, est-ce que la torpeur et l'apathie sont des conditions normales pour un Etat libre? Qu'est-ce qu'un accès de fièvre, évidemment passager, en comparaison de la paralysie générale, où nous allions doucement? Sans ce coup de fouet, qui, du moins, nous agite le sang et nous réveille les nerfs, nous serions peut-être, à l'heure qu'il est, dans un état comateux. Lamentons-nous tant qu'on voudra sur la situation présente. Mais, de grâce, n'oublions pas que la période précédente, l'époque où « il n'y avait pas d'affaire » n'était pas non plus une ère de prospérité ni de gloire. Les manifestations de notre vie publique n'avaient rien de cet éclat ni de ce prestige qui sont la marque ordinaire des « âges d'or ». Notre politique, hier comme aujourd'hui, se réduisait à l'art de gouverner les hommes en leur obéissant, et à guetter le vent favorable qui conduit les politiciens vers les ministères. C'était une chose peu noble et souvent humiliante. La littérature française, autrefois acclamée par le monde entier, se réduisait de plus en plus et se rapetissait, se galvaudait jusqu'à devenir un article de commerce, une camelote d'exportation, une pacotille de gaudrioles, à l'usage des cosmopolites fatigués et des rastaquouères égrillards. Cette chose abêtissante, peut-être lucrative, risquait d'être considérée par nos ennemis comme l'expression de la décadence française et de notre veulerie nationale. Eh bien! nous en avons assez. Nous ne voulons pas de cette mauvaise réputation qui, sur la foi d'une littérature fastidieuse, nous calomniait aux yeux de l'univers. Nous sommes las d'avoir tant baguenaudé devant le comptoir des pornographes et devant le tréteau des dilettantes. Nous voulons autre chose. Nous avons enfin compris qu'une grande nation, si elle veut garder devant l'Europe son antique renom de supériorité intellectuelle, a besoin d'un régime moins débilitant et d'un divertissement plus noble.

L'affaire Dreyfus, en nous obligeant à résoudre un cas de conscience, nous force, bon gré mal gré, à rentrer dans la vie morale, d'où l'indifférence et l'ironie nous retiraient peu à peu... Nous voici engagés dans une passe difficile et dans un endroit périlleux. Il faut sortir de là, coûte que coûte, sous peine de mort. Et, subitement, à la surprise de l'univers entier, nous voilà devenus sérieux. C'est peut-être la première fois que cela nous arrive, depuis quinze ans.

***

Il serait étrange que cette nation, si souvent victorieuse d'ennemis redoutables, ne pût, à cette heure, venir à bout des deux forces mauvaises qui l'assaillent : le Mensonge et la Bêtise.

Depuis un an que l' « Affaire » nous tourmente, je crois que nous avons connu, en détail, toutes les sortes de déguisements dont peut s'affubler la malice humaine pour dissimuler la vérité. Dans ce pays, où l'on n'aime pas les gens masqués, ni les paroles menteuses, ni Tartufe, ni Giboyer, il est permis de céder parfois à un mouvement d'impatience, lorsqu'on sent venir, de partout, ce sournois attentat du Mensonge...

Que n'a-t-on pas raconté, depuis un an, dans les nombreuses potinières de Paris : Palais de Justice, Parlement, académies, salons de coiffure, cafés, carrefours et places publiques! Je ne rappellerai pas les fausses paperasses dont le déplorable affichage a coûté trente-six mille francs au budget. J'aurais besoin d'un kilomètre de papier et d'une barrique d'encre, si je voulais seulement énumérer toutes les menteries, comédies, fantasmagories, hâbleries, calembredaines, contes à dormir debout, dont la cervelle de ce malheureux peuple a été tympanisée à propos de l' « Affaire ». Depuis la fameuse affaire des fausses bulles du Pape Grégoire VII, on n'avait pas vu un pareil fatras de grimoires apocryphes, ni une si monstrueuse hypertrophie de quotidienne imposture.

Je me contente de citer la plus récente de ces jolies inventions.

Je rencontrai, l'autre jour, un de mes concitoyens, qui semblait fort échauffé, et qui, sans même prendre le temps de me dire bonjour, s'écria :

— C'est abominable, tout ce qui se passe!

— Oh oui! soupirai-je.

— Je viens d'apprendre quelque chose d'inouï...

— Ah bah!

— C'est infâme...

— !

— Après celle-là, il faut tirer l'échelle.

— ?

— Vous ne vous doutez pas de ce que c'est...

— Allons! racontez-moi ça.

— Eh bien! c'est effroyable. Imaginez-vous que la Cour de cassation a été « composée », depuis le procès Dreyfus, de manière à contenir une majorité de magistrats dreyfusards. Je tiens le fait de source sûre; je l'ai lu dans un journal.

C'était effrayant, n'est-ce pas? Je m'en allai, scandalisé par ce secret plein d'horreur. Mais, depuis le commencement de l'Affaire, j'ai pris une habitude, que je crois bonne. Toutes les fois qu'on veut me faire croire quelque chose, j'entreprends ma petite revision personnelle. Je n'admets plus rien sans preuves. Le Père éternel lui-même, s'il me jurait, sur son glaive, que l'expédition de Madagascar n'a pas coûté à la France 5,756 soldats, me trouverait sceptique et méfiant.

Donc, je consultai l'*Almanach national*, au chapitre de la magistrature, et cette enquête, fort aisée, aboutit à la facile découverte que voici :

M. le président Loew a été investi de sa dignité en 1886, et je crois bien qu'en ce temps-là « il n'y avait pas d'affaire Dreyfus ». M. le conseiller Sallantin fut installé en 1877. M. le conseiller de Larouverade (récemment décédé), remontait à 1878. M. le conseiller Sevestre date de 1880. MM. les conseillers Vételay, Chambareaud, Paul Dupré, Accarias, s'échelonnent sur les années 1882, 1885, 1889, 1890, pendant lesquelles, si je ne me trompe, « il n'y eut pas d'affaire Dreyfus ». M. le conseiller Bard, le terrible M. Bard, fut nommé en 1892, deux ans avant le procès Dreyfus. M. le conseiller Dumas fut également nommé en 1892. M. Roulier fait partie de la Cour de cassation depuis 1894. M. le procureur général Manau fut nommé en 1893, un an avant le procès de Dreyfus.

Et voilà.

Je me demande jusqu'à quel degré de virtuosité nous verrons descendre ce mépris quotidien de la vérité.

L'autre jour, nous avions les oreilles rebattues de l'histoire d'un repas sinistre où plusieurs magistrats de la Cour de cassation auraient mangé à la même table et presque dans la même assiette que le frère de Dreyfus. Entre la poire et le fromage, M. le sénateur Trarieux, ancien ministre de la justice, présent à cette scène horrifique, aurait proféré, d'une voix caverneuse, un toast séditieux. C'est complet, n'est-ce pas? Pourtant il manque quelque chose à ce scénario. Je voudrais, à la fin de ce repas épouvantable, une bénédiction des poignards, avec tremolo à l'orchestre... Si d'ailleurs un reste de scepticisme pouvait se glisser dans votre âme incrédule, vous pouvez faire une enquête auprès de MM. les marmitons de la maison Potel et Chabot...

Après cette histoire, qui sent un peu le graillon, en voici une autre. M. le général de Galliffet, dînant en ville, aurait tenu des propos graves, très graves, si graves, qu'une nouvelle enquête, évidemment, s'impose. Il faut interroger des maîtres d'hôtel, des « extras », peut-être encore des marmitons et des plongeurs. Mais M. de Galliffet, peu endurant, a demandé le nom de son accusateur anonyme. Vaine question. Le démenti du général a sifflé comme un coup de cravache. L'homme voilé demeure coi. L'enquête en est là.

Hier, à la Chambre, le pacifique M. Renault-Morlière prononçait, à la tribune, quelques paroles, qui me semblaient anodines. Un monsieur, assis à côté de moi, était cependant furieux. Ce monsieur me dit, d'un air égaré :

— Vous savez, ce Renault-Morlière est le gendre de Mornard, l'avocat de Mme Dreyfus.

Je savais, par hasard, que l'honorable M. Renault-Morlière est un célibataire endurci. Je fis observer la chose à mon voisin, qui ne comprit pas, et qui répéta machinalement :

— Tout s'explique! Tout s'explique! Renault-Morlière est le gendre de Mornard!

Et il alla conter cette histoire effrayante aux députés et aux journalistes, dans les couloirs.

***

C'est trop bête, à la fin, et c'est trop vilain aussi. Notre ami Larroumet disait, ici même, que le moment est venu où chaque citoyen doit prendre parti.

Mon parti est pris depuis longtemps. Je suis *pour la vérité*, dût-elle me blesser dans ma plus chère confiance et m'atteindre cruellement dans mes plus anciennes prédilections.

Rien au monde — aucun motif d'intérêt, aucune raison d'Etat — ne pourrait me déterminer à accepter d'être le complice du Mensonge et de la Bêtise. N'ayant pas attendu la crise actuelle pour déclarer un patriotisme qui, je crois, fut toujours exempt de phrase et d'ostentation, je refuse de souiller ma religion par la connivence des menteurs et de la compromettre par le ridicule secours des nigauds.

Et j'aime trop passionnément notre armée nationale pour ne pas considérer comme un exécrable sacrilège toute tentative qui consisterait à exposer son honneur à de telles solidarités.

Lorsqu'on est solidement ancré dans le ferme propos de rester fidèle à la vérité, à la justice, au devoir, on est assuré de défendre une cause qui survivra aux agitations d'un moment et aux accidents d'une crise passagère. Et l'on est sûr, par ce moyen, de se rencontrer tôt ou tard, en dehors des coteries, des conspirations et des bandes, avec tous les Français de bonne foi et de bonne volonté.

Gaston Deschamps.

Échos

La Température

Une zone de basses pressions couvre encore toute l'Europe; à Paris, le baromètre était hier dans la journée à 745mm; des pluies et des neiges sont signalées un peu partout, mais la journée, bien que très froide, a été assez belle. La température monte dans l'extrême ouest du continent; à Paris, elle donnait, hier, aux premières heures du jour 3° au-dessous de zéro, 4° au-dessus dans l'après-midi; on notait 14° à Alger. En France, neige toujours probable. Le soir, le baromètre, vers minuit, restait à 747mm.

Monte-Carlo. — Thermomètre : le matin à huit heures, 9°; à midi, 15°. Pluie.

POUR LA MARINE

Hier, un capitaine de vaisseau de passage à Paris commandait une douzaine de chemises, et, tout en lui prenant mesure, son chemisier lui dit :

— Mon commandant, s'il faut de l'argent pour la marine, nous sommes prêts à le verser! Voulez-vous un milliard? on vous le donnera sans regret...

Cet industriel était, comme tous les patriotes français, sous le coup de l'émotion produite dans le pays par l'incident de Fachoda, par les révélations plus ou moins discrètes des professionnels affirmant que nous ne sommes pas en état de nous mesurer avec l'Angleterre. Il trouvait qu'il avait fallu une incurie extrême pour laisser tomber à ce degré de décrépitude navale un pays auquel ne manquent ni les ingénieurs ni les ressources financières. De cette incurie, il avait honte. Il désirait la réparer, pour la part qui le regardait. Il apportait son argent de bon cœur.

Mais, dans trois mois, l'homme qui offre un milliard trouvera que la marine a tout ce qu'il lui faut, surtout si les nuages qui bordent encore l'horizon ont disparu. Il n'offrira plus rien. Il trouvera encore que la marine coûte trop cher.

Il aurait donc été désirable que le gouvernement profitât des circonstances pour arracher au pays, en une fois, par l'intermédiaire du Parlement, les sacrifices qu'il juge nécessaires afin de transformer, d'améliorer et d'augmenter notre matériel naval, de façon que plus jamais on ne vînt nous dire : Il faut filer doux, parce que résister serait la guerre, et parce que nous ne sommes pas en état de faire la guerre.

Le gouvernement a négligé ce devoir, comme il en a négligé tant d'autres. C'est pourquoi une Ligue maritime est en train de se fonder parmi nous.

Toutes les fois qu'une ligue se fonde, c'est que les citoyens sentent que leur gouvernement a besoin d'être stimulé. Les ligues sont aux gouvernements ce que les corps francs sont aux troupes régulières. Quand les troupes régulières sont suffisantes, les corps francs deviennent superflus et disparaissent. Quand les armées défaillent, les corps francs s'efforcent de les suppléer.

Si le gouvernement avait prouvé qu'il est capable de faire respecter l'égalité de tous devant la loi, la Ligue des Droits de l'homme ne se serait pas fondée.

Si le gouvernement avait paru en état de soutenir l'armée aussi bien que la magistrature, la Ligue de la Patrie française ne se serait pas fondée.

Si le gouvernement avait paru en état d'imposer à tous l'union qui est le but même de la formation nationale, l'Appel à l'union serait resté dans les encriers de ses promoteurs.

Si donc une Ligue maritime se forme, c'est que ceux qui s'intéressent à la marine n'ont qu'une demi-confiance dans l'action gouvernementale.

Ils font appel au public et l'appel paraît opportun au lendemain du jour où ce public vient de prouver, par le succès de la souscription du *Matin*, qu'il a l'oreille tendue et la main ouverte du côté des marins.

L'entreprise vient à son heure. Je lui souhaite longue vie et prospérité. Et je la bénis, en attendant, de m'avoir épargné pour un jour une antienne sur l'Affaire, où les fous font leur sabbat et où les gens raisonnables n'ont que des horions à recevoir. — J. CORNÉLY.

A Travers Paris

Le Président de la République, accompagné du général Bailloud, de M. Le Gall, inspecteur en chef de la marine, et de deux officiers de sa maison militaire, s'est rendu hier à l'Ecole supérieure de marine, rue de l'Université, n° 13.

M. Félix Faure a été reçu par M. Lockroy, ministre de la marine, et par M. le contre-amiral Bienaimé qui commande l'Ecole supérieure.

Le Président a assisté à la conférence du jour qui était faite par M. Lacour-Gayet, professeur au lycée Saint-Louis, chargé des cours d'histoire maritime à l'Ecole.

A la fin de la conférence, M. Félix Faure a adressé quelques mots aux officiers-élèves et les a félicités du zèle qu'ils apportent dans leurs études. Il a ajouté qu'il les reverrait en escadre. On sait, en effet, que l'Ecole supérieure de marine, qui tient ses assises à Paris pendant les six premiers mois de l'année scolaire, poursuit sur des navires armés le cours de ses travaux.

M. Georges Leygues, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a fait savoir à Mme Rodenbach qu'il acceptait avec reconnaissance le portrait de Georges Rodenbach, de Lévy Dhurmer, offert par elle pour le musée du Luxembourg.

La réception de M. Guillaume, élu membre de l'Académie française en remplacement de Mgr le duc d'Aumale, a été fixée au jeudi 2 mars prochain. C'est M. Alfred Mézières, on le sait, qui répondra au récipiendaire.

***

L'Académie française a fait hier une surprise des plus agréables et des plus méritées à son doyen, M. Legouvé. Elle lui a attribué le prix Jean Reynaud, dont la valeur est de 10,000 francs.

M. Ernest Legouvé, qui était présent et ne s'attendait nullement à cet incident de séance, s'est montré fort ému du témoignage de haute estime qui lui était donné par ses confrères.

Le prix Vitet, d'une valeur de 3,100 fr., a été décerné à M. Henri de Régnier.

Les travaux de démolition de l'ancienne succursale du Mont-de-Piété de la rue Bonaparte ont été terminés hier.

Sur le terrain libre aujourd'hui, M. Rochet va construire le nouveau palais de l'Académie de médecine, dont il vient d'arrêter les plans.

Cet édifice sera prêt dans deux ans. Il n'aura pas coûté plus de huit cent trente-six mille francs fournis en partie par l'Etat et par l'Académie de médecine, ce qui n'empêche pas qu'il sera, de l'avis de tous les architectes qui en ont vu les dessins, un des plus beaux palais du Paris de demain. Il n'est donc pas nécessaire, pour faire de belles choses, de gaspiller des millions.

Peugnez n'est pas le premier assassin qui, avant d'aller à la guillotine, a voulu changer d'Eglise. En 1892, un ancien novice d'un ordre religieux allemand, qui était venu échouer dans le midi de la France, fut condamné à mort par la Cour d'assises de la Drôme, et lui aussi se fit protestant. Le pasteur de Valence, M. Causse, qui l'accompagna à l'échafaud, fut pleinement convaincu de ses sentiments de repentance et de foi. Le pasteur Arboux pourra difficilement garder la même illusion au sujet de Peugnez qui, avant de se coucher sous le couperet fatal, cria par deux fois, à l'instar d'Avinain : « N'avouez jamais! »

C'est d'ailleurs une prédisposition qu'on trouve chez tous les aumôniers des prisons — chez les aumôniers de tous les cultes — de croire à la conversion *in extremis* de leurs condamnés.

Le vénérable abbé Crozes, qui a assisté plus de cinquante condamnés à mort, écrivait à un de ses amis, hostile à la peine de mort, dont il était un partisan irréductible :

« ... Mais il y a une autre considération qui me paraît déterminante pour vous, comme elle l'est pour moi. Vous êtes chrétien. Vous croyez à la vie éternelle. Vous croyez que même un criminel peut se repentir et avoir part à l'héritage de Notre-Seigneur. Eh bien! y a-t-il pour le condamné une prédication plus éloquente que la perspective d'une mort prochaine? Y a-t-il pour lui un motif plus sérieux de rentrer en soi-même, de se repentir, de demander grâce et pardon, que le fait de savoir que du côté des hommes il ne peut plus rien attendre, mais que du côté de Dieu tout lui reste promis? Au lieu de cela, vous voulez l'envoyer au bagne — à ce bagne que vous jugez comme moi — où il apportera ses vices à ses compagnons qui lui donneront les leurs en échange, où son âme s'endurcira toujours plus? Combien y a-t-il de forçats qui meurent dans la paix de Dieu? Je ne sais. Mais ce que je puis affirmer, c'est que, à deux exceptions près, tous ceux que j'ai accompagnés au supplice sont morts en état de grâce. »

AUTOUR DU BOULEVARD

Si les salons parisiens sont, pour le quart d'heure, dans le marasme, les gens du brillant monde n'en vont que plus volontiers et plus souvent au spectacle, et rien n'est plus curieux, plus amusant que de noter les propos qui s'échangent à ce sujet aux five o'clock de ces dames. Parle-t-on d'une pièce nouvelle qui fait courir tout Paris, un jeune débutant, débordant de franchise et d'enthousiasme, dit-il : « C'est ravissant, plein d'esprit, de finesse... » aussitôt un important lève les yeux au ciel et répond :

— C'est faux d'un bout à l'autre et d'un goût détestable; je n'appelle pas cela de l'esprit.

— Convenez, cependant, que la pièce est on ne peut plus amusante.

— Elle est remplie de longueurs et de tirades fort ennuyeuses.

— Elle a au moins le mérite de l'originalité.

— C'est précisément ce qu'elle n'a pas; elle est pleine de redites et de lieux communs assez habilement rajeunis, que l'auteur essaye de nous faire prendre pour des nouveautés.

— Mais enfin elle est jouée dans la perfection.

— Vous trouvez? Non, ma foi; les acteurs y sont même assez médiocres.

— Mlle X y est admirable.

— Vous voulez dire qu'elle est prétentieuse et maniérée...

Bref, on aurait de la peine à rencontrer deux personnes du même avis. Et, quand il s'agit de la comédie politique, d'un discours à sensation, d'une discussion importante ou d'un événement qui surexcite les cerveaux, les divergences d'appréciations sont tout aussi accentuées, avec une pointe d'aigreur et une nuance d'opiniâtreté en plus. De nos jours, on se console de n'avoir aucune individualité, aucune originalité dans les allures et les façons en affectant une grande indépendance dans ses opinions. — *L'Affranchi.*

Un joli billet de George Sand copié à l'étalage d'un vieux marchand d'autographes de la rive gauche :

Je vous envoie, illustrissime éditeur, un bout de manuscrit pour compléter votre première partie qui serait mal coupée sans cela. Faites-moi l'honneur de me donner des nouvelles de votre sublime personne et de votre magnifique caisse.

GEORGE.

Ces quelques lignes valent aujourd'hui beaucoup plus sans doute que George Sand n'espérait de la « magnifique caisse », car ses autographes se vendent très cher depuis quelque temps.

On a annoncé que le château de Valençay était en vente.

— Pas encore, nous a-t-on répondu à l'étude de M. Imbert, administrateur judiciaire.

Contrairement aux bruits qui ont couru, aucune affiche n'a été posée, aucun avis de vente, et ce n'est pas de sitôt que passeront aux enchères le magnifique château construit par Jean de Lespine, avec ou sans la collaboration de Philibert Delorme, et les collections incomparables qu'il renferme (meubles rares, tableaux de maîtres, médailles anciennes), recueillies par le prince de Talleyrand.

Le dernier hôte de grande marque de Valençay, après Talleyrand qui repose dans la chapelle du château, non loin de Marie-Thérèse Poniatowska, fut le premier prétendant don Carlos qui, en 1840, y vint demeurer pendant cinq années.

Valençay est un des plus beaux musées de souvenirs de France.

L'exquise création de la maison Zang, le « Petit Pain Richelieu 92 », a été adoptée par tous nos grands restaurants parisiens et se trouve quotidiennement présentée sur toutes les tables des maisons de premier ordre. Les gourmets délicats ne peuvent plus, après avoir goûté à cette merveille de panification française, se voir servir d'autre pain que l'incomparable et délicieux « Petit Pain Richelieu 92 », friandise parisienne sans rivale.

Ce soir, aux Folies-Bergère, rencontre sensationnelle, pour le Tournoi international, entre Aimable de La Calmette et Constant le Boucher.

Hors Paris

Courrier de Monte-Carlo :

« Le Carnaval de Nice, qui dure du 2 au 14 février, attire une foule de curieux qui envahissent les hôtels et les villas. Le temps splendide qu'il fait, contrastant avec les neiges parisiennes et les gelées de tout le Nord, favorise l'ouverture de ces fêtes si joyeuses qui font du Littoral, depuis Cannes jusqu'à Menton, une contrée de plaisir débordant, dont Nice est le centre le plus gai et Monte-Carlo le centre le plus mondain.

» Tous les trains arrivent bondés. Les trains de luxe, chaque jour, amènent dans la Principauté des hôtes aristocratiques.

» Parmi les dernières arrivées à l'Hôtel de Paris, citons : lord de Gray Wilton, de Londres; comte R. Erdody, de Vienne; M. de Bagneux, comte de Broel, comte et comtesse Henri de Pourtalès, de Paris; M. et Mme Salomon, de Londres; baron Labonia, de Rome; M. et Mme Voelker van Soelen, d'Amsterdam; comte Rasponi, de Naples; M. et Mme Pellegrini, de Buenos-Ayres; MM. Nicopoulo et Zafiri, de Marseille; M. Carl Figdor, de Vienne; comte Van der Stegen, d'Anvers; comtesse Tolstoï, de Saint-Pétersbourg.

» Jusqu'aux derniers jours du printemps, les fêtes vont se dérouler; l'affluence des étrangers de marque promet de leur donner un éclat inusité. »

De Lisbonne :

« A l'occasion du 27 janvier, une fête particulièrement brillante a eu lieu à l'Avenida-Palace.

» Plus de cent cinquante personnes, formant l'élite de la colonie allemande, s'étaient donné rendez-vous dans les merveilleux salons de l'hôtel.

» Parmi les notabilités présentes, nous citerons M. le comte de Tattenbach, ministre plénipotentiaire d'Allemagne; M. le baron de Wangenheim, M. Daenhart, consul général, etc., etc.

» M. le comte d'Eu, gendre du regretté dom Pedro, empereur du Brésil, qui est venu rendre visite à LL. MM. le roi et la reine de Portugal, est descendu avec son fils à l'Avenida-Palace. »

La popularité du Savoy Hotel et Restaurant continue d'être aussi brillante que jamais. Ces dernières semaines surtout, il y a eu de nombreux dîners spéciaux. Citons entre autres le grand dîner offert à S. Exc. don Rafael Yglesias, Président de la République de Costa-Rica. Le repas était servi par « Joseph », qui avait servi Son Excellence huit jours auparavant à Paris. Don Rafael était enchanté de retrouver « Joseph » à Londres et il en a exprimé sa satisfaction.

Le lendemain de son mariage, Mme Patti a dîné au Savoy Restaurant avec son mari.

Encore une Compagnie limited!

L'autre jour, c'était le Lyceum que l'on voulait transformer en Compagnie; aujourd'hui, c'est le premier des grands illustrés anglais, l'*Illustrated London News*, fondé en 1842, qu'un syndicat se propose d'acheter à sir William Ingram, le propriétaire actuel, fils de Herbert Ingram, le fondateur du journal. Le capital de la Compagnie serait de 26,250,000 francs! Moyennant cette somme énorme, la nouvelle Compagnie deviendrait propriétaire de l'*Illustrated London News*, de *Sketch*, du *Penny Illustrated Paper* et de l'*English Illustrated Magazine*, tous, à l'exception du dernier nommé, issus du vieux tronc de l'*Illustrated London News*.

Nouvelles à la Main

Doléances de Champbaudet :

— Oh oui, qu'on en finisse avec l'Affaire! La vie n'est plus tenable... Chez moi c'est un enfer : ma femme est nerveuse, ma fille pleure...

— Quelle âge a-t-elle, votre fille?

— Trois mois.

Dans un café voisin du Théâtre-Français :

— Monsieur désire?

— Un apéritif.

— Absinthe? amer?

— Amer... Cadet!

Le Masque de Fer.

LE « FIVE O'CLOCK » DU « FIGARO »

Nous avions, il y a quinze jours, le plaisir d'offrir à nos invités une primeur : les débuts de la jeune troupe des QUINZE, de la Société Humbert de Romans. Et c'était encore par un début du même genre, et non moins intéressant, que s'ouvrait notre séance d'hier : le septuor espagnol *El Iberia*, arrivé depuis peu de jours, à Paris, s'y faisait entendre pour la première fois.

Le Septuor a à sa tête un artiste de talent fort distingué, le chevalier don Federico Gonzales, professeur au Conservatoire de Madrid. MM. Benito et Leopold Ceballos, M. Carrasco, A. Socios, Francisco Vall et Agullol appartiennent, comme leur chef, à l'orchestre du *Liceo*, et comptent parmi les lauréats les plus notoires et les professeurs des Conservatoires de Barcelone et de Madrid.

Ils ont exécuté avec une belle virtuosité la « suite », en quatre parties, de *l'Arlésienne*, de Bizet, et ont été chaleureusement applaudis. Voilà le Septuor espagnol naturalisé parisien : nous sommes très heureux d'avoir pu contribuer, les premiers, à cette consécration.

Assistance de plus en plus nombreuse, et comme toujours — il nous est bien permis de le constater une fois de plus — extrêmement brillante.

S. A. la duchesse Paul de Mecklembourg-Schwerin, accompagnée de Mlle de Flotow, sa demoiselle d'honneur; la princesse Jeanne Bonaparte, marquise de Villeneuve, la comtesse d'Assburg, nièce de l'ambassadeur d'Allemagne; le prince Henri XV de Pless, comte de Hochberg, lady Monson, ambassadrice d'Angleterre, et sa sœur miss Munroe; l'ambassadeur d'Espagne, le général Nazare-Aga, ministre de Perse; le ministre du Mexique et Mme de Mier, le ministre du Japon et Mme Kurino, le prince et la princesse d'Arganda, le général Archak Khan, aide de camp général du shah de Perse; M. Lozé, ancien ambassadeur de France à Vienne; Aristarchi-bey, Feridoun-bey, Naby-bey, chargés d'affaires de Turquie.

M. Chauchard, M. Mitilinew, secrétaire de légation et Mme Mitilinew; le baron et la baronne de Lancken-Wakenitz, le major baron de Süsskind, M. de Kartzow, consul général de Russie; le vice-consul de Russie et Mme Zarine; MM. Youssef et Ardachir Khan Nazare Aga, M., Mme et Mlle Hammerdoefer, M. et Mme de Lucius, marquis et marquise de Novallas, M. Hocéine Khan, M. Mirza Ali Khan, le cheik Mohammed Hassan.

Les généraux baron Lamiraux et baron Rebillot, l'amiral et Mme Lefèvre, l'amiral et Mme Billard, Mme l'amirale Maréchal et Mlles Maréchal, le colonel et Mme Courbebaisse, le colonel et Mme Goulois, le colonel et Mme Coville, le colonel du Pouget de Nadaillac, le capitaine et Mme Faussemagne, le capitaine et Mme Bèque, le capitaine et Mme Brunet, le capitaine Cuillard, le capitaine, Mme et Mlle A. Levêque, le lieutenant de vaisseau Vedel.

Marquise de Casafuerte, comtesse Jean de Berteux, comte et comtesse Urbain Chevreau, Mme Emmanuel Arène, Mme B. Bonfante, Mme L. Flach, marquise de Bertier, M. Délieux, député du Gers, et Mlle Délieux, marquis et marquise de Perrigny, comtesse Soltyk, sir Campbell et lady Clarke, comtesse de Blanzay-Fould, comte et comtesse de Nieulant, M. Lionel Laroze, Mme Maurice Sulzbach, M. et Mme Benjamin-Constant, Mme de Schidlowsky née princesse Gazarine, M. et Mme Gavini de Campile, M. et Mme Musurus-bey, Mme G. Rodrigues-Henriques, Mme Orosdi, M. et Mme Albert Cahen, M. et Mme Denayrouze, M. et Mme John Jones, M. et Mme L. Morhange, M. et Mme Lefébure, M. Paul Loubet, M. Edouard Serre, M. et Mme Noblemaire, M. et Mme Gustave Lacan, Mme et Mlle Paul Bosq.

M. et Mme Paul Chassaigne-Goyon, M. et Mme Paul Git, Mme et Mlle Harentz, M. et Mme Fernand du Chaylard, Dannat, comte Pierre de Cossé-Brissac, comte et comtesse de La Sizeranne, vicomte et vicomtesse Frédéric de Janzé, comte et comtesse d'Assche, Mme et Mlle Jules Roche, le docteur et Mme Paul Garnier, M. et Mme Laval-Dumontet, Mme et Mlles Mac Ilwaine, M. et Mme Japy de Beaucourt, M. et Mme de Launay, vicomte Maurice de Castex, baronne d'Avernas-Salvador, baronne de Flotow, miss M. Round, M. et Mme W. L. Jones, marquis de Massa, comte L. de Périgord, baron de Morogues, baron et baronne de Cassin, Mme Henry Spooner, Mme Schlienger, Mme et Mlle de Saint-Albin, M. et Mme Edmond Henri, M., Mme et Mlle Paul Dablin, marquis et marquise de Castrone, baron Dubreton, M. et Mme Pellerin de La Touche, M. Lefèvre-Pontalis.

Baronne Faverot de Kerbrech, comte et comtesse d'Aunay, vicomte et vicomtesse de Chavagnac, baronne Decazes-Stackelberg, marquis et marquise de Vistabella, comte et comtesse Elie d'Avaray, M. et Mme Sommier, M., Mme et Mlle de Neuville, Mme et Mlle E. Mayer, M. et Mme Halfon, M. William T. Dannat, comte et comtesse de Zogheb, marquis et marquise de Pierres de Louvières, comte de La Salle-Rochemaure, M. et Mme du Laurens de La Barre, M. et Mme G. Tardiveau, Mme Vernon, Mme de Lanchâtres, comtesse Festetics de Tolna, M. et Mme Hermite, M. et Mme de Neuvillée, M. et Mme A. H. Reitlinger, M. et Mme Henri Desgenetais, M. et Mlle Bengold, M. et Mme Paul Vieugné, M. et Mme de Boutteville, comte André Martinet, M. H. Bemberg, comte Ullens de Rochendaël, M. et Mme Henry May, Mme Gaston Deschamps, Mme Perrot, M. Hugo d'Alési.

Comte et comtesse de Broël Plater, marquis et marquise de Montgon, comte et comtesse Martinet, M. et Mme Paul Bessand, le docteur et Mme Chantemesse, Mme et Mlle Sauffroy, M. et Mme Lefebvre, M. et Mme Ernest Daudet, M. et Mme Fère, M. et Mme Herrenschmidt, M. et Mlle Guerloget, comte et comtesse de Caix, M. et Mme B. Bonfante, M. et Mme J. Denais, M. et Mme Desbret, M. et Mme Meugy, le docteur Leudet, Mmes G. Charles, V. Raulin, Cochet, Seribot, de Bons, d'Alq, Petit de Forest, Gautier, Aghion, A. Stolpovsky, Biard d'Aunet, Peysselon, Léopold, E. Fourton, Pralon, Amson, Théo; M. et Mme Lopes Herran, M. et Mme Lemouettre, M. et Mme Pouchard, M. et Mme Léon Virot, M. et Mme Bédoille, M. et Mme Emile Abraham, M. et Mme Jules Bocquin, M et Mme Chénel, Mme et Mlles Richard, Mme et Mlle F. Thomé, M. Verhette, docteur Nachtel, M. de Saint-Senoch, M. G. Camus.

Comte et comtesse Bruneel née de Clermont-Tonnerre; baron et baronne d'Anethan, comtesse Bruneel douairière, baronne de Ziegesar, Mme Gardner, M. et Mme E. Kas-

Ayuntamiento de Madrid

sel, Mme J. Chabanette, Mme Nyon de Lacroix, Mme de Caumont de Marivault, Mme F. Strauss, Mme Joseph Halphen, Mme Burrowes, miss Cockerell, M. et Mme Laurent, M. et Mme Georges Thibault, M. et Mme W. Enoch, MM. André et Eugène Pralon, Mme et Mlle Rohdé, M., Mme et Mlle Maron, M. et Mme Emile Laurent, M. et Mme Julien Rouget, M. et Mme Hach, M. et Mme J. Ascoli, M. et Mme Laneyrie, M. et Mme Eugène Debray, M. et Mme Arthur Lévy, M., Mme et Mlle V. du Bled, M. et Mme Stasse, M. Léon Barthou.

M., Mme et Mlle Vallée, M. et Mme Lucien Dreyfus, Mme et Mlle Albin Rochereau, Mme et Mlles Vinay, Mme et Mlles Hertz, Mme Henriette Terra, M. et Mme Malon, M., Mme et Mlle David J. Léon, M. et Mme Raveneau, M., Mme et Mlle Marx, M. et Mme Paul Réverard, Mmes Renouard et Ogier, M. et Mme Kugelmann, M. et Mme E. Cahen, Mme Léon Guérin, Mme et Mlle Avril, M. Pannetier de Milville, docteur Albert Osterrieth, MM. E. Tourtel, Frank Kelly Mac Twaine, Baudouin, Victor Taunay, P. Boutros, Hippolyte Goujon, Badon Pascal, Sinibaldi, Cohl-Henri, C. Terra, Cabour Lichtenstein, Léon Richer, Luuyt, A. Humblot, Gaston Lefebvre, P. de Spartali, Charles Pavie, Léon Petit, Antonio Paes, Emile Petit de Forest, André Corneau, Albert Broussois, Dobrenovitch, Mme Falkenberg.

M. Binstok, correspondant du *Courrier de Moscou*; M. Th. Wolff, correspondant du *Berliner Tageblatt*; M. Frederich Schiff, correspondant de l'*Agence Wolff* de Berlin et du *Correspondenzbureau* de Vienne; Mme F. Schiff, M. Semenoff, correspondant du *Novosti*; M. Pavlovski, correspondant du *Novoïe Vremia*; M. W Ozanne, correspondant du *Daily Telegraph*; le docteur Schneider, correspondant de la *Gazette de Cologne*; MM. Claude Poncet, Imbert, Mélan-Guéroult, Gavarry, Thomassin, Charles Puech, M. et Mme Henri Baudran, etc.

C'était encore, après cette première audition du Septuor espagnol, un début parisien que l'apparition sur notre scène du ténor russe M. Fedorow.

M. Fedorow arrive d'Odessa, avec une réputation déjà faite : et il a pu, dès hier, constater que l'empressement à saluer le vrai talent n'est pas moins grand dans notre pays que dans le sien.

Accompagné au piano, dans un air de *l'Africaine* et dans un air du *Cid*, par notre excellent et toujours si obligeant ami M. Mangin, M. Fedorow a superbement chanté, et son succès a été considérable. M. Fedorow est dès à présent engagé à l'Opéra; il y débutera dans *le Prophète*, le 10 février ; nous sommes rassurés — et M. Fedorow doit l'être comme nous — sur le sort de ce début. Notre répertoire compte depuis hier un admirable interprète de plus.

Mlle Jenny Passama avait déjà été applaudie aux réunions du *Figaro ;* et nos amis se rappellent avec quelle puissance et quelle virtuosité élégante l'excellente artiste interprétait, il y a près de deux ans, devant eux, ces « Chansons grecques » que, pendant plusieurs semaines, elle mit à la mode dans les concerts et en quelques grands salons de Paris. Mlle Passama chanta hier trois des plus jolies « Chansons de Miarka » : *Hymne à la rivière, Hymne au soleil*, et *Nuage*. Et il nous a semblé que, depuis deux ans, son talent avait gagné encore en délicatesse et en éclat.

Elle était accompagnée au piano par le savant et trop modeste auteur de la musique qu'elle chantait, M. Alexandre Georges.

Et je crois qu'on ne saurait faire à M. Alexandre Georges de compliment plus mérité qu'en lui faisant part d'une impression qui nous fut, hier, commune à tous : c'est qu'on n'imagine pas comment cette gracieuse et sauvage poésie de Richepin eût pu être « musicalisée » autrement qu'elle ne l'a été par lui, et quel autre artiste surtout serait capable de communiquer à ces mélodies le charme puissant dont elles se parent sous ses doigts.

Mlle Odette Dulac est en ce moment une des joies et un des charmes de Paris ; je veux dire qu'elle est, parmi les toutes jeunes et jolies femmes dont le nom brille en vedette aux affiches des concerts parisiens, une de celles qu'il faut avoir entendue chanter, si l'on veut se convaincre que la tradition de la chansonnette — de la vraie et brave chansonnette française — est encore vaillamment défendue chez nous.

Mlle Odette Dulac nous a chanté une chansonnette de Lecocq, et une autre de Nadaud, *la Garonne*, et l'on a goûté et applaudi en même temps que la voix excellente de l'artiste, la grâce aisée et piquante, la netteté spirituelle du débit. Cette audition a été un régal pour tout le monde.

Comment louer Mme Sarah Bernhardt, et par quelles formules inédites exprimer l'admiration ressentie devant un art si achevé, si complet, et, pourrait-on dire, si définitif ?

Mme Sarah Bernhardt a lu, de façon exquise, *la Chanson d'Eviradnus*, d'Hugo, sur laquelle Francis Thomé a brodé l'élégante et si expressive mélodie que l'on connaît : et nous avons eu la joie d'applaudir, à côté de la grande artiste, Thomé lui-même, interprète charmant de sa propre musique...

Puis Mme Sarah Bernhardt a dit une des plus jolies poésies de Mme Edmond Rostand, *Lorsque tu seras vieux ;* et de nouveau, quatre cents auditeurs enthousiastes l'ont acclamée. Qu'elle soit remerciée — tout simplement — pour la joie et l'émotion qu'elle a causées à tous !

Et nous remercions aussi l'excellent et rare artiste qu'est Lucien Fugère : il apportait à notre programme son « numéro » final, en deux parties : l'admirable *Chanson du blé*, des *Saisons* de Victor Massé, qui valut à M. Fugère, le soir de l'inauguration de l'Opéra-Comique, l'ovation qu'on se rappelle; et une mélodie exquise composée par M. A. Herrenschmidt, sur les vers connus de Verlaine :

Les sanglots longs
Des violons
De l'automne...

Ce n'est qu'un court poème en trois sixains, coupés d'une phrase mélodique d'un charme infini, qu'exécutaient à l'unisson — au piano, M. Chevalier, l'excellent accompagnateur des classes d'opéra comique au Conservatoire, et, sur la viole d'amour, M. H. Casadesus, le jeune et distingué violoniste, l'un des *Quinze* que nous applaudissions récemment au *Figaro*.

Fugère a interprété ces deux morceaux en maître ; et vraiment on ne saurait rêver un art à la fois plus délicat, plus solide et plus élégant que le sien. Acclamé et rappelé, il a chanté, délicieusement accompagné par l'auteur, M. Bemberg, la mélodie : *Il neige;* et c'est sur ces deux inoubliables impressions d'art : de beaux vers dits par Sarah Bernhardt, de bonne musique chantée par Fugère, que le concert a pris fin.

C'était le tour de la comédie. Au programme, un acte de M. Ernest Vois, *le Chien*. Cette désopilante fantaisie fit pendant trois mois la joie des spectateurs du « Grand-Guignol » ; nous avons eu le plaisir de constater que le succès n'en était point épuisé.

C'est moins une comédie qu'une scène de vie parisienne : la scène où beaucoup d'entre nous ont figuré comme acteurs, hélas!... l'éternel duel — exaspérant et comique — du contribuable et du bureaucrate, qu'un guichet sépare ; ce guichet derrière lequel somnole, implacable et dédaigneux de nos fureurs, l'homme terrible aux manches de lustrine !

L'auteur, M. Ernest Vois, avait bien voulu se charger d'un des rôles de sa pièce ; M. Homerville, particulièrement savoureux dans le rôle du « vieux monsieur » ; M. Pons-Arlès, très amusant en « ligueur » (entendez par là membre de notre *Ligue des contribuables*) ; M. Dornans, bureaucrate aussi vrai que nature ; MM. Labruny, Jovenet, Mlles Gabrielle Roger et Berthe Lebrec (gentilles et endiablées à souhait!) donnaient la réplique à l'auteur. On leur a fait fête à tous, et notre réunion a fini en de longs éclats de rire.

Une agréable surprise nous était réservée par le Septuor espagnol : au moment où nos invités quittaient leurs places, les excellents musiciens rentraient en scène et accompagnaient la sortie des spectateurs d'une *jota* brillamment exécutée. Et l'on se dispersa... en musique !

Fabien.

LES AFFAIRES EN COURS

La Chambre criminelle de la Cour de cassation a entendu hier, pour la deuxième fois, les experts de 1894, MM. Pelletier, Charavay, Teyssonnières et Bertillon, auxquels ont été soumis les papiers dernièrement saisis, émanant de la main du commandant Esterhazy, et écrits sur un papier pelure identique à celui du bordereau.

M. Charavay a fait connaître au *Temps* sa déposition devant la Cour de cassation. On peut la résumer ainsi :

M. Charavay a déclaré à la Cour de cassation qu'il ne saurait formuler d'opinion formelle sans un examen établi dans les conditions déjà expliquées par lui en 1897. M. Charavay rappelle qu'il a admis, en 1894, la possibilité d'un décalque, l'existence d'un « sosie » ; ce « sosie » est peut-être découvert maintenant; mais ce que doit seulement déclarer l'expert aujourd'hui, c'est que le doute s'impose et qu'il ne peut, sans une expertise, conclure à l'identité de l'une ou de l'autre des écritures avec l'écriture du bordereau. Une chose est cependant certaine pour M. Charavay : l'annulation de ses propres conclusions de 1894.

***

La Chambre criminelle a procédé, le mardi 24 janvier dernier, à une confrontation entre le lieutenant-colonel du Paty de Clam et le commandant Esterhazy, confrontation motivée par les déclarations que M. Esterhazy avait faites la veille aux magistrats instructeurs.

L'Echo de Paris croit savoir que cette confrontation aurait donné lieu à une scène très vive entre le colonel du Paty de Clam et M. Esterhazy.

D'autre part, on annonce, pour un jour prochain, d'autres confrontations, notamment celle du général Roget et du lieutenant-colonel Picquart.

***

Un certain nombre de journaux ont interprété le projet de loi du gouvernement sur la procédure de revision, en ce sens que la nouvelle rédaction modifierait les pouvoirs de la Cour de cassation sur le fond.

Le gouvernement, par une note communiquée à la presse, fait déclarer que c'est là une erreur. Le projet n'innove qu'en ce qui concerne la compétence sur le fond, qui est attribuée aux Chambres réunies, lorsqu'il y a lieu à une instruction préparatoire.

Le paragraphe 3 du projet n'est que la reproduction littérale du paragraphe 2 de l'article, avec les modifications grammaticales rendues nécessaires par la nouvelle rédaction des deux premiers paragraphes.

***

On nous télégraphie de Belley que M. Fourquet, juge d'instruction, a recueilli hier, sur commission rogatoire de la Cour de cassation, une déposition relative à l'affaire Dreyfus.

***

Il se confirme que l'enquête de la Chambre criminelle prendra fin dans une semaine environ.

G. Davenay.

Grains de bon sens

Il faut donc, chez nous, qu'un médecin paye pour soigner gratuitement les pauvres gens. On l'impose pour une clinique où il dépense son temps, ses soins, son savoir et son argent même ; car il lui arrive souvent de secourir de sa bourse ceux qu'il a guéris.

Le fisc dit à cela :

— Votre clinique est une réclame.

Laissez-moi rire : comme si les gens riches allaient demander aux miséreux le nom et l'adresse du docteur qui les a remis sur pied !

Le fisc ajoute :

— Votre clinique est pour vous et pour vos élèves comme un palestre où vous vous faites la main. Elle vous est, à vous et à eux, comme un enseignement de tous les jours.

Ah çà ! est-ce que l'enseignement est devenu matière imposable ? « Faut-il, s'écrie M. Vignes qui m'écrit à ce sujet, faut-il, parce que nous pratiquons l'enseignement sans émarger au budget, nous frapper d'un impôt très lourd ? »

Et il ajoute, me donnant sur ce point des mœurs médicales les renseignements les plus curieux :

« Je n'ai pas à vous apprendre la genèse de nos cliniques. Vous savez que l'Etat, qui enseigne la médecine dans ses écoles, avait omis de faire une part dans ses programmes à l'ophtalmologie. C'est un médecin génial, le docteur Desmarres, qui entreprit de combler cette lacune.

» Il fonda de ses deniers une clinique où affluèrent aussitôt des légions d'élèves désireux de s'instruire en écoutant le maître parler et en le regardant faire. De cette école est sortie la pléiade d'ophtalmologues français dont la science et le dévouement constituent une des gloires du corps médical.

» Les étrangers y fréquentèrent aussi, et parmi eux de Grœg, qui devint plus tard le chef de l'école ophtalmologique allemande. Les médecins allemands qui s'étaient formés à la clinique de Desmarres ouvrirent, une fois rentrés chez eux, une quantité d'instituts analogues. Les universités, comprenant tout le parti qu'en pouvait tirer l'enseignement médical, s'appliquèrent à en favoriser l'essor.

» En Angleterre, aux Etats-Unis, l'initiative privée a également créé des institutions similaires. Elles sont richement entretenues par les dons volontaires soit des personnes riches, soit des municipalités.

» Tenez, au moment même où j'écris ces lignes, je reçois le 25e rapport annuel de l' « Ophtalmic Institute » de New-York, que m'adresse mon éminent collègue et ami le docteur Knapp. J'y vois avec admiration la liste des généreux donateurs qui lui ont permis de soigner, en 1898, 9,209 nécessiteux; de faire 618 opérations, et de distribuer à de nombreux élèves un enseignement théorique et pratique tout ensemble.

» En Russie, la Société Marie « pour le » bien des aveugles », qui est placée sous le haut patronage de l'impératrice Marie Alexandrovna, s'est proposé, entre autres buts, de mettre les secours ophtalmologiques à la portée des pauvres. Le corps médical a répondu à l'appel qu'on a fait à son dévouement, et, tandis que des bienfaiteurs fournissaient les fonds nécessaires, nos collègues de Russie faisaient, en une seule année, à vingt mille indigents, 68,828 visites et 3,207 opérations. J'ai été heureux de faire voter à l'unanimité une adresse de félicitation à la Société Marie par la section ophtalmologique du congrès de Moscou.

» Voilà comme on sait à l'étranger utiliser les bons vouloirs. On les subventionne, on les encourage, on les loue, on les honore.

» Nous, c'est une autre affaire, on nous dit :

» — Vous vous ingérez d'enseigner sans titre officiel ; vous avez certainement quelque arrière-pensée égoïste. Payez, ou nous fermerons votre clinique. »

Le fait est que ce raisonnement est des plus biscornus, et je comprends que les médecins en conçoivent quelque mauvaise humeur. Mais ils auront beau crier, et nous avec eux, ce sera comme si nous chantions.

Francisque Sarcey.

LA JOURNÉE

Vendredi 3 février

Conseil des ministres, à l'Elysée.

Le Parlement : Au Sénat, interpellation de M. Monis sur l'application faite par la régie de la loi du 16 décembre 1897 (2 h.). — A la Chambre, suite de la discussion du budget des travaux publics (2 h.).

Tirage au sort : Onzième arrondissement (midi, à la mairie). — Le même jour, à Saint-Denis.

A la Société de géographie : Séance de la Commission centrale ; M. Georges Brousseau parlera de la Guyane française et du contesté franco-brésilien : « Aspect général du pays, population, colonisation, placers, avenir du territoire contesté » (8 h. 1/2 du soir, boulevard Saint-Germain, 184). — En même temps, exposition de vues photographiques de Madagascar, rapportées par M. Jogan.

Conférences : M. V. du Bled : « les Hommes d'esprit à la fin du dix-huitième siècle » (2 h. 1/2, avenue Hoche, 9). — R. P. Terrade : « Chateaubriand et le salon de la duchesse de Duras » (3 h., Cercle de la rue du Luxembourg, 18). — M. Jules Bois : « Solution de la crise morale par la psychologie » (8 h. 1/2, rue Saint-André-des-Arts, 49).

Réunions : Œuvre des Dames de la Sainte-Famille pour la visite des malades pauvres ; à cette occasion, sermon par le R. P. Célestin Augier (4 h., rue de Clichy, 34). — Dîner du Comité des Conférences démocratiques, sous la présidence de M. Poincaré (au Grand Cercle républicain de la rue de Grammont).

Le Monde et la Ville

SALONS

— Le Président de la République et Mme Félix Faure avaient invité hier soir à leur table les présidents et les bureaux des Chambres, et les présidents des grandes Commissions parlementaires.

Mme Félix Faure avait à sa droite M. le président du Sénat, et à sa gauche M. le président de la Chambre des députés.

Le Président de la République avait à sa droite Mme Loubet, et à sa gauche Mme Maurice Faure. Parmi les autres convives :

MM. Charles Dupuy, Lebret, Delcassé, Peytral, Lockroy, G. Leygues, Krantz, Delombre, Guillain, Mougeot, Jules Legrand, Franck-Chauveau, M. et Mlle Magnin, M. et Mme de Verninac, M. et Mme Demôle, M. et Mme Cayot, M. et Mme Cazot, M. et Mme Savary, M. et Mme Prevet, M. et Mme Coste, M. et Mme Taulier, M. Decauville, M. et Mme Bonnefoy-Sibour, M. et Mme Ratier, M. Barbey, M. Adolphe Cochery.

M. Aynard, M. Maurice Faure, M. et Mlle Georges Cochery, M. et Mme Mesureur, M. et Mme Rivet, M. et Mme Guillemet, M. et Mme Ruau, M. Dubief, M. Ordinaire, M. Drake, M. Maurice Binder, M. et Mme Lhopiteau, M. et Mme Fleury-Ravarin, M. Georges Graux, M. Bovier-Lapierre, M. Louis Ricard, M. Guyot-Dessaigne, M. Million ; MM. Mézières, Etienne, Bazille, Muzet, Millerand, Albert Christophle, Dutreix, Beauquier; M. et Mme Ribot, M. et Mlle Léon Bourgeois, M. et Mme Rouvier, M. Méline, M. Wallon, sénateur; M. Sorel, M. et Mme de Selves, M. Ch. Blanc, le général Bailloud, le colonel Ménétrez, les commandants Moreau, Bon, de Lagarenne, Legrand, Humbert, de La Motte, Meaux Saint-Marc, le commandant Bouchez, MM. Le Gall, Blondel, Crozier et Mollard.

Le dîner a été suivi d'une brillante réception.

— Le président du Sénat et Mme Loubet donneront au Petit-Luxembourg, lundi prochain, un dîner aux membres des bureaux des Chambres et aux ministres.

Ce dîner sera suivi, à neuf heures et demie, d'une réception sur invitations personnelles.

— Le ministre du Japon et Mme Kurino ont donné avant-hier un dîner diplomatique en l'honneur de M. Charles Dupuy, président du Conseil des ministres. Au nombre des convives :

L'ambassadeur de Russie et la princesse Ouroussoff, M. Nisard, ambassadeur près le Saint Siège ; le ministre de Suède et Norvège, Mlle Due, la princesse Sophie Galitzin, M. et Mme Arthur Desjardins, M. et Mme Armand Mollard, MM. Beau et Borel, chef et chef adjoint du cabinet du ministre des affaires étrangères, et les membres de la légation japonaise.

— Hier soir, dîner chez Mme Charles Cartier. Au nombre des convives :

Le nonce apostolique, les ambassadeurs d'Espagne, de Russie ; la princesse Ouroussoff, les ministres des Pays-Bas, du Brésil ; Mme de Piza, Mgr le prince de Belmonte, prince et princesse della Rocca, comte et comtesse de Sesmaisons, M. et Mme Diaz, etc.

Le dîner a été suivi d'une réception restreinte.

— Chez Mme A. Arman de Caillavet, on a joué avant-hier soir, dans l'intimité : *Montailleur*, le délicieux petit acte d'Alfred Capus, créé l'an dernier au *Figaro*. Les interprètes étaient Mme Gaston de Caillavet, le comte Robert de Flers et M. Pierre Pauquet.

Avant cette représentation, M. et Mme Schopfer ont joué à deux pianos, avec une maëstria incomparable, des valses viennoises arrangées par M. Schopfer. M. Raquez, l'excellent baryton mondain, a été applaudi d'enthousiasme dans plusieurs mélodies.

— Le baron et la baronne de L'Escalopier donneront après-demain dimanche une matinée dansante, dans leurs salons de la rue de Lille.

— M. Lefèvre-Pontalis sera chez lui demain soir samedi 4 février, et le samedi soir 4 mars. On sait que son salon est le rendez-vous d'une société d'élite.

RENSEIGNEMENTS MONDAINS

— Arrivés à Paris et descendus à l'hôtel Bristol : lady Andrew Fairbairn, le docteur et Mme William P. Spratling.

— S. Exc. Mahmoud Khan, ambassadeur de Perse en Turquie, a quitté hier soir Paris par l'Orient-express pour Constantinople.

— Chedid Bey, consul général de Turquie a Taganrog, vient d'être nommé dans ces mêmes fonctions à Paris, en remplacement de Vély-bey, qui a démissionné pour des raisons de santé.

— Le docteur B. M. Beschkoff, nommé second secrétaire à l'agence diplomatique bulgare à Paris, est arrivé à Paris.

— L'infante Eulalie d'Orléans qui, avec la princesse de Galles, a passé plusieurs jours à Brighton, chez le duc et la duchesse de Fife, est retournée hier à Londres.

MARIAGES

— M. l'abbé Bonard, docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique d'Angers, a béni hier, à Saint-Pierre de Chaillot, au milieu d'une assistance considérable, le mariage de M. Saint-Marc-Girardin, fils du regretté M. Saint-Marc-Girardin, l'un des amis les plus fidèles et dévoués de Monseigneur le Comte de Paris et petit-fils de l'académicien et de M. Guéneau de Mussy, le médecin des princes de la Maison d'Orléans, avec Mlle Louise Dubreuil, fille de l'ancien président de la Chambre de commerce de Limoges, et de Mme Alfred Dubreuil née Pouyat, fille du céramiste bien connu de Limoges.

Les témoins étaient, pour le marié : Mgr le duc de Chartres et M. Dufour de Neuville, son oncle ; pour la mariée : Mme veuve Léon Dubreuil, sa tante, et M. Paul Dubreuil, son oncle.

La quête a été faite par Mlles Amélie, Louise et Odette Saint-Marc-Girardin, Gabrielle et Suzanne Dubreuil et Jehanne Sans, accompagnées de M. Henry Dubreuil, le lieutenant Savornin, MM. Faucher-Magnan, François de Mussy, Lefébure et Thureau-Dangin.

— Mgr de Durfort a béni, avant-hier, à Saint-Pierre de Chaillot, le mariage de son cousin, le comte François du Luart, avec Mlle Hély d'Oissel. Les témoins du marié étaient : le marquis du Luart, son oncle, et le comte Henry du Luart, son frère; ceux de la mariée : le commandant Hély d'Oissel et le vicomte de Roumefort, ses cousins. Dans le cortège nuptial :

M. Hély d'Oissel et marquise de Guercheville, comte Robert du Luart et Mme de Maisonneuve, comte Henry du Luart et Mme Hély d'Oissel, M. Darcy et marquise du Luart, baron Hély d'Oissel et comtesse de Pontoi-Pontcarré, marquis du Luart et Mme Darcy, commandant Hély d'Oissel et Mlle du Luart, comte Adrien du Luart et Mme Ogier d'Ivry, vicomte de Roumefort et comtesse P. de Rougé, comte Georges du Luart et baronne Hély d'Oissel, M. Firino et comtesse de Guercheville, M. Jacques du Luart et Mlle Elisabeth Hély d'Oissel, M. R. Dupuy d'Augeac et comtesse Ch. de Beaumont, comte du Luart et Mme Masquelier, comte de Ségur et Mlle de Malet, comte Charles du Luart et Mlle Darcy, capitaine Masquelier et comtesse P. d'Harcourt, comte Roger de Francqueville et Mme R. Hély d'Oissel, vicomte de Chemellier et comtesse Ch. d'Harcourt, marquis de Malet et Mme Firino, vicomte de Rivaud et Mlle d'Harcourt, comte P. de Rougé et vicomtesse de Rivaud, M. de Vautibault et comtesse de Nicolay, M. N. Dupuy d'Augeac et comtesse des Monstiers, M. Paul Darcy et Mme R. Firino, comte de Pontoi-Pontcarré et Mlle de Nicolay, comte de Rohan-Chabot et Mme de Vautibault, comte de Guercheville et comtesse de Ségur.

Tout le grand monde parisien assistait à la cérémonie, après laquelle M. et Mme Hély d'Oissel ont donné une réception dans leur hôtel de la rue de la Manutention.

— Le mariage de M. E. Robyns de Schneideraüer, vice-consul de Belgique à Hankéou, fils de M. et de Mme A. Robyns de Schneideraüer, avec Mlle Marie-Louise d'Ipanema-Moreira, fille de M. le chevalier et de Mme d'Ipanema-Moreira, a été béni, hier, à l'église Notre-Dame-de-la-Grâce de Passy. S. S. Léon XIII avait envoyé sa bénédiction aux jeunes mariés.

Les témoins étaient, pour le marié : M. Misson et le baron de Fontbaré de Fumal, membre de la Chambre des représentants de Belgique ; pour la mariée, M. A. Wyre Rudge et M. Albert d'Ipanema-Moreira, attaché à la légation du Brésil à Paris. Reconnu parmi les invités :

Mme de Piza, Mme et Mlles Caio Prado, baron et baronne de Nioac, Mme et Mlle H. da Silva-Ramos, Mme Pommeroy, Mme et Mlle de Lima e Silva, Mme et Mlle Taillandier, Mme et Mlle G. da Cunha, M. et Mme Christophle, MM. et Mme de Argôllo-Ferrao, comtesse Lebret, Mmes Wagner, Allain, Lambert, MM. et Mlles Gonçalvès, Mme Alcan, M. et Mme A. da Cunha, Mlles de Brocheton, Gouin, de Rochefert, MM. O. do Amaral, premier secrétaire de la légation du Brésil ; Abilio Borges, Van Hoorde, de Borman, M. Botelho, Slingeneyer de Gœswin, A. A'Kint.

— Mardi prochain on célébrera, à Notre-Dame des Champs, le mariage de M. Paul Macquaire, ancien interne des hôpitaux, lauréat de l'Académie de médecine, avec Mlle Geneviève Barrême.

— On annonce le mariage de M. Robert Rouxelin de Formigny de La Londe avec Mlle Pauline de La Jaille, fille du vicomte et de la vicomtesse Henri de La Jaille née Regnault d'Ancelet.

— On annonce le prochain mariage de Mlle Marguerite Guiraud, fille du capitaine Guiraud, ancien officier d'ordonnance du général Boulanger, avec M. René Ferchault de Réaumur.

— On vient de célébrer, à Laval, le mariage du comte Henri du Pontavice avec Mlle de Robien. Les témoins étaient, pour le marié : le vicomte du Pontavice, son frère, et le vicomte de La Villehelluc, son beau-frère ; pour la mariée : le comte de Robien, son frère et le baron de Fontenay, son beau-frère.

CHARITÉ

— A la Salle d'Encouragement, après-demain dimanche, grand concert au profit du patronage Saint-Louis de Gonzague, sous la présidence de M. le curé de Saint-Thomas-d'Aquin. Au programme les œuvres nouvelles de Mlle Le Chevallier de Boisval, parmi lesquelles *l'Amoureux de Marinette*, opéra-comique.

DEUIL

— Nous apprenons la mort : — De M. Law de Lauriston, décédé à l'âge de 82 ans. Il était un des descendants du célèbre financier ; — De Mlle Jeanne de La Villéon, décédée au château de Kerlavarec, à l'âge de 16 ans ; — De M. Lejolis, commissaire de la marine, en retraite, décédé au Havre à l'âge de 66 ans ; — De Mme Tholozan, une femme très charitable, décédée à Bailleul (Nord), à l'âge de 100 ans ; — De Mgr Jean-Claude Roffat, vicaire capitulaire d'Alger.

— Les obsèques du peintre Sisley ont eu lieu à Moret, en présence du groupe d'amis fidèles et d'admirateurs du grand artiste.

Le deuil était conduit par le fils du défunt et les cordons du poêle étaient tenus par MM. Pissarro, Claude Monet, A. Tavernier et Portier.

Deux discours très émus, où justice était éloquemment rendue à l'homme et à l'artiste, ont été prononcés sur la tombe du regretté Sisley par l'éminent peintre Cazin et M. A. Tavernier.

Remarqué dans l'assistance : MM. Depau, Roger-Milès, Viau, Camentron et les peintres Lebourg, d'Espagnat, Roussel, etc.

La municipalité de Moret — et cette initiative l'honorerait grandement — a, dit-on, l'intention d'élever un buste à celui qu'on appelle déjà le peintre de Moret, et qui a vraiment illustré ce joli coin de terre.

— M. de Roche de Longchamp, décédé le 28 janvier dernier, vient d'être inhumé à Gleizé, paroisse du château des Mouilles, en Beaujolais. Etaient présents à la cérémonie :

Le commandant comte de Vaux, le capitaine vicomte de Vaux de Folletier, le comte des Garets, le marquis d'Argil, le comte de Sparre, le colonel marquis de Monspey, le comte de La Forest Divonne, les comtes de Colbert, de Fleurieu, de Chabannes et toutes les notabilités des environs.

— En l'église cathédrale de Châlons-sur-Marne on bénira, demain samedi, les obsèques du général Lafouge, grand-officier de la Légion d'honneur.

— Le corps de la princesse de Bulgarie sera exposé en chapelle ardente, au palais de Sofia, aujourd'hui jusqu'à lundi soir, pour permettre à tout le monde de venir prier auprès de celle qui fut la bienfaitrice aimée du peuple bulgare.

Les funérailles seront célébrées en l'église Saint-Georges, mercredi prochain. Après le service religieux, le cercueil sera transporté et déposé en l'église catholique de Philippopoli pour y être inhumé dans le mausolée dont la construction vient d'être ordonnée par le prince Ferdinand.

Le deuil de la Cour bulgare sera de six mois.

L'agent diplomatique de Bulgarie à Paris continue à recevoir les témoignages de la plus douloureuse sympathie. Au nombre des personnes qui sont venues s'inscrire hier sur des registres :

Le président du Conseil des ministres, l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie et la comtesse de Wolkenstein-Trostburg, l'ambassadeur d'Espagne et Mme de Leon y Castillo, le marquis de Grijalba, au nom de la reine Isabelle II d'Espagne ; le directeur du cabinet du Président de la République et Mme Le Gall, les ministres du Siam, du Chili, de Danemark, du Paraguay et de Grèce ; M. Eugène Pierre, secrétaire général de la présidence de la Chambre des députés ; M. Nisard, ambassadeur près du Saint-Siège ; Mgr Granito di Belmonte, Mgr Montagnini de Mirabello, le chargé d'affaires de la République de San-Marino, M. Franck-Chauveau, vice-président du Sénat ; le chargé d'affaires de la République argentine, M. A. Picard, commissaire général de l'Exposition de 1900, duc et duchesse de Noailles, le vice-amiral et Mme Besnard, le ministre de Belgique, comte Ph. de Rohan-Chabot, comte et comtesse du Failly, vicomte et vicomtesse de Reiset, Féridoun-bey, comte de Sesmaisons, vicomte et vicomtesse de Jousselin, marquis de Lasteyrie, comtesse d'Aurelles de Paladines, baron de Mesnard, MM. Albin Royet, député ; Georges Leygues, S. Foucher, Ferdinand de Croze, Fernand Gavarry, Philippe Berthelot, Maurice Borel, Jules Gouin ; M. Méline, ancien président du Conseil, etc.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de la princesse de Bulgarie sera célébré à Paris le même jour où auront lieu les obsèques à Sofia.

Ferrari.

A l'Étranger

Les décisions de l'empereur François-Joseph

L'empereur François-Joseph paraît enfin résolu à mettre un terme à la période de discordes presque anarchiques qui entravent la marche régulière du gouvernement dans les deux parties de son empire, depuis plus d'un an. Mais, les moyens qu'il emploie pour y parvenir sont tout à fait différents selon que son action souveraine s'exerce à Vienne ou à Budapest. A Vienne, il couvre son ministère ; à Budapest, il s'apprête à le sacrifier.

A Vienne, le comte Thun a reçu de lui l'ordre de proroger la session du Parlement autrichien et d'user, en son nom, de la prérogative constitutionnelle qui permet au souverain de maintenir le *statu quo* quant au compromis existant entre les deux portions de la monarchie. C'est proprement la réponse brutale aux exploits obstructionnistes de M. Wolf, de M. de Schœnerer et de leurs amis. L'Empereur signifie qu'il ne veut plus subir la pression des brouillons ni des braillards. Il prend l'attitude qu'il ne lui a pas convenu d'adopter lorsque les éléments révolutionnaires du Parlement autrichien déchaînèrent l'émeute dans les rues de la capitale afin de provoquer la chute de M. le comte Badeni.

La décision impériale ne paraît pas devoir provoquer la moindre résistance, parce qu'elle a été prise et notifiée à temps. Il est infiniment probable que les pangermanistes ne bougeront pas ; et comme, suivant toute vraisemblance, il en eût été de même si l'Empereur avait agi de la sorte lors des premières scènes d'obstruction, il faut en conclure que la protection qui couvre si efficacement le comte Thun a été refusée délibérément à M. Badeni. Grâces d'Etat ou plutôt caprices de souverain que les simples mortels ont à enregistrer sans les approfondir.

A Budapest, ce n'est pas le Parlement que l'on condamne, c'est le ministre, c'est M. Banffy. Tout le monde annonce sa chute prochaine. Il passe, d'ores et déjà, à l'état de bouc émissaire chargé de tous les méfaits politiques des Hongrois — et ces méfaits sont nombreux. Les philosophes sceptiques — et ce sont les seuls, dans notre temps, qui ne raisonnent pas de travers sur les choses politiques — peuvent faire remarquer que M. Banffy a tout fait pour s'attirer sa disgrâce. Cet honnête homme a cru à la possibilité de la politique de conciliation. Cette erreur naïve aurait provoqué sa chute même dans tout autre pays que la Hongrie.

Mais, M. Banffy sacrifié, les choses iront-elles beaucoup mieux qu'elles ne vont dans le royaume de saint Etienne ? Nous n'en croyons rien, et nous croyons encore moins à l'abdication des espérances pangermanistes en Autriche, sous l'influence du comte Thun.

François-Joseph a fait preuve d'énergie. Il faut l'en louer, mais ces éclairs de vigueur et de volonté, qui rapprochent si curieusement son règne de celui de Louis XV, donnent-ils à la monarchie qu'il incarne la sécurité des lendemains ? Qui oserait résoudre la question par l'affirmative ?

Denis Guibert

NOUVELLES

ANGLETERRE

SUR LE NIGER

Liverpool, 2 février. — Le *Benin*, venant de la côte occidentale d'Afrique, apporte les nouvelles suivantes :

Les troupes de la Compagnie du Niger ont pris et brûlé, du 8 au 25 décembre, Ibo, Ouitisha, Ilornie, Kuka et deux autres places.

Il a fallu trois jours pour s'emparer d'Ibo, place importante située à quinze milles des rives du Niger, dont les habitants, qui ne s'étaient jamais soumis, avaient fortifié les alentours avec des troncs d'arbres et de grandes pierres. La ville a été complètement détruite ; il n'en reste plus vestige.

Les Anglais n'ont perdu que quatre hommes pendant toute la durée des opérations ; les pertes des indigènes sont énormes.

Deux jours après la destruction de sa capitale, le roi d'Ibo s'est rendu avec toutes ses troupes aux Anglais, lesquels, sur sa promesse de vivre désormais en paix, se sont contentés de lui infliger une amende.

ITALIE

LA CÉRÉMONIE DES CIERGES AU VATICAN

Rome, 2 février. — Ce matin, dans la grande salle du Trône, le Pape a assisté à une fatigante et longue cérémonie de bénédiction des cierges, qui a lieu le jour de l'Epiphanie. Cette cérémonie consiste en l'offrande au pontificat de cierges donnés par des basiliques, corporations religieuses, paroisses, par les Chevaliers de Malte, etc.

Deux représentants de chaque corporation sont venus à Rome.

Les cierges sont peints, et quelques-uns artistement.

Le Pape les envoie, la plupart, en cadeau aux ambassadeurs près le Vatican et à quelques couvents.

La cérémonie a duré peut-être un peu plus que d'ordinaire, le Saint-Père ayant parlé avec presque tous les représentants. Le Souverain-Pontife semblait de bonne humeur et tenait à faire voir que sa mémoire n'était pas en défaut pour reconnaître ceux qu'il avait déjà vus en pareille circonstance. Cette coutume des cierges se maintient toujours à Rome, malgré les changements politiques. — FÉLIX II.

ALLEMAGNE

UN RESCRIT DE GUILLAUME II

Berlin, 2 février. — Le *Moniteur de l'Empire* publie un rescrit de l'Empereur, dans lequel Guillaume II exprime sa gratitude pour les quarante ans de vie et les dix ans de règne que lui a accordés la faveur divine ; il s'estime heureux que son voyage en Palestine ait contribué à faire respecter de plus en plus les Allemands au dehors. L'Empereur transmet également ses remerciements pour les assurances d'affection et de dévouement qui lui sont parvenues à l'occasion de son anniversaire de naissance, et déclare qu'il continuera à s'efforcer de conserver à sa patrie les bienfaits de la paix.

AUSTRALIE

LA FÉDÉRATION DES COLONIES

Melbourne, 2 février. — Les premiers ministres des différentes colonies anglaises de l'Australie ont eu une conférence dans laquelle ils se sont mis d'accord sur toutes les questions qui entravaient l'établissement d'une fédération de ces colonies, laquelle se trouve maintenant assurée.

VIENT DE PARAITRE

Chez Ollendorff :

Les Conférences dramatiques, de M. Eugène Lintilhac, livre d'un intérêt foncier avec sa pénétrante et humoristique préface sur les petits secrets de la parole, guide précieux pour tous les orateurs et tous les curieux du théâtre.

La baronne Staffe a écrit sur tous les soins à donner au corps, sur l'hygiène, sur tous les détails de la toilette féminine, ce livre : *le Cabinet de toilette*, universellement connu et apprécié. C'est un excellent ouvrage où l'on retrouve toutes les qualités de bon ton, de tact, de jugement, d'expérience, d'honnêteté et de moralité profondes, qui constituent la marque personnelle de l'auteur. Un volume relié, 4 francs, mandat ou timbres-poste adressés à l'éditeur G. Havard fils, 27, rue de Richelieu, Paris.

Notre Service de Librairie se charge d'envoyer ces ouvrages contre remboursement.

APPEL A L'UNION

DIXIÈME LISTE

MM. Edouard Colonne, chef d'orchestre ; docteur Charles Richet, professeur à l'Ecole de médecine ; E. Halpérine-Kaminsky, au ministère des affaires étrangères ; docteur Galup, maire de Tonneins, conseiller général ; E. Dubeau, ancien avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation ; docteur A. Mossé, correspondant de l'Académie de médecine, à Toulouse ; G. Juillar-Hartmann, maire d'Epinal ; G. Auvard, ancien officier, à Tours ; A. Pougin, publiciste ; C. Cabaillot-Lassalle, artiste peintre ; Jules Kergomard, de la Société des gens de lettres ; Ernest Brelay, rédacteur à l'*Economiste français* ; Mme E. Brelay.

MM. A. Wahl, ex-receveur de l'enregistrement ; E. Mégnin, à Giromagny ; L. Dunoyer de Segonzac, E.-M. Poirson, cultivateur, à Hunechy ; E. Lestang, directeur d'école normale, à Angers ; E. Le Clerc, V. Vergnon, pasteur, à Desaignes ; E. Prevost, avocat à la Cour d'appel ; M. Colomb, avocat, à Alais ; A. Bouny, pasteur, à Arvert.

MM. Henri Tronchon, licencié ès lettres ; Mélanie Jacquot, Camille Gillet, Marie Jacquot, J. Leypold, Justin Jacquot, P. Leypold, de Vallois, M. Gillet, Lina Hecker, Louis Hecker, veuve Valdemaire, Mlle C. Valdemaire, à Thaon.

MM. Henri Deverin, architecte en chef des monuments historiques ; F. Jacot, pasteur, à Paris ; A. Looser, propriétaire, à Joinville-le-Pont ; L. Dispan de Floran, R. Lemaire, P. Bruet, R. Desfeuilles, E. Guitton, Gausson, professeurs au lycée d'Amiens ; A. Desfeuilles, à Amiens ; Brochard, à Amiens ; J. Martin, licencié en droit, à Amiens ; Petitet, à Guerchy (Yonne) ; René Grosdidier, maire de Commercy ; Fiévet, professeur de l'Université ; Edet, professeur de l'Université.

MM. le docteur E. Toulouse, médecin de l'Asile de Villejuif ; A. Carette, ancien député ; G. Tarde, professeur à l'Ecole des sciences politiques ; A. Espinas, chargé de cours à la Faculté des lettres ; R. Le Normand, docteur en droit ; Georges Courtois, ingénieur ; Ch. Taupin, médaillé du Tonkin et de Madagascar ; L. Boch, maire d'Annecy ; Henri Berr, agrégé de l'Université ; E. Aubert, manufacturier ; docteur Natanson, ex-interne, à Ivry.

MM. Léopold Constans, professeur à la Faculté des lettres, à Aix ; Mme Carlos Haffner, à Asnières ; R. Petitjean, ingénieur aux mines de Courrières ; Max Thierry, à Boulogne-sur-Mer ; L. Olive, licencié en droit ; P. Espinas, étudiant ; Léon Nisius ; Mme veuve E. Mayer ; P. Redel ; Gustave Boule, rentier.

MM. L.-D. Doury, ex-professeur au collège Chaptal ; Michel Graffé, Henri Graffé, Junius Benoît, à Alger ; G. Jouaust, publiciste ; M. Boyer, docteur en droit ; A. Coste, P. Le Roux, licencié ès lettres ; Auguste Agache ; Henri Borst, externe des hôpitaux.

MM. Paul Constantin, agrégé de l'Université ; A. Thuillier, licencié ès sciences ; A. Hermant, architecte honoraire du Département ; G. Mitterer, agrégé de l'Université ; Paul Gauckler, agrégé de l'Université, à Tunis ; G. Chandellier, agrégé de l'Université, à Troyes ; docteur Ronzier-Joly, à Clermont-l'Hérault ; Maurice Rignoux, étudiant ; Lafargue, professeur.

MM. A. Callet, inspecteur des domaines de la Ville de Paris ; J. Normand, peintre en bâ-

Ayuntamiento de Madrid

timent; Derouen, rentier; Ernest Pujol, maraîcher; Sporel, à Genève; Machard, tapissier; A. Baquin, avocat, à Lille; Paul Cornet, à Lyon; César Vinand, à Marseille.

MM. Henry Raby, professeur honoraire, conseiller municipal de Moulins; F. Kenelon, propriétaire, ancien volontaire de Crimée, membre fondateur de la Société des anciens militaires ariégeois; M. Chassagny, professeur à Janson-de-Sailly; J. Lainé, étudiant; Adolphe Puget, industriel; E. Berton, pasteur, président du Consistoire de Sauve; Armand Baze, secrétaire général de la crèche laïque; A. Joriot, professeur au collège, Lunéville.

LA CHAMBRE

Jeudi 2 février 1899.

LES TRAVAUX PUBLICS

Les grands travaux publics sont une belle chose; leur budget est fort intéressant, mais les discussions auxquelles il donne lieu n'ont pas le même intérêt. Sous les revendications en apparence les mieux fondées, on flaire une réclame électorale. Et puis, les nouveaux députés sont terribles : ils se figurent qu'on n'a jamais rien dit ni rien fait avant eux, et ils se répandent en rabâchages interminables. C'est à peine si on a voté aujourd'hui quinze chapitres de ce lourd budget des travaux publics, et non seulement le troisième douzième provisoire apparaît à l'horizon, mais on commence à en faire son deuil.

Parmi les discours — peu nombreux — qui méritent qu'on s'y arrête, il y en a un de M. Jumel, député des Landes, sur l'unification de la voirie. M. Jumel est convaincu que l'Etat réaliserait une économie considérable en faisant un bloc des routes nationales et départementales, dont l'entretien serait remis aux départements. Je crois bien qu'il a raison, mais il rencontrera, dans certaines régions, une opposition irréductible; ce bloc enfariné ne dit rien qui vaille aux départements; ils y redoutent un fort surcroît de dépenses.

M. Jumel a traité aussi la question des *intérêts moratoires*, c'est-à-dire des intérêts que l'Etat paye aux entrepreneurs avec lesquels il est en procès, pour les sommes qui font l'objet du litige.

M. Krantz, ministre des travaux publics, a dit là-dessus d'excellentes choses.

M. le ministre. — Actuellement, il y a en effet pénurie de juges et de rapporteurs; il faut en créer. Ce sera chose facile, car M. le garde des sceaux est décidé à déposer un projet de loi, à ce sujet, et la discussion d'aujourd'hui ne pourra que l'engager à le faire plus vite. Pour ma part, je promets d'en parler dès demain au Conseil des ministres. (Très bien! très bien!)

Ce projet une fois voté, le Conseil d'Etat, dont j'ai eu l'honneur de faire partie, n'épargnera pas, soyez-en sûrs, son temps et ses fatigues pour faire aboutir les affaires dans le délai fixé. (Très bien! très bien!)

Il y a un autre moyen de remédier au mal, c'est que l'administration n'engage pas de procès inutiles. (Très bien! très bien!) Elle doit se pénétrer de cette vérité de bon sens qu'une transaction médiocre vaut encore mieux qu'un bon procès. (Très bien! très bien!)

C'est, d'ailleurs, la pratique suivie au ministère des travaux publics. Depuis que j'ai l'honneur d'être aux affaires, j'ai signé six transactions d'une certaine importance.

Dans l'une on réclamait 43,000 francs, j'ai transigé le 13 novembre à 19,800 francs, dans une autre, où on demandait 178,430 francs, j'ai transigé le 26 novembre à 50,000 francs,

Enfin, dans une autre, beaucoup plus importante, concernant une entreprise de trois barrages sur la Seine, on nous demandait 1,981,351 francs et, avec les intérêts, 2,414,006 francs; le 24 décembre, j'ai eu la satisfaction de signer la transaction préparée par les services des travaux publics, et qui abaissait la créance à 559,000 francs, sans intérêts. (Très bien! très bien!)

« Bien travaillé! » comme écrivait le président Mac Kinley à l'amiral américain Devey, après sa victoire des Philippines.

M. Stanislas Ferrand, député de la Seine, dévoué au bâtiment comme le fut autrefois Martin-Nadaud, connaît à fond toutes ces questions de travaux publics. Ses électeurs lui rendent hommage, dans un calembour : « Il est ferré, Ferrand! » Et c'était déjà un mot historique, du temps de la reine Blanche, il y a six siècles!

M. Stanislas Ferrand est aussi pessimiste aujourd'hui que l'était hier M. Plichon, et il déclare que si un particulier conduisait ses affaires comme l'Etat conduit les siennes, en matière de grands travaux, il ne verrait jamais la fin de ses entreprises. C'est vrai, mais l'Etat jouit d'une pérennité qui n'appartient pas aux simples mortels. C'est pourquoi il peut, dans une mauvaise année, ne mettre que cent mille francs où il faudrait deux millions. Il a du temps devant lui — à la condition toutefois que les nations rivales lui en laissent. Et elles ne paraissent pas en humeur de lui en laisser. M. Plichon et M. Ferrand ont poussé le cri d'alarme. Qu'y faire? Il y a sur les diables chauves un proverbe qui a beaucoup servi aux ministres dans ces derniers temps.

Le grand vainqueur de la journée a été M. Jourde, qui a livré une longue bataille sur les chapitres 5 et 9 du budget des travaux publics et qui l'a gagnée. Interprète des conducteurs et des commis des ponts et chaussées, confident de leurs vœux et de leurs espérances, M. Jourde a expliqué qu'il fallait, tout ensemble, réduire le personnel et le mieux payer. Faire des économies et des heureux, quel rêve! Cet orateur l'a réalisé.

Le ministre a capitulé sur toute la ligne ou, pour parler plus exactement, le ministre était converti depuis longtemps au programme de M. Jourde, ce qui lui a permis de s'y rallier sans dépit. Sa réponse fera certainement du bruit dans le Landerneau des ingénieurs. Avec son air de n'y pas toucher, il est quelquefois assez raide, M. Camille Krantz! Voici une petite affiche qui suffirait à la gloire d'un réformateur :

M. le ministre des travaux publics. — Je tiens à remercier M. Jourde de la confiance qu'il m'a exprimée au nom d'une importante partie du personnel des travaux publics. J'accepte les deux réductions proposées par M. Jourde.

Je les accepte parce que je suis, sur les grandes lignes, d'accord avec lui, non seulement pour ce personnel spécial mais pour tous les agents de l'Etat : un moindre nombre d'employés bien payés feront plus de besogne qu'un plus grand nombre d'employés moins bien rétribués mais auxquels il faut payer des heures supplémentaires. (Très bien! très bien!)

En ce qui concerne les ingénieurs, nous avons déjà réduit de 20 0/0 leur nombre par rapport à celui de 1870, de 40 0/0 par rapport à celui de l'époque des grands travaux : je ne dis pas qu'il ne sera pas possible d'opérer de nouvelles réductions. (Très bien! très bien!)

On ne pourrait pas faire sur le personnel toutes les réductions indiquées dans le travail de M. Jourde, par exemple celles du personnel des Basses-Alpes, qu'il propose de réduire de 58 employés à 42; je ne crois pas qu'on puisse aller jusque-là, mais je ferai toutes les suppressions compatibles avec la bonne exécution du service. (Très bien! très bien!)

Je me suis attaché à supprimer les formalités inutiles, à alléger les paperasseries qui s'accumulent dans les bureaux des ingénieurs, et je m'efforcerai de continuer.

Je suis également d'accord avec M. Jourde sur l'utilité de faire dans le corps des ponts et chaussées une réorganisation complète. Je la ferai aussitôt qu'aura été voté, à la Chambre et au Sénat, le projet de loi sur le recrutement du personnel de ce corps, projet sur lequel M. Ermant a déposé son rapport.

M. Jourde. — Je vous demande, monsieur le ministre, de ne pas lier les deux questions.

M. le ministre. — Je tiens à les lier, au contraire. Je sais que d'autres réformes sont demandées pour les conducteurs, mais elles sont subordonnées, pour moi, à cette première réforme. Il y aura là une mesure d'ensemble.

M. Jourde a fait observer qu'il n'y avait pas de compagnies d'assurances sur la vie des ministres.

M. Camille Pelletan, rapporteur général du budget. — Elles se ruineraient!

M. le ministre. — Je ne me fais pas d'illusion sur la longévité ministérielle; mais, si je disparais avant cette réorganisation, je suis certain que mon successeur aura à cœur de l'accomplir. J'accepte donc l'amendement de M. Jourde, avec cette double signification qu'il correspond à une simplification du service et à une réorganisation du personnel. (Applaudissements.)

Et M. Le Hérissé souligne l'incident par ce trait caractéristique : « Ce sera l'honneur d'un ministre sorti de l'Ecole polytechnique d'avoir fait cette réforme. »

Plusieurs députés, MM. Bussière, Bourrat, Labussière, Pajot, Hubert, ont, suivant l'usage, réclamé quelques grains de mil pour les plus modestes catégories du petit personnel. Mais le ministre et le rapporteur, M. Dulau, ne se sont pas laissé attendrir. L'un et l'autre ont soutenu que les braves gens pour qui on pleurait misère faisaient envie à beaucoup de nos concitoyens et, sauf une petite concession en faveur des maîtres de port, les amendements, même les plus électoraux, ont succombé devant la résistance de la Chambre. Nous sommes encore à trois ans des élections.

Pas-Perdus.

LE SÉNAT

Négligeant les candidats notaires, le Sénat accorde son attention au projet de loi qui garantit leur travail et leurs emplois aux ouvriers et employés réservistes et aux territoriaux appelés à faire leur période d'instruction militaire.

M. G. Denis demande, par voie d'amendement, que cette obligation ne pèse pas uniquement sur le patron : « C'est là, dit-il, une disposition de nature à conduire à la guerre sociale. Nous qui voulons la paix sociale, nous demandons que l'obligation soit bilatérale. Si le patron, un petit patron, est appelé à une période d'instruction, et que ses ouvriers le quittent, il se trouvera dans une situation très difficile. On ne peut donc le traiter plus défavorablement que l'ouvrier. »

Le rapporteur, M. Paul Strauss, n'oppose à ces raisons qu'un argument : « La loi en discussion a été votée deux fois par les Chambres, à de fortes majorités! »

M. Lelièvre trouve que cet argument n'a rien de décisif. Il rappelle que, à diverses reprises, les sénateurs ont repoussé les propositions des socialistes qui considèrent le patron comme le seul délinquant, comme l'ennemi. Il ajoute qu'il est inadmissible de fixer, pour les dommages-intérêts, un minimum, car, enfin, on ne peut fixer d'avance ces dommages-intérêts. On doit laisser ce soin aux Tribunaux.

Le commissaire du gouvernement, M. Laborde, ne partage pas cette manière de voir : « Il s'agit avant tout, dit-il, de faciliter à l'employé et à l'ouvrier l'obtention de dommages-intérêts. Ils n'ont pas le temps d'aller plaider. En fixant un minimum, nous facilitons l'accord entre eux et le patron. »

M. Richard Waddington résume les arguments de MM. Denis et Lelièvre; M. Lesouëf demande comment on appliquera la loi aux ouvriers agricoles, et M. Lebret, dans une courte réplique, trouve le moyen d'étonner le Sénat, bien que le Sénat commence à le connaître.

M. Lebret, garde des sceaux. — Je viens répondre à M. Lesouëf que le cultivateur commencera par s'enquérir de la question de savoir si les ouvriers qu'il engage sont réservistes ou territoriaux. (Exclamations.)

Et cela revient à conseiller aux cultivateurs de n'employer que des hommes d'un certain âge, ou des étrangers. Rien, on le voit, n'est plus simple.

Cette intervention si opportune et cette déclaration si judicieuse de M. Lebret ont fait perdre au projet de loi beaucoup de terrain; M. Charles Prevet achève la déroute.

M. Charles Prevet. — Le cas qui nous occupe est celui d'un petit entrepreneur dont le travail doit être terminé et qui voit ses ouvriers se retirer au moment où il part pour le service. C'est lui qui subira la responsabilité de leur départ. Pourquoi donc ne bénéficierait-il pas de la loi? (Vive approbation sur un grand nombre de bancs.)

On vote. La première partie de l'amendement est adoptée, et la Commission obtient qu'on lui renvoie les autres dispositions de ce contre-projet.

En fin de séance, le Sénat expédie le projet de loi relatif à la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles.

P. B.

Autour des Chambres

Une discussion qui traîne. — La Commission de revision.

Pendant que la Commission de revision examine le dossier Mazeau, confère avec les ministres, demande et obtient un supplément d'enquête, la Chambre poursuit, en séance, l'examen du budget.

On se prend à espérer, sans néanmoins en avoir la certitude, que la loi de finances de 1899 sera définitivement votée quelques semaines ou quelques jours avant le 1er janvier 1900. La machine administrative marchera quand même, alimentée par les douzièmes provisoires, et l'on accordera les crédits en bloc, lorsqu'ils auront été déjà dépensés en détail. Ce n'est pas une très bonne méthode; elle est de nature à séduire une Chambre qui allie agréablement l'incompétence à l'incapacité.

La Commission de revision, bien qu'elle émane de cette affligeante assemblée, de cette autre Chambre introuvable, montre cependant un esprit de prudence, une sagesse qui étonnent comme un anachronisme. Elle poursuit, lentement et sûrement, selon un mot connu, son enquête; elle fait preuve de mesure, de discrétion et, au milieu de tant d'agités qui se démènent, conserve son sang-froid.

Elle étudie très attentivement le dossier, examine chaque pièce, se renseigne et, à l'occasion, demande aux ministres un peu plus de lumière. Elle ne veut publier que des renseignements complets; elle se refuse à rendre publiques des accusations sans contre-partie, des accusations dirigées contre des magistrats dont elle n'a pas sous les yeux la défense.

Voici la note que la Commission communique aujourd'hui à la presse :

A la suite d'observations échangées entre le gouvernement et la Commission au sujet de l'enquête, le garde des sceaux a décidé de demander aux magistrats enquêteurs des renseignements complémentaires.

Cette note était à peine connue que M. Georges Berry, dont la vigilance ne sommeille jamais, convoquait son groupe, un groupe qui porte un beau nom : la Défense nationale! De mauvaises langues prétendent que M. Georges Berry, dans les circonstances graves, délibère avec M. Georges Berry; c'est une plaisanterie d'un goût détestable. Ce député de Paris est moins solitaire qu'on ne l'insinue. Il ne cherche point à se donner de l'importance; il en a tout naturellement.

Quoi qu'il en soit, le groupe de la Défense nationale, tout en affirmant ses préférences pour la proposition Rose, a proclamé son intention de se rallier au projet du gouvernement. Il a, en outre, chargé son bureau de s'entretenir avec le président du Conseil au sujet des conséquences du supplément d'enquête.

Les antisémites, d'autre part, ont voté cet ordre du jour :

Regrettant l'attitude équivoque du gouvernement dans l'affaire Dreyfus, réclamant la publication des pièces de l'enquête à laquelle il a été procédé sur des magistrats suspects de la Chambre criminelle, le groupe antisémite déclare qu'il acceptera, comme un minimum de satisfaction donné à l'opinion, le projet du gouvernement.

Enfin, on parle, à mots couverts, d'une interpellation pour aujourd'hui. Il est, sans doute inutile d'ajouter qu'elle visera l'Affaire.

Paul Bosq.

DANS L'ARMÉE

Le camp de Sathonay va reprendre en partie la vie que lui avait donnée son fondateur, le maréchal de Castellane. Il est désigné pour recevoir un des bataillons de zouaves attribués au camp retranché de Lyon, et pour devenir le grand centre de mobilisation des réservistes affectés à des corps régionaux, c'est-à-dire aux troupes non endivisionnées du Sud-Est. Telle est, du moins, la nouvelle apportée par les journaux de Lyon.

En prenant cette décision, le ministère de la guerre adopte enfin une conception rationnelle pour la réunion de certaines catégories des réserves.

Les zouaves réservistes, si nombreux en France, n'auront plus à se rendre dans les corps d'infanterie; ils reprendront contact avec leurs camarades et conserveront leur tenue; en un mot, ils s'imprégneront de nouveau de l'esprit de corps, dont la nécessité est plus grande que jamais avec le service à court terme.

Ce qui est bon pour les zouaves le serait plus encore pour les troupes de la marine. En supprimant le détachement de bataillons à Paris, on a commis une grosse faute, on a tari le recrutement de cette arme par des volontaires tirés de la partie aventureuse de la population. Bientôt on reconnaîtra qu'il faut revenir sur cette mesure fâcheuse. Mais alors on ne devra pas se borner à envoyer des « marsouins » à Paris, il faudra faire des centres de mobilisation sur plusieurs points : à Bordeaux, à Nantes, à Lille, à Lyon, à Toulouse, etc., afin de pouvoir encadrer et armer les réservistes. En temps de guerre, tous les moyens de transport étant organisés en vue de conduire des troupes à la frontière, les réservistes de la marine ne pourront gagner les ports excentriques où sont les dépôts de leurs régiments. Il faut donc créer des centres de mobilisation où l'on pourra rapidement armer et équiper un élément particulièrement précieux, puisqu'il comprend uniquement des hommes habitués à la guerre par les campagnes coloniales.

***

Les deux généraux de division promus par le décret que nous annoncions avant-hier, passent presque à la limite d'âge; l'un n'avait plus que quatorze mois à faire pour prendre sa retraite comme brigadier, l'autre quinze. Etant données les qualités de ces officiers généraux, il est regrettable qu'on leur ait accordé aussi tard la troisième étoile. De plus en plus, il semble que le grade de divisionnaire devienne simplement une récompense pour fin de carrière. Nous avons cependant besoin de généraux jeunes et actifs. Nous pourrions en avoir; on en propose d'ailleurs — pour la forme — en les mettant au-dessous de la fameuse *barre*, c'est-à-dire avec l'intention de ne pas les nommer avant longtemps.

Pour les brigadiers, il en est de même. Si M. le général Robert n'a que cinquante et un ans et M. le général de La Celle cinquante-trois; M. Poterat de Billy est né en 1840, les généraux Bassot et Larnac en 1841. Ces trois derniers parviendraient-ils à être divisionnaires, ce serait à l'extrême limite : aucun d'eux ne peut espérer devenir commandant en chef, moins encore inspecteur d'armée.

Il y a là un danger réel, car on ne paraît pas songer suffisamment à préparer le haut commandement. Si la génération de 1870 a pu nous fournir des chefs pleins de vigueur, capables de remplir encore, à soixante-dix ans et au delà, des fonctions écrasantes, comme les généraux Saussier, Billot et Jamont, cette bonne fortune nous sera désormais refusée. Sauf MM. de Négrier et Duchesne, aucun général ne peut espérer être maintenu après soixante-cinq ans; ces deux-là seulement ont commandé en chef devant l'ennemi.

Signalons que le général Bassot est membre de l'Institut; il appartient à l'Académie des sciences, section de la géographie et de la navigation. Bien que nommé au titre de l'infanterie, ce savant officier sort de l'Ecole polytechnique; il a appartenu à l'ancien corps d'état-major.

Ardouin-Dumazet.

DANS LA MARINE

Un décret vient de nommer au commandement de la marine en Tunisie le capitaine de vaisseau Ponty, actuellement commandant du cuirassé *Marceau*.

Cette mesure a une importance considérable. Elle consacre, en effet, l'autonomie des forces navales stationnées en Tunisie, et spécialement à Bizerte. De plus, les fonctions du nouveau commandant de la marine ont un caractère particulier, car il aura à faire continuer les travaux de l'arsenal de Sidi-Abdallah et à présider à la construction des forts et batteries destinés à protéger Bizerte. Il commandera les défenses mobiles et la division navale de la Tunisie; enfin, il aura les attributions analogues à celles du commandant de la marine à Alger.

Le capitaine de vaisseau Ponty était on ne peut mieux qualifié pour ce poste, car il avait présidé, en 1897, la Commission chargée de déterminer l'emplacement de l'arsenal de Sidi-Abdallah et d'établir un projet de défense de la rade de Bizerte.

M. le commandant Ponty arborera son pavillon sur le garde-côtes cuirassé la *Tempête*, déjà en station à Bizerte.

Marc Landry.

Chez les Gens de lettres

Sous la présidence de M. Henry Houssaye, de l'Académie française, le Comité de la cité Rougemont vient de prendre une importante et très intéressante résolution : il va créer « l'Encyclopédie de la Société des gens de lettres ».

Celle-ci est particulièrement à même de mener à bonne fin une telle œuvre. Ne compte-t-elle point dans son sein des membres de toutes les Académies, des historiens, des philosophes, des savants, des généraux, des vulgarisateurs comme MM. Alfred Duquet, Dionys-Lecomte, Camille Flammarion, Emile Gautier, Paul Vibert?

Ses 800 membres, qu'ils soient romanciers, poètes, philologues, professeurs, écrivains militaires, etc., ont chacun une spécialité.

On leur enverra la liste des noms à commenter, des termes à expliquer, des questions à traiter. Ils marqueront d'un signe les sujets dont ils désirent s'occuper. Naturellement ils seront plusieurs à s'inscrire pour le même mot. Le Comité choisira l'auteur le plus compétent. Il demandera le récit d'une bataille au général Hardy de Périni ou au commandant Schambion, une étude sur la Russie à la comtesse Lydia Rostopchine, l'histoire de l'escrime à M. Vigeant. Chaque article sera sous la responsabilité de l'auteur qui le signera.

Aujourd'hui, le public ne se contente point des descriptions écrites : il veut voir. Aussi de nombreux portraits ou dessins de toutes sortes s'ajouteront-ils au texte.

Bref, cette encyclopédie dépassera en exactitude, en variété, en éclat, tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Les éditeurs le comprennent bien. Déjà deux des plus grands sollicitent l'honneur et la faveur de la publier.

Tout en étudiant ce grand projet, le Comité s'occupe d'une matinée extraordinaire qu'il donnera au théâtre de la Gaîté, le mercredi 22 février, au profit de la caisse de secours de la Société. Comme c'est notre confrère Léo Claretie, neveu de l'administrateur de la Comédie-Française, qui est principalement chargé de cette représentation, on peut être sûr qu'elle sera très brillante.

En attendant, M. Ernest Benjamin organise le dîner qui aura lieu chez Marguery, le lundi 13 février, en l'honneur de M. Henri Lavedan, récemment élu membre de l'Académie française. Tous les académiciens qui font partie de la Société et tous les membres du Comité se promettent de donner, en assistant à ce banquet, un témoignage de sympathie au brillant et charmant auteur de *Catherine* et du *Vieux marcheur*.

Georges Rip.

LA REINE DES GUEUX

Une des choses comiques d'ici-bas, c'est notre facilité à croire à l'Union.

Avant 85, les Halles étaient divisées en deux Sociétés également prospères : la Renaissance et les Gueux.

Alors elles se disent : « A quoi bon deux Sociétés? L'accord est préférable à tout. Unissons-nous. »

Et elles s'unissent.

L'an dernier, pour une simple question de détail, elles se désunissent.

Il y a huit jours la Renaissance des Halles nommait sa Reine.

Hier nous avons assisté à l'élection de la Reine des Gueux.

Naturellement, quand il y a deux Sociétés, leur premier devoir est de procéder de façon différente.

A la Renaissance, les candidates avaient chacune un numéro sur la poitrine.

Chez les Gueux, pas de candidates, pas de numéros. C'est au peuple à désigner lui-même sa souveraine.

Je suis bien forcé de déclarer qu'il l'a fait en toute indépendance, car il y avait trois ou quatre belles personnes qui pouvaient se croire en droit d'avoir des chances; certains groupes leur promettaient même la royauté.

C'est une toute jeune fille qui, dès le premier tour, a été nommée Reine : Mlle Désirée Leroy, âgée de dix-sept ans, marchande de fleurs aux Halles.

On crie : « Vive la Reine! » Elle dit : « Attendez au moins que le président ait proclamé le scutin. »

Impossible, quand on est Reine, d'être plus républicaine!

Le président fait ce qu'elle désire. Un orchestre joue *la Marseillaise*. Alors on crie : « Vive la Reine! » Reconnaissez que ce n'est point banal.

Fort gentille, la nouvelle Majesté. Des yeux très noirs et très brillants, sous une épaisse et touffue forêt de cheveux châtains. Une frimousse parisienne, dont le profil, conséquemment, n'est pas du tout grec, mais dont la face, blanche et rose, est à la fois charmante et amusante.

On va maintenant élire, de même façon, le Roi. Des voix s'égarent sur trois ou quatre personnes, mais la majorité se porte sur un tout jeune garçon, très gentil et très blond, M. Grandhomme, qui se lève, salue, et se dirigeant vers Mlle Désirée, dit :

— Ma Reine, je vous demande la permission de vous embrasser.

Il paraît que celle-ci eût eu le droit de repousser l'élu et de demander un autre tour de scrutin.

De ce droit elle n'a point usé.

Et voici qu'on enlève les chaises, que l'orchestre se met à la place du bureau.

Le Roi et la Reine des Gueux vont ouvrir le bal.

Résultat : comme, au lieu d'une Reine, les Halles, cette année, en auront deux, il faudra que le Président de la République achète un bracelet de plus.

Il ne le regrettera point, si la Constitution lui permet d'embrasser Mlle Désirée Leroy, Reine des Gueux.

Charles Chincholle.

PETITS CARACTÈRES

Désormais personne ne pourra plus se plaindre de l'exiguïté de certains caractères dont les journaux se servent parfois. Le lecteur le plus myope a recouvré ses yeux de vingt ans, grâce aux verres Isométropes qui, beaucoup moins forts que les autres, évitent toute fatigue. Unique maison de vente à Paris, maison Fischer, 19, avenue de l'Opéra. Prix : 6 francs la paire franco.

Nouvelles Diverses

LA CHARITÉ

Nous avons reçu pour les misères recommandées par le *Figaro* :

A. J. M. (pour les familles Berlioux et Videlin), 40 francs. — Marie-Antoinette (pour les pauvres du *Figaro*), 10 francs.

LES ROSIÈRES DE SAINT-DENIS

Saint-Denis, selon la coutume, a couronné et marié hier ses rosières. Car, nous l'avons dit déjà plusieurs fois, le legs fait, il y a quatre cents ans, par le moine bénédictin dom Blasius, permet de doter plusieurs jeunes filles méritantes et, plus récemment M. Fleury, de son vivant administrateur du bureau de bienfaisance, a donné de quoi en doter une de plus.

Il y avait cette année quatre lauréates : Mlle Joséphine Decorminck, née le 5 juillet 1874, mariée à M. Louis Loriol; Mlle Louise Patrigeon, née le 20 octobre 1870, mariée à M. Grandmonge; Mlle Marie Péchard, née le 21 mars 1880, qui a épousé M. Gaché, et Mlle Berthe Ponsaint, née le 29 juillet 1878, qui est devenue Mme Blandin.

Chacune des nouvelles mariées a reçu une somme de huit cents francs qui constitue la dot décernée, en vertu du choix du bureau de bienfaisance.

LE DRAME DU PASSAGE TIVOLI

Nous avons raconté, le 8 décembre dernier, qu'un cordonnier nommé Joseph Weiss, demeurant, 10, passage Tivoli, avait frappé sa maîtresse, Marie Grégoire, de vingt coups de couteau. Le meurtrier, croyant sa victime morte, cessa de s'acharner sur elle.

Malgré ses horribles blessures, Marie Grégoire survécut, et, hier, dans le cabinet de M. le juge d'instruction Lemercier, elle a été mise en présence de son ancien amant.

Weiss s'est montré cynique d'abord, puis repentant. Il a dit au magistrat qu'il avait tenté de tuer Marie Grégoire au cours d'un terrible accès de jalousie.

Après son interrogatoire, Weiss a été reconduit à la prison de la Santé.

L'instruction de M. Lemercier est près d'être close et ce magistrat remettra son rapport au Parquet, dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Un triste accident s'est produit, hier matin, rue de Rivoli.

Un enfant de sept ans, Paul Longet, dont les parents occupent un appartement au cinquième étage, entendant des soldats passer dans la rue, courut à la fenêtre. Pour mieux voir, le petit imprudent monta sur une chaise. Mais il perdit l'équilibre, bascula par-dessus l'appui et vint s'abattre sur le trottoir, où il se fractura le crâne. Le malheureux enfant s'est tué net.

De nombreux vols étaient commis, depuis quelque temps, sur les quais du canal de l'Ourcq, où sont déposées chaque jour des marchandises amenées de l'extérieur par des péniches. La police, prévenue, avait bien organisé une surveillance, mais elle ne donnait aucun résultat. Les vols avaient même cessé. Les malfaiteurs se méfiaient.

Deux agents eurent alors recours à un stratagème qui a eu une pleine réussite. Ils se cachèrent dans des caisses vides qu'ils disposèrent de façon à embrasser, sans être vus, une grande partie du quai.

Hier, vers trois heures du matin, deux individus arrivèrent avec une voiture à bras et se mirent en devoir de charger sur leur véhicule deux fûts remplis d'alcool. L'opération terminée, ils se disposaient à s'en aller avec leur butin, lorsque les agents, sortant brusquement de leur cachette, leur sautèrent dessus et les arrêtèrent.

Ces deux chenapans, qui se nomment Eugène Robier, dit « Toto », et Louis Etienne, dit « Titi », ont reconnu qu'ils étaient affiliés à une bande de malfaiteurs qui s'étaient donné pour spécialité de commettre des vols sur les quais, mais ils ont énergiquement refusé de nommer leurs complices.

On les a envoyés au Dépôt.

LES DÉSESPÉRÉS

Avant-hier, vers minuit, une très vive discussion s'éleva, dans un grand café de la rive gauche, entre une jeune femme de vingt-cinq ans, Esther Verrier, et un étudiant, son « ami ». Celui-ci ayant déclaré à sa maîtresse qu'il ne saurait subir plus longtemps ses boutades, et qu'il était décidé à reprendre sa liberté, Esther s'emporta en violentes réclamations et quitta l'établissement en s'écriant qu'on ne la verrait plus, qu'elle allait se tuer.

On n'attacha pas grande importance à cette menace, dont la jeune femme était coutumière. On eut tort, car elle ne devait pas tarder à mettre son projet à exécution.

Quatre heures plus tard, en effet, elle se jeta, place Denfert-Rochereau, sous un fiacre qui passait. Le cocher put arrêter à temps son cheval. La pauvre fille n'en a pas moins été assez sérieusement blessée.

Après avoir reçu des soins au poste le plus proche, Esther Verrier a été, sur sa demande, reconduite chez elle.

A quatre heures du matin, également, un homme de cinquante-sept ans, Edouard Dammery, qui, à la suite d'une assez longue maladie avait été congédié de la maison où il était employé, et était tombé dans une affreuse misère, a tenté de se suicider sur la place d'Italie, en se tirant un coup de revolver dans la tempe droite.

Ce malheureux a été transporté à l'hôpital de la Pitié. Son état inspire les plus vives inquiétudes.

A sept heures, une femme d'une quarantaine d'années s'est jetée dans la Seine, du haut du pont d'Austerlitz. Des mariniers se sont portés à son secours, mais ils n'ont pu réussir à sauver cette infortunée dont le corps a été emporté par le courant.

Les époux B..., demeurant rue Jeanne-d'Arc, vivent en mauvaise intelligence. Hier, à la suite d'une vive querelle, B... dit à sa femme :

— Je vais me promener, et je reviendrai dans une heure; tu seras probablement plus calme!

Et il l'enferma à double tour dans sa chambre.

La femme B... se mit à la fenêtre et, quand elle vit revenir son mari, elle lui cria :

— Tu as voulu me jouer un vilain tour, je vais prendre ma revanche! Ne pouvant sortir par la porte, je saute par la fenêtre, ramasse-moi!

Et elle se précipita du troisième étage dans la rue. Elle faillit tomber sur son mari qui, en voyant gémir sa femme qui s'était cassé, dans sa chute, un bras et une jambe, tomba évanoui à ses côtés.

Mme B... a été conduite à l'hôpital de la Pitié.

PARIS LA NUIT

Les frères Neurtemotte, demeurant rue des Marais, entraient dans le débit de vins tenu, rue des Marais également, par M. Barrault. Comme ils paraissaient être en état d'ivresse, M. Barrault, fidèle observateur de la loi sur l'ivresse, se refusa à leur servir les consommations qu'ils avaient demandées.

Une violente altercation fut la conséquence de ce refus. M. Barrault ayant menacé de les faire expulser de chez lui par des gardiens de la paix, l'un des frères s'arma de son couteau et en porta deux coups au débitant, en pleine poitrine.

Le blessé, dont l'état est assez grave, a été transporté à l'hôpital Saint-Louis.

Les frères Neurtemotte ont été arrêtés et envoyés au Dépôt.

Vers deux heures du matin, hier, plusieurs cochers de la Compagnie l'Urbaine, qui venaient de remiser leurs voitures, ont été pris à partie, rue de Flandre, à l'angle de la rue de l'Ourcq, par trois rôdeurs qui ont fait feu sur eux de leurs revolvers. Deux des cochers ont été blessés.

Au bruit des détonations, des gardiens de la paix sont accourus et les rôdeurs ont été arrêtés et dirigés, dans la matinée, sur le Dépôt.

INEPTE PARI

Un employé âgé de vingt-trois ans, Lucien Lecomte, se trouvait, avant-hier soir, vers cinq heures, rue Monsieur-le-Prince, dans un débit de vins dépendant d'un hôtel meublé où il avait, dans l'après-midi, retenu une chambre. Un ami, en compagnie duquel il était venu, le mit au défi d'absorber vingt verres d'absinthe, dans un espace de temps déterminé.

Lucien tint le pari et le gagna. A huit heures il sortit, manifestement gris, en disant :

— J'ai vraiment besoin de prendre l'air.

Deux heures plus tard, des cris partant du troisième étage de l'hôtel mirent toute la maison en émoi. On accourut et on trouva un des locataires, M. S..., étendu sur le palier, en proie à une terreur folle et criant :

— Là haut! là haut! en désignant l'étage au-dessus.

On alla voir et on trouva Lucien Lecomte pendu à la rampe de l'escalier. La corde fut immédiatement coupée, mais c'est en vain qu'on tenta de rappeler le pauvre garçon à la vie.

LE FEU

Un commencement d'incendie a éclaté, hier soir à huit heures et demie, au Grand-Hôtel, dans une chambre du quatrième étage.

Trois pompes à vapeur se sont rendues sur les lieux, et leur venue a provoqué un attroupement considérable.

Les dégâts se réduisent à quelques tentures brûlées.

Jean de Paris.

Mémento. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 4e semaine, 870 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (884), et très inférieur à la moyenne ordinaire des semaines de janvier (1,088). L'état sanitaire est donc très satisfaisant.

On a célébré à Paris 431 mariages et enregistré la naissance de 1,218 enfants vivants (607 garçons et 611 filles).

— Des mariniers ont retiré, hier après-midi, du canal Saint-Martin, le cadavre, d'un jeune homme d'une vingtaine d'années ayant fait un assez long séjour dans l'eau. L'identité du noyé n'ayant pu être établie, le corps a été porté à la Morgue.

J. de P.

AVIS DIVERS

EN UNE SEULE APPLICATION, cheveux blancs reprennent nuance première avec la *BAMMATRICINE*, nouvellement perfectionnée, de la *Parfumerie Exotique*, 35, rue du 4-Septembre. Indiquer nuance, 6f; fco mdt 6,85.

PETIT PAIN RICHELIEU 92. — Tél. 126.20.

GOUTTE, GRAVELLE, RHUMATISMES
Guérison immédiate assurée par
LA LISERONINE DAVYSONN
(Envoi franco de la brochure)
PHARMACIE NORMALE, 17 et 19, rue Drouot, 15 et 17, rue de Provence, Paris.

CRÈME VELOUTINE. *Ch. Fay*, 9, r. de la Paix, Paris

CHEVEUX PROPRES et sains par le nettoyage en dix minutes à l'*ANTISEPTIQUE* de LENTHÉRIC, 246, rue Saint-Honoré, Paris. 4 francs. — Franco, 4 francs 85.

ÉCLAT ÉBLOUISSANT DES YEUX par la *Sève sourcilière* qui brunit, épaissit cils et sourcils. *Parfrie Ninon*, 31, r. du 4-Septembre.

Informations

Conseil de cabinet. — Les ministres se sont réunis hier matin, en Conseil de cabinet, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Charles Dupuy.

Le Conseil a décidé d'organiser une fête de la mutualité scolaire qui aura lieu le 12 mars, à la Sorbonne, et au cours de laquelle seront distribuées les récompenses décernées par le gouvernement aux membres de l'enseignement qui s'occupent de mutualité. Le gouvernement sera représenté à cette cérémonie par les ministres de l'intérieur, de l'instruction publique et du commerce.

M. Charles Dupuy a annoncé qu'il avait accepté de présider, le 25 février, l'assemblée générale de la Société de secours mutuels « La Prévoyance commerciale », et, le 9 avril, l'assemblée générale de la Société de secours mutuels « La Couturière ».

Armée. — Le général de brigade Demimuid Treuille de Beaulieu, commandant l'artillerie du 3e corps, membre de la Commission militaire de médecine et d'hygiène vétérinaires, est placé, à dater du 3 février, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Marine. — Le lieutenant de vaisseau Boissière est désigné pour occuper l'emploi d'at-

Ayuntamiento de Madrid

taché naval près la légation de France au Japon.

Le lieutenant de vaisseau de Faramond de Lafajolle est désigné pour occuper l'emploi d'attaché naval à Washington.

⁂ Sont nommés :

Le capitaine de vaisseau Merleaux-Ponty, au commandement de la marine à Bizerte, de la division navale de Tunisie, et du cuirassé garde-côtes la *Tempête*.

Le capitaine de vaisseau Lecomte, au commandement du cuirassé d'escadre le *Marceau*, dans la division d'instruction.

Le capitaine de vaisseau Mallet, au commandement de la marine en Corse.

A la Sorbonne.—L'amphithéâtre du doctorat de la Nouvelle-Sorbonne présentait mercredi un aspect inaccoutumé.

M. Pompiliu Eliade, un des plus brillants représentants de la colonie roumaine à Paris, passait ses thèses sur « l'Influence de la littérature française sur l'esprit public en Roumanie. »

Le candidat s'est très vivement et très intelligemment défendu contre les attaques, quelquefois acerbes, de M. Seignobos. On a parlé de l'ex-député musulman, et tout le monde a ri d'un bel éclat.

M. Denis, M. G. Perrot et M. Brunot complétaient le jury qui, après avoir félicité l'auteur de son don de parole et de son talent d'écrivain, l'ont reçu au grade de docteur ès lettres, avec mention honorable, aux applaudissements de ses compatriotes, qui avaient véritablement envahi le monument de M. Venot.

En somme, une bonne journée, où l'on s'est un peu déridé — ce qui est rare à la Sorbonne.

Bal. — Demain samedi, dans les salons de l'hôtel Moderne, 8 bis, place de la République, l'Association amicale des anciens élèves de l'école municipale Turgot donnera un grand bal de bienfaisance au profit des fonds d'assistance et de secours.

MM. les officiers de réserve et de la territoriale sont autorisés par M. le gouverneur militaire de Paris à assister, en tenue, à cette fête toute philanthropique.

Figaro à la Bourse

Jeudi 2 février.

Ce matin, on faisait courir le bruit qu'il y avait de gros retraits d'or à la Banque d'Angleterre. On n'y a cru qu'à moitié, mais enfin, la rumeur a produit une impression désagréable. Elle était d'ailleurs inexacte, cette rumeur; à telle enseigne, que la Banque anglaise, loin de souffrir d'une disette de métal jaune, a pu abaisser de 3 1/2 à 3 0/0 le taux de son escompte. Cette fois, la nouvelle était officielle. Elle a été accueillie avec satisfaction, mais sans ces manifestations enthousiastes dont une réduction d'escompte à la Banque d'Angleterre est quelquefois l'objet. D'abord, je vous dirai qu'on s'y attendait un peu, et que personne, à Paris ou ailleurs, n'a plus grand'peur de ce resserrement de l'argent avec lequel on nous a tant tracassés depuis quelque temps. Ensuite, on a, ce semble, jugé qu'il était inutile et même peut-être dangereux de pousser avec une nouvelle vigueur, et sans se donner le temps de reprendre haleine, un mouvement déjà suffisamment ample. On s'est donc borné à consolider les cours des valeurs qui ont tant monté ces temps-ci. C'est comme un retour à la vieille méthode, qui avait bien son prix.

Il y a donc, en somme, une ombre de tassement sur le *Rio*, la *De Beers*, l'*Extérieure espagnole* et toutes les autres petites folles qui ont passé la dernière quinzaine à conjuguer le verbe effervescer. En revanche, les valeurs françaises, et spécialement les établissements de crédit, ont manifesté une activité de très bon aloi, et qui se traduit par des plus-values agréables, soit 6 francs sur la *Banque de Paris* à 979, le *Comptoir d'Escompte* à 602, la *Société générale* à 551, la *Banque internationale* à 565, et 8 francs sur le *Crédit lyonnais* à 901. N'oublions pas le *Crédit foncier*, qui progresse de 13 francs à 763, et dont les obligations sont de plus en plus demandées : la *Communale 1879* à 497, la *Communale 1892* à 495, la *Foncière 1885* à 494, la *Foncière 1895* à 491, etc. Il est clair que tout cela ne tardera pas à atteindre le pair.

=

Nos *rentes* sont fermes, mais sans-plus : les plus-values sont de 5 à 7 centimes seulement pour le *3 0/0* à 102 70 et le *3 1/2 0/0* à 104 07. Au comptant, immobilité absolue; un premier cours, et c'est tout.

Des réalisations, dont le signal est venu d'Allemagne, font reperdre 60 centimes à l'*Extérieure* à 53 55 après 54. Le *6 0/0 Cubain* recule de 8 francs à 212, le *5 0/0* de 3 francs à 185. Les obligations des chemins espagnols restent très fermes. L'*Italien* est à 93 95 au lieu de 94 15; il a fait 94 20 au plus haut. Les *3 0/0 russes* progressent un peu, le *1891* à 94 95, le *1896* à 95 90. Peu de variations sur le *Turc C* à 28 15 après 28 10 et 28 25 et le *Turc D* à 23 70. La *Banque ottomane* monte de 558 à 565. Un peu de réaction sur le *4 0/0 brésilien* à 63; le reste du groupe, *5 0/0, Minas-Geraes, Espirito Santo*, etc., est très fermé.

L'*Obligation Ville de Paris 1892-94* a toujours un bon courant d'affaires. Si on la compare aux obligations des chemins de fer 2 1/2 0/0, on constate qu'elles leur sont préférables. Ces dernières rapportent 0 30 0/0 de plus; mais comme la valeur des lots des *obligations de la Ville de Paris* vaut 0 50 0/0 par titre et par an, la balance doit pencher en leur faveur.

Le *Lyon* gagne 2 fr. à 1,927; le *Midi* 16 francs à 1,420; le *Nord* 25 francs à 2,129; l'*Est* 3 fr. à 1,048; l'*Ouest* 8 fr. à 1,208.

Hausse de 30 fr. sur le *Suez* à 3,605, de 35 fr. sur la *Thomson-Houston* à 1,300, de 10 fr. sur le *Gaz* à 1,312, de 25 fr. sur l'*Omnibus* à 1,800. Les *Wagons-Lits* gagnent 5 fr. à 755, la *Sosnovice* 15 fr. à 1,530, la *Fives-Lille* 3 fr. à 553, les *Chaussures incroyable* 2 fr. 25 à 222, la *Rakhmanovka* 5 fr. à 740. Les *Chargeurs réunis* sont calmes à 1,175. Sur la *De Beers* à 769, variation de 1 fr. seulement; même variation sur le *Rio* à 994, après 992 et 1,009. Les *Mines d'or* sont très actives et très fermes, la *Goldfields* à 223, la *Ferreira* à 607, la *Geldenhuis Estate* à 190, la *Lancaster* à 85, etc.; ce sont des plus-values de 2 à 5 fr. Plus favorisée, l'*East Rand* monte de 12 fr. à 213 50, et la *Rand Mines* de 20 fr. à 1,072. Tout le reste est fort bien tenu.

Le Boursier.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

BANQUE DE FRANCE. — Bilan du 26 janvier au 2 février 1899. — Principales variations : *Augmentations* : Portefeuille, 39 1/2 millions; Avances sur titres, 4; Circulation des billets, 65 1/2. *Diminutions* : Encaisse-or, 1 1/3 million; Comptes courants particuliers 4 3/4; Comptes courants du Trésor, 48 1/4. *Bénéfices* bruts, 602,876 francs. *Dépenses* : 441,319 francs.

— CHEMINS DE FER FRANÇAIS. — Recettes des grandes Compagnies pour la troisième semaine de 1899, comparées avec celles de la semaine correspondante de 1898. — *Augmentations* : Ouest, 105,000; Lyon, 320,000; Est, 105,000; Orléans, 200,000; Nord, 112,000; Midi, 75,000.

— WAGONS-LITS. — Recettes du 11 au 20 janvier, 233,685 contre 218,239 pour la décade correspondante de 1898. Du 1er janvier au 20, on a encaissé 461,376 fr. soit une augmentation de 44,153 francs, au 10 58 0/0, pour la même période de l'an dernier.

L'Equitable des Etats-Unis

Dans un précédent article, nous avons publié les chiffres préliminaires de l'exercice de 1898 de cette importante Compagnie d'assurances sur la vie. Fondée le 26 juillet 1859, elle a par conséquent vingt-neuf années et demi d'existence, et, si l'on veut bien se rendre compte que c'est après un nombre d'années relativement restreint qu'elle a obtenu d'aussi merveilleux résultats, on sera vite amené à conclure que son administration a été habile, prudente et libérale et qu'elle a su par l'ingéniosité de sa combinaison, et par une loyauté absolue dans ses rapports avec ses assurés, s'attirer les sympathies et le concours dévoué du public riche, éclairé et intelligent.

Il est encore à remarquer que l'Equitable, dernière venue parmi les grandes Mutuelles américaines, a été en quelque sorte, nous osons le dire, leur éducatrice et qu'elle s'est imposée leur modèle. C'est elle, en effet, la première qui a entrepris les réformes les plus sérieuses et les plus considérables en matière d'assurance-vie; c'est elle qui, en 1868, a créé le système de l'accumulation des bénéfices, système dont les résultats ont été si concluants que successivement toutes les autres Compagnies se sont empressées de l'appliquer, suivant les règles si heureusement établies par l'Equitable. C'est donc bien à l'Equitable que revient l'honneur d'avoir donné à l'assurance sur la vie l'impulsion et les idées de progrès qui lui avaient manqué jusque là et qui en ont fait une des plus belles institutions philanthropiques qui soient au monde.

Et, à ce propos, il nous a paru intéressant pour nos lecteurs de rechercher quelle était, au même anniversaire, c'est-à-dire après quarante années d'exercice, la situation des principales Compagnies d'assurances américaines, sœurs aînées de l'Equitable.

En effet, nous avons pu établir d'une façon précise la comparaison suivante :

Situation après quarante années d'exercice, des plus importantes Compagnies américaines d'assurances sur la vie, dont plusieurs opèrent en France.

L'Equitable des Etats-Unis, fondée le 26 juillet 1859. Situation au 31 décembre 1898 (39 années et demie d'exercice, chiffres préliminaires.)

Assurances en cours.........	Fr.	5.079.046.000
Fonds de garantie.................		1.321.588.500
Excédant de l'actif sur le passif..		285.048.500

Autre compagnie américaine, fondée le 25 novembre 1858. Situation au 31 décembre 1896 :

Assurances en cours.........	Fr.	2.140.876.816
Fonds de garantie.................		535.343.078
Excédant de l'actif sur le passif..		116.138.906

Autre compagnie américaine, fondée le 1er février 1843. Situation au 31 décembre 1893 :

Assurances en cours..........	Fr.	1.777.386.400
Fonds de garantie.................		522.997.892
Excédant de l'actif sur le passif..		33.514.484

Autre Compagnie américaine fondée le 17 avril 1845. Situation au 31 décembre 1885 :

Assurances en cours..........	Fr.	1.345.815.031
Fonds de garantie.................		345.030.732
Excédant de l'actif sur le passif..		51.087.527

Autre Compagnie américaine fondée le 15 décembre 1846. Situation au 31 décembre 1886 :

Assurances en cours..........	Fr.	546.924.749
Fonds de garantie.................		288.726.916
Excédant de l'actif sur le passif..		27.157.451

Cette comparaison est suffisamment éloquente et se passe de commentaires. Nous pourrions compléter ce parallèle, et d'une façon plus éclatante encore, car nous avons sous les yeux la situation, à leur cinquantième anniversaire, de trois des Compagnies citées plus haut. Aucune d'elles, après cinquante années d'exercice, n'a obtenu, et à beaucoup près, des résultats comparables à ceux de l'Equitable, après trente-neuf ans et demi seulement.

Ce simple énoncé de chiffres, mieux que tous les raisonnements, permettra d'apprécier la situation absolument exceptionnelle de l'Equitable et fera comprendre à nos lecteurs combien justement elle peut se dire la plus puissante Compagnie du monde.

TÉLÉGRAMMES ET CORRESPONDANCES

Du 2 Février

Le voyage de la reine Victoria

CHERBOURG. — L'arsenal a été prévenu que la reine d'Angleterre arrivera définitivement le 7 mars.

Nouvelles maritimes

BREST. — Les principaux cuirassés de l'escadre de la mer du Nord vont entrer dans l'arsenal, pour réparations.

L'*Amiral-Baudin* aura son réduit cuirassé. Le *Dupuy-de-Lôme* subira de nombreuses modifications.

Le *Formidable* est entré aujourd'hui dans le bassin. Le grand mât de ce bâtiment a été coupé, il sera remplacé par un mât de signaux.

Ces travaux demanderont environ quinze jours.

La mort d'Edmond Mame

TOURS. — Edmond Mame s'est éteint sans souffrance, ayant près de lui sa femme, son frère M. Armand Mame, son beau-père M. E. Boullay, et Mme Boullay née Archdeacon.

M. Paul Mame son père, qui était en route pour l'aller rejoindre, au moment où parvenait à Tours la mauvaise nouvelle, n'a dû apprendre la perte qui l'atteint si cruellement, qu'en arrivant à Menton.

La consternation ici est grande. D'une intelligence très vive, très travailleur, très affable, Edmond Mame sera surtout regretté de ses ouvriers qui, unanimement, avaient pour lui l'admiration et la sympathie les plus sincères.

Les obsèques ne sont pas encore fixées. On pense qu'elles auront lieu lundi.

Fouilles archéologiques

SANCERRE. — Mlle de Crussol d'Uzès dirige ici d'importantes fouilles archéologiques, sur l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Romble. Ces fouilles ont fourni déjà des résultats fort intéressants. On vient de découvrir les bases d'un édifice du onzième siècle.

Manifestation patriotique

VERDUN. — A l'issue du tirage au sort, les conscrits du canton, réunis, se sont rendus à la cathédrale. L'archiprêtre a prononcé un sermon patriotique et béni une couronne que les conscrits, accompagnés de la musique municipale et d'une foule nombreuse, sont allés déposer sur le monument commémoratif du siège de 1870.

Le sacre de Mgr Rumeau

AGEN. — Ce matin, à dix heures, a eu lieu le sacre de Mgr Rumeau, ancien vicaire général du diocèse d'Agen, récemment nommé évêque d'Angers.

Le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, présidait.

Mgr Cœuret-Varin, évêque d'Agen, a procédé à la cérémonie du sacre, assisté de Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc.

Etaient présents : NN. SS. Balain, archevêque d'Auch; Rougerie, évêque de Pamiers; Fiard, évêque de Montauban; Renouard, évêque de Limoges; Jauffret, évêque de Bayonne; Frébot, évêque d'Angoulême; Erard, évêque de Cahors; les abbés mitrés des Bénédictins de Saint-Maur, de Glaureuil, et de la Trappe de Bellefontaine, et de nombreux prêtres venus de tous les points du département, de la région et du département de Maine-et-Loire. Plus de quinze cents personnes occupaient l'enceinte de la cathédrale.

Dans l'assistance, aux places d'honneur, remarqué : M. Joseph Chaumié, sénateur, maire d'Agen; le préfet du Lot-et-Garonne, M. Gazuilhe, secrétaire général; M. Liénard, vice-président du Conseil de préfecture; les généraux Blancq, commandant la 65e brigade, et Clément; M. Chrétien, lieutenant-colonel, commandant la 17e légion *bis* de gendarmerie; les sénateurs de Maine-et-Loire, MM. Bodinier et Merlet; les députés MM. Bougères, d'Angers, et de Grandmaison, de Saumur; le recteur de la faculté catholique d'Angers et les notabilités d'Agen.

Ce soir a eu lieu, au grand séminaire, un dîner de quatre cents couverts.

Le meurtrier de la fille Bonassi

NICE. — Le meurtrier de la fille Bonassi a été arrêté. C'est le nommé Jean Giraudo, frère de la victime de cette fille. Il a avoué avoir été poussé par la vengeance. Giraudo a déclaré à M. Savelli, dans un interrogatoire subi aujourd'hui, qu'après la séance de la Cour d'assises, il se rendit directement place Garibaldi, chez un armurier, acheta un couteau et se dirigea vers la place d'Armes, allant à la rencontre de la fille Bonassi.

Cet individu comparaîtra devant la Cour d'assises des Alpes-Maritimes pendant la session d'avril. Il est âgé de vingt-sept ans, marié et père d'un enfant.

L'état de la victime, qui n'a pas succombé au terrible coup de poignard qu'elle a reçu, est de plus en plus grave.

Navires échoués

ALGER. — Ce matin, à quatre heures, le vapeur anglais *Edith-Houche* a chassé sur ses ancres et est venu s'échouer contre la grande jetée.

Grâce à une manœuvre du commandant du port, l'*Edith* a pu être renfloué, mais une voie d'eau s'est déclarée dans l'un de ses flancs et son hélice est brisée.

L'*Edith* a été solidement amarré, mais la mer est agitée et l'on craint qu'il ne soit emporté par un coup de mer.

Le vapeur français *Nantes-Le Havre*, capitaine Joffray, est venu faire côte en face de la gare maritime. L'équipage a été sauvé; mais il sera probablement impossible de renflouer le navire, à cause de sa mauvaise position. La mer le pousse continuellement contre les rochers.

L'*Edith-Houche* avait un chargement de charbon et le *Nantes-Le Havre* un chargement d'orge.

Victime du devoir

ALGER. — Les obsèques d'un jeune étudiant en médecine israélite, Félix Jaiis, qui donna ses soins aux typhiques et contracta à leur chevet la maladie qui devait l'emporter, ont eu lieu aujourd'hui, à trois heures. Le cortège, composé de plusieurs milliers de personnes, a traversé la ville par ses grandes artères.

Sur tout le parcours, l'impression a été profonde. Pas un cri n'a été poussé, aucune note discordante n'est venue de la foule qui se découvrait partout avec respect et émotion. Derrière le cercueil, un infirmier de l'hôpital portait un coussin sur lequel avait été placée la médaille d'or décernée par M. le gouverneur général.

ORAN. — Les deux navires de guerre allemands sont partis ce matin, après trois jours de relâche dans notre port, pendant lesquels les équipages, descendus à terre, ont été accueillis avec une correction parfaite. Pas le moindre incident à signaler.

Argus.

LES THÉATRES

Ambigu-Comique : *Le Roi des mendiants*, drame en cinq actes, de M. J. Dornay et A. Matthey.

Quelque goût que j'aie pour le mélodrame, quelque pointe de partialité où je me laisse aller, je l'avoue, pour les théâtres qui en maintiennent le genre parmi nous, je suis forcé d'avouer que la pièce de l'Ambigu dépasse un peu la licence que le mélodrame a d'être incohérent et invraisemblable. Il est entendu que l'auteur dramatique a droit à un postulat. Mais, ici, le postulat est requis à chaque tableau, à chaque situation nouvelle. Le public a commencé par accepter ces lettres de change tirées sur sa complaisance; mais il a fini par ne pas les payer et par les laisser protester. Je note que Matthey, l'un des auteurs nommés, n'est autre qu'Arthur Arnould. Or Arnould, qui avait fait partie de la Commune, homme parfaitement estimable d'ailleurs, qui, sous ce pseudonyme de Matthey, a été un laborieux romancier populaire, parfois bien inspiré, est mort depuis longtemps. Il n'est pas possible que l'Ambigu n'ait pas eu la faculté de donner au public quelque œuvre plus littéraire et moins surannée que ce *mélo* qui date trop et dont les mérites, même, au goût d'autrefois, tournent en défauts au goût plus simple d'aujourd'hui. Certes, il faut défendre, sauver le mélodrame populaire. Mais ce doit être en le renouvelant un peu et non en jouant des œuvres qui semblent vouloir être un répertoire de ses côtés faibles ou trop conventionnels, poussés jusqu'à la plus grande exagération.

Raconter *le Roi des mendiants* scène par scène, je ne m'en sens pas le génie. Voici l'histoire, simplifiée. Un homme riche a deux neveux. Il en aime un, de Rives, et il déteste l'autre, Noirtier. Mais le neveu qu'il aime s'étant marié contre son gré, il modifie le testament fait d'abord en sa faveur. Il lègue donc sa fortune non à ce neveu, mais à l'enfant dont sa femme est enceinte au moment où il teste. Si l'enfant meurt, la fortune ira à l'autre neveu. Donc, Noirtier a grand intérêt à ce que l'enfant disparaisse. Pour cela, étant un coquin, il persuade à sa cousine de faire ses couches à Paris, chez la sage-femme Sophie Brunel. Celle-ci est la maîtresse d'un bandit, Martingale. Et, d'accord avec lui et avec Sophie, Noirtier fait disparaître l'enfant, étant bien convenu que la disparition sera définitive. Mais Martingale, homme de précaution, montre bien au médecin un enfant mort. Seulement, ce n'est pas celui qu'il devait étouffer. Par ses soins, cet enfant, une petite fille, est placé à la campagne comme enfant trouvé, avec un signe de reconnaissance. Cette petite fille s'appelle Hélène. Puis, pour se débarrasser de sa complice Sophie, Martingale la dénonce comme « faiseuse d'anges » : résultat, quinze ans de prison. De son côté, il se fait voleur et est pris en tête-à-tête avec une caisse : résultat, quinze ans à la Nouvelle. Voilà un côté de l'affaire réglé.

Dix-huit ans après ces événements, Jeanne de Rives (c'est la mère d'Hélène) est dans la misère. Elle croit toujours sa fille morte. Celle-ci — Hélène — est bouquetière et modèle de toutes les vertus. Noirtier, grâce aux trois millions dont il a hérité par un crime, a épousé une comtesse veuve, qui a un fils, René, officier de marine, et qui a donné à son second mari un autre enfant, Juliette. Mais un autre personnage entre en scène : c'est M. de Roncey. Celui-ci, veuf, ayant un fils (cercleux imbécile), du nom d'Hector, est, d'apparence, un riche rentier et un philanthrope admirable. En réalité, c'est un industriel très canaille. Il a imaginé de syndiquer les mendiants de Paris, qui le reconnaissent pour chef et l'appellent le Roi des Mendigots. Il les protège, fait leurs affaires, place leurs économies, non sans en prélever une part royale. C'est bien un peu extraordinaire, cette franc-maçonnerie dont personne ne se doute et dont personne n'a trahi le secret. C'est un postulat encore, mais je ne m'arrêterai pas à les compter.

Or, voici que de Roncey reçoit la visite de Martingale, retour de la Nouvelle. Jadis, Martingale faisait partie de la corporation des mendiants. Il devrait en être chassé, car l'honorable corporation repousse les voleurs et les assassins. Mais il sait le secret de de Roncey, qui le fait réadmettre dans la compagnie. De plus, il lui propose une affaire. Cette affaire, c'est de retrouver Hélène et de faire chanter Noirtier, grâce à cette découverte. De Roncey tope. Le diable, c'est qu'Hélène est disparue, la femme qui l'élevait étant morte. Mais de Roncey se charge de la retrouver; d'ailleurs, soyez tranquille, elle se retrouvera. Car aux collaborateurs nommés sur l'affiche il faut ajouter « le hasard providentiel ». C'est même lui qui a le plus fait pour le drame.

Le hasard fait donc que Jeanne de Rives vient demander des secours à de Roncey et lui raconte son histoire; que cette même Jeanne se rend chez la comtesse, femme de Noirtier, pour avoir un emploi, lui raconte également sa vie et est reconnue par elle pour sa cousine; que René, fils de la comtesse, est respectueusement amoureux d'Hélène, dont Hector, le fils de de Roncey, est également épris, sans respect; qu'Hélène, qui est la fleuriste de Noirtier, sauve la vie à la fille de celui-ci, Juliette. Ceci étant, Noirtier et de Roncey, ayant découvert qu'Hélène est la fille de Jeanne, sont mus par des intérêts divers. L'intérêt de Noirtier est qu'Hélène disparaisse, pour de bon : celui de de Roncey est qu'on la reconnaisse pour fille de Jeanne, car il a, de celle-ci, une promesse formelle qu'Hélène, si de Roncey la rend à sa mère, épousera le jeune de Roncey, Hector. Noirtier charge donc Martingale d'assassiner Hélène : de Roncey charge Valensol et Cabriolet, deux « mendigots » à ses ordres, de la protéger. Mais le premier obstacle à l'assassinat d'Hélène vient de Sophie. Sophie, c'est la sage-femme qui, sortie de prison, a juré de se venger de son ancien amant qui l'a dénoncée. Elle surprend donc, feignant l'ivresse, le complot de Noirtier et de Martingale et, au lieu de se taire et de le déjouer, elle a la sottise de se dresser devant eux. C'est un effet, mais il ést absurde et ne fait honneur qu'à la comédienne, Mme Delphine Renot, qui est excellente. Sur quoi Martingale fourre Sophie dans une cave, d'où elle sort, d'ailleurs, je ne sais comment. Ceci fait, Martingale donne un coup de couteau à Hélène. Mais il ne la tue pas. Le fils de Roncey, qui passait par là (vers minuit), habillé en vélocipédiste sur un canot à vapeur, trouve Hélène par terre, sur le bord de la Seine, et l'emmène à Choisy pour la violer. Mais elle s'échappe par la fenêtre. Tout ce monde se retrouve chez Noirtier, à qui son beau-fils reproche ses crimes, découverts et avoués par Sophie reparue, et à qui il conseille de se tuer. Comme il renâcle, sa propre fillette Juliette le tue par hasard, en jouant avec un revolver qui lui tombe sous la main, Noirtier ayant eu l'idée bizarre de tirer des moineaux dans son hôtel du quai d'Anjou, à dix heures du soir... De Roncey, son fils et Martingale iront se faire pendre ailleurs. Sophie se fera honnête fille et Hélène, rendue à sa mère, épouse René, l'officier de marine, beau-fils de Noirtier. Ces gens auront de quoi causer au dessert, en famille !

Ce drame vraiment trop embrouillé et invraisemblable se sauve par quelques tableaux assez pittoresques de la cour des Miracles des mendiants de Paris, et quelques scènes bien faites, comme la scène de l'ivresse de Sophie — scène vieille, malheureusement, mais bien jouée — et, de façon générale, par le talent et la bonne volonté des acteurs. Je cite M. Léon Noël, qui joue un mendiant, artiste peintre, qui peint les « mendigots » et simule leurs infirmités; M. Ravet, qui a fait de Martingale une bonne figure de bandit bel homme; M. Lefrançais (Noirtier), M. Emile Albert (René), M. André-Hall (Hector), M. Ranté, espèce de gavroche bien dessiné, qui chante une ronde, d'ailleurs incompréhensible, et M. Renot. Si j'ai cité celui-ci en dernier (il joue de Roncey), c'est que je voulais noter la surprise agréable que j'ai éprouvée en voyant cet artiste, à qui les rôles de tenue semblaient réservés, montrer un grand sens du pittoresque dans son personnage. Travesti en une sorte de Robert Macaire, le Roi des Mendiants nous a donné une impression excellente de grand rôle de mélodrame. Le même éloge est à faire de Mme Delphine Renot, tout à fait dramatique dans le rôle de Sophie. Mme Cogé a joué avec conscience le rôle assez ingrat et difficile de Jeanne, et Mlle Méry celui d'Hélène où elle est touchante. Mlle Georgette Loyer, très bien arrangée en gamine de quatorze ans, n'a pas grand'chose à faire. Elle tue son papa. C'est utile à la pièce et ce n'est pas bien difficile! Enfin, il serait injuste d'oublier Mlle de Braine, une jolie « Roussotte » qui, habillée en Hongroise, est la « verseuse » de la taverne des mendiants. Ceci est un peu invraisemblable encore, mais on ne se plaint pas de la note aimable et gaie que la Roussotte donne dans un tableau sombre.

Henry Fouquier.

COURRIER DES THÉATRES

Ce soir :

A huit heures et demie, au théâtre de la République, répétition pour la presse des *Deux Orphelines*, drame en cinq actes et huit tableaux, de Ad. d'Ennery et de M. Cormon.

— Au théâtre du Vaudeville, sixième spectacle d'abonnement, deuxième série des vendredis (cartes roses) : *Georgette Lemeunier*.

A l'Opéra :

C'est le vendredi 10 février qu'aura lieu le premier début du ténor Fédoroff dans *le Prophète*, qu'il chantera à côté de Mlle Delna.

A l'Opéra-Comique :

Mme de Nuovina a fait sa rentrée hier soir dans le rôle de Carmen, qu'elle avait déjà joué la saison dernière. Elle l'a chanté, comme à son ordinaire, avec un très grand succès.

Dimanche soir, on jouera *Manon* pour la rentrée de M. Maréchal.

Aux Variétés :

La fête de charité du 7 février s'annonce comme devant être extraordinairement brillante.

Mlles Marie Magnier, Samé et Diéterle ont loué, hier, en une heure, pour près de trois mille francs.

Aujourd'hui le bureau de location sera tenu, de 4 heures à 6 heures, par Mmes Angèle, Lavallière et Lucy Gérard.

⁂

Deux nouvelles attractions pour le programme de la fête.

Mme Jeanne Granier, qui a vendu pour 4,000 francs de programmes au bénéfice de Lavigne, aura la vente exclusive des programmes de la matinée du 7 février.

MM. Footitt et Chocolat, du Nouveau-Cirque, se livreront dans la salle à leurs exercices les plus joyeux.

⁂

Voici les prix des places :

Loges et baignoires......	25 francs
Orchestre et balcon......	20 francs
Fauteuils de foyer.......	10 francs

Toutes les autres places, aux prix ordinaires du théâtre des Variétés.

M. Courteline nous écrit la lettre suivante, trop juste, en effet, pour que nous ne nous empressions de l'insérer :

Mon cher Huret,

Voici la seconde fois que vous annoncez, dans votre Courrier du *Figaro*, le *Conseil judiciaire*, « d'Alexandre Bisson ». Je vous serai obligé de vouloir bien, à l'avenir, mentionner le nom de Jules Moinaux, mon père, qui a, en effet — et surtout à mes yeux, — le très grand tort de n'être plus, mais qui est, au même titre que Bisson, l'auteur du *Conseil judiciaire*, comme il est l'au-

Feuilleton du FIGARO du 3 Février 1899 32

SUZERAINE

ROMAN CONTEMPORAIN

TROISIÈME PARTIE

V

— Suite —

Aussitôt après les fadaises d'usage, elle aiguilla la conversation sur Paris, sur le monde, afin d'aboutir au seul être dont la pensée l'enfiévrait.

— Contez-moi du nouveau, vous qui sortez? demanda-t-elle.

Désir bien légitime pour une recluse.

— Je m'enferme beaucoup pour travailler, protesta le visiteur.

— Vous allez un peu au théâtre?

Josserand, solennel, plein de sérénité, confessait sa sottise sans quitter son sourire finaud :

— Je vais voir les pièces dont il est indispensable de pouvoir parler.

Impatiente de parler de Pierre, Jeanne eut à peine la prudence des détours :

— Vous avez beaucoup d'amis. Vous les voyez souvent.

— Il ne faut pas les laisser se refroidir.

— Parmi eux, il y en a que vous aimez bien.

— Assurément.

Jeanne savait que, en énumérant, elle arriverait à Pierre :

— J'en connais quelques-uns. Ils sont charmants. M. Morieu, M. Andouard...

Reproduction interdite.

Josserand, trop préoccupé de soi pour être clairvoyant, favorisa de toute sa naïveté balourde le désir de Mme Turel.

— Pierre Givry, qui est serviable, riche, de bonne famille.

Alors la délaissée eut le courage du sourire et du ton négligent, car elle comprit que la tristesse mettrait Josserand en défiance.

— L'oublieux! Il y a longtemps qu'il n'est venu! L'avez-vous vu récemment?

— Hier soir, chez votre amie Mme Sirdey. Nous y avons passé la soirée. Mlle Louise est charmante.

Jeanne se sentit défaillir. Une seconde, elle ferma les yeux pour cacher son regard d'angoisse. Sa main retomba inerte sur la chaise longue. Enfin elle domina son trouble, et, de la voix la plus indifférente :

— Je sais qu'il y va quelquefois, dit-elle.

Josserand, qui croyait l'amour de jadis, depuis longtemps éteint, parla sans réticences :

— Très souvent même. A chacune de mes visites, je l'y trouve. Il m'a l'air d'être un familier de la maison.

A ces mots, le chagrin de Mme Turel s'aviva :

— Ah! il y prend des airs d'intimité? fit-elle nerveusement.

— Et l'on en prend avec lui.

Jeanne, désolée par ces révélations qui justifiaient toutes ses angoisses, fit sur un ton de douloureuse raillerie :

— M. Givry a raison. La maison est joyeuse, la maîtresse de maison accueillante, la fille agréable! Il y a là tout ce qui peut charmer un jeune homme.

Ne remarquant pas la crispation et la souffrance de Mme Turel, Josserand avouait avec tranquillité ses béatitudes d'ambitieux :

— C'est un salon charmant! On y rencontre des gens arrivés...

— Et qu'y fait-on d'habitude, chez Mme Sirdey?

— On y cause.

— On y flirte, dit âprement Jeanne.

— J'y joue le whist avec des partenaires... considérables. On y danse parfois. On y joue la comédie. Givry est un comédien d'une verve et d'un zèle...

Autre surprise attristante. Nouvel aspect de Pierre. Il n'était plus tel que Jeanne l'avait connu et aimé. Déjà on avait fait de lui un autre homme! Par une contraction violente des nerfs, elle retint ses larmes prêtes à jaillir. D'une voix ironique et dédaigneuse, elle demanda :

— Je ne lui connaissais pas ce talent. C'est depuis peu cette vocation?

— Depuis le commencement de l'hiver.

— Alors, hier soir, on a joué la comédie?

— Non. Hier on a fait de la musique. Mlle Sirdey s'est mise au piano.

La douleur de Jeanne se soulagea en sarcasmes :

— Louise n'aime point qu'on la perde de vue... Qu'a-t-elle joué?

— Je ne sais pas. J'en ai profité pour causer dans un coin avec M. Longuet, vous savez, le membre de l'Institut. La charmante Mlle Sirdey a dû fort bien jouer, car on l'a beaucoup applaudie.

— Parce que tout le monde a fait comme vous, ne l'a pas écoutée, répliqua Jeanne qui, si bonne, si indulgente d'ordinaire, devenait acrimonieuse.

— Si, il paraît qu'elle a bien du talent, Mlle Sirdey.

— Musicienne, peint sur porcelaine, toute la gamme!

— Elle ferait une maîtresse de maison accomplie.

Cette parole d'homme pratique, friand de confort et de quiétude, éveilla dans l'esprit de Jeanne une idée qui pouvait être le salut. Une seconde, elle hésita. Puis, ayant regardé la lourde silhouette de Josserand qui expimait si bien le désir de bourgeoises béatitudes, elle se dit que peut-être cette phrase révélait un désir d'hymen. Quelle délivrance, si Josserand, sensible aux avantages sociaux qu'offrait l'union avec Louise, l'arrachait, par une brusque proposition de mariage, aux incertitudes sentimentales de Pierre! Sa fringale inapaisée de bonheur et d'amour la fit insinuante. De l'air le plus affable, elle suggéra :

— Savez-vous ce que vous devriez faire?

— Dites-le-moi.

— Vous devriez l'épouser.

Josserand, stupéfait, ricana :

— Sérieusement?

Alors, Jeanne, découvrant que l'arriviste n'avait pas songé à cette combinaison, s'enfiévra pour le convaincre. Mais, malgré son désir de le passionner pour la jeune fille, son dithyrambe se nuança d'ironie :

— En quoi mon idée est-elle extravagante? Louise a une petite beauté à la mode, cette ingénuité espiègle qui vous charme tous. Elle s'habille bien...

— Sans doute. Mais toutes les jeunes filles d'une même génération sont du même style. On peut choisir.

Jeanne aima la justesse de ses propos. Ah! pourquoi Pierre n'avait-il point pareil discernement? Sûre que cet effort de persuasion était sa dernière chance, elle s'obstina dans son plaidoyer :

— Choisissez celle dont vous connaissez la famille.

Josserand, causeur précautionneux, avait dans la mémoire tout un lot de sentences et de formules qui donnaient une avantageuse opinion de sa culture et garait sa gaucherie de l'improvisation :

— Balzac a dit...

— Laissons Balzac. Vous, que dites-vous?

Mais Josserand tenait à faire parade de ses lectures et à ennoblir, par une parole du maître, son opinion plutôt basse :

— Comme Balzac : Ne vous mariez pas sergent, quand vous pouvez devenir maréchal de France.

Sans se laisser décourager, Jeanne, sachant quelles séductions devaient surtout émouvoir le lourdaud, se fit plus insinuante pour mieux le charmer par l'appât du lucre. La malheureuse rougissait de descendre à de tels moyens, mais sa souffrance ne l'excusait-elle pas?

— Fat! se moqua-t-elle sur un ton navrant, Louise n'est pas seulement une jeune fille parfaite. C'est aussi une grosse dot. Ignorez-vous qu'elle a en province des tantes avares qui capitalisent à son intention de gros revenus?

Alors Josserand parla d'un air apitoyé, comme s'il exprimait le désintéressement d'une grande âme.

— Je sais, je sais. Mais qu'est-ce la fortune dans le mariage?

Jeanne, ahurie par cette noblesse de sentiments imprévus, se demanda si elle n'avait pas mal jugé le jeune homme. Elle regrettait d'avoir été si prompte à invoquer le prestige de l'or. Pour céler son malaise, elle railla Josserand, si orgueilleux de son bon sens utilitaire, de s'avouer sensible aux fleurettes bleues.

— Comment! du sentiment, vous, un homme pratique?

Josserand ne voulait pas qu'on le crût plus longtemps capable de telles fadaises. Il eut un sourire de pitié, un geste de protestation dédaigneuse, et vite rassura Mme Turel :

— Non! Je veux dire que la fortune, ce n'est pas assez.

Jeanne resta stupéfaite de cette voracité sereine :

— Que vous faut-il donc?

Alors, convaincu qu'il formulait des opinions saines et louables, Josserand s'expliqua avec tranquillité :

— Cela, et davantage. Evidemment la fortune permet la vie d'apparat qui facilite toutes les ambitions. Elle permet de faire des obligés et de se créer des amitiés puissantes, mais il faut longtemps pour que la fortune vous rende tous les services qu'on doit attendre d'elle. Quand on est pressé, c'est ennuyeux. Aussi, ce qu'un jeune homme sérieux doit rechercher dans le mariage, c'est moins la richesse que les relations utiles.

— Cherchez donc simplement le bonheur, conseilla Jeanne, non plus seulement pour l'attacher à Louise mais par révolte contre de tels calculs.

Son accent de dégoût ne troubla pas Josserand. Il continua :

— Précisément, le bonheur est là pour un homme sage, chère madame. Connaître du monde, voilà l'important! Avoir des amis qui propagent votre mérite dans des milieux divers.

— Ils s'en gardent bien.

Josserand, qui méditait depuis tant d'années sur la façon de conduire sa vie et s'était livré en lui-même à une dialectique forcenée sur ce thème, avait des ripostes prêtes pour toutes objections :

— Non, s'ils sentent qu'ils ont intérêt à le faire. L'habileté consiste à les en persuader. Au bout de six mois, on est une compétence acceptée et l'on devient une force dans son parti si l'on en a un, ou mieux dans celui qu'on adopte parce qu'il paraît favorable à vos ambitions.

Jeanne put à peine cacher sa mésestime :

— Votre scepticisme a une sérénité!

Georges Lecomte.

(La suite à demain.)

Ayuntamiento de Madrid

teur des *Deux Sourds*, des *Deux Aveugles*, du *Canard à trois becs*, du *Joueur de flûte*, des *Mouchards*, des *Tribunaux comiques*, et de cent autres œuvres charmantes.

Bien à vous,

G. Courteline.

2 février 1899.

⁂

Et M. Peutat, l'excellent comédien du Vaudeville et du Gymnase, nous écrit à ce même propos :

Cher monsieur Huret,

Et moi donc !

Avec mes bons camarades Daynes-Grassot et Boisselot, je reprends, dans *Un Conseil judiciaire*, le rôle que j'ai créé au Vaudeville il y a quatorze ans.

Nous ne serons plus que trois, au Gymnase, de la création.

Je réclame, car Bisson m'a fait l'amical honneur de me réclamer pour cette prochaine reprise.

Bien à vous, cher monsieur Huret.

Peutat,
du Vaudeville.

A la Comédie Parisienne, *l'Ecole des amants* atteint ce soir sa 50e représentation.

M. Antoine vient de recevoir une comédie de notre confrère Grenet-Dancourt, l'heureux auteur de *Trois Femmes pour un mari*, intitulée : *Ceux qu'on trompe*.

De Rouen :

« Comme le *Figaro* l'a annoncé hier, à la suite d'un conflit entre les auteurs et la direction du théâtre et en vertu d'une décision de justice, la première représentation de *Jahel* n'a pas eu lieu ce soir. »

De notre correspondant de Londres :

« Alhambra : *Les Souliers rouges*. — Tout le monde connaît ce joli conte d'Andersen : La jeune paysanne russe Darinka, cédant au démon de la tentation, s'empare des souliers rouges qui, à Pâques, sont l'objet de la vénération des paysans, lesquels croient à leur vertu miraculeuse pour guérir tous les maux. A peine le sacrilège est-il accompli qu'un ange, armé d'une épée flamboyante, paraît et dit à la jeune fille qu'elle dansera éternellement, sans trêve ni repos. Et Darinka danse, danse toujours, dans les villages, dans les montagnes, dans les bois, où des statues s'animent et l'entraînent dans leurs rondes échevelées. Les années s'écoulent, Darinka revient au village, épuisée, mourante ; elle s'agenouille, pleine de repentir, devant la châsse aux souliers. L'Ange reparaît et lui apporte le pardon. Darinka reprend sa gaieté, son fiancé retrouve la jeunesse : ils sont heureux et, au firmament, les anges se réjouissent du repentir de la pécheresse.

» Sur cette donnée, M. Mader a écrit une ravissante partition à laquelle M. Byng a dû ajouter quelques chœurs et une danse fantastique d'une jolie allure. Mlle Emilienne d'Alençon, dans le rôle de l'Ange du pardon, où sa beauté fait merveilles, a obtenu un beau succès. Miss Casaboni (Darinka) est en progrès, mais elle a de la peine à assouplir ses gestes, et miss Seale, le Démon de la tentation, est, comme toujours, un excellent travesti. Les costumes, signés Alias et dessinés par Russell, sont d'un goût et d'une richesse extrêmes, et les décors sont admirables. M. Slater, le directeur de l'Alhambra, a droit à tous les éloges pour avoir réintroduit le ballet dans son théâtre, et surtout pour la façon dont il a monté *les Souliers rouges*, dont le succès, à la première, a été extraordinaire.

» Un très grand succès à signaler, et que je signale avec plaisir, est celui de quatre chanteurs toulousains, auxquels le public de l'Alhambra a fait un accueil enthousiaste. »

De Berlin :

« Au Deutsches Theater vient d'avoir lieu la cinquantième représentation de *Cyrano de Bergerac*. Ceux qui, après la première, avaient reproché au directeur de ce théâtre de jouer son « va-banque » ont dû faire leur *mea culpa* hier. Salle comble et enthousiasme grandissant après chaque acte.

» Le rideau tombé, le public, emporté, a applaudi frénétiquement les noms de M. Edmond Rostand et de son excellent traducteur, M. Louis Fulda.

⁂

» *Une Nuit d'orage*, tragédie en cinq actes, de M. Ernest von Wildenbruch, est tombée à plat, à sa première représentation, au Berliner Theater. »

Jules Huret.

SPECTACLES & CONCERTS

Aujourd'hui :

A la Bodinière, à 4 h. 1/2 : 1re conférence de M. Francisque Sarcey sur *les Chansons de Thérésa*; audition de Mlle Louise Balthy.

— Aux Mathurins, à 4 h. 1/2 : *les Petites Machin*, pièce en un acte, de M. Michel Carré, jouée par Mlle Marguerite Deval, MM. Tarride et Guyon fils.

— Au théâtre des Capucines, à 4 h. 1/2, *la Chanson au dessert* (chansons et monologues) ; causerie humoristique de M. Octave Pradels, audition de Mlle Odette Dulac.

Le programme des Folies-Bergère comptera demain soir trois numéros nouveaux : Mlle Juanita de Frezzia, ravissante chanteuse et danseuse espagnole ; les trois sœurs Leamy, dans leur travail aérien ; la jolie Nicolina Chelli, chanteuse et danseuse napolitaine. Ce soir, en dehors de la rencontre entre Constant le Boucher et Aimable de La Calmette dans la finale du Grand Prix, les deux Turcs Courderelli et Cartanji lutteront à la turque dans un match libre.

C'est aujourd'hui, à 4 quatre heures et demie qu'aura lieu, aux Mathurins, la dernière représentation de Marguerite Deval, dans *les Petites Machin*, l'amusante pièce de Michel Carré, avant le départ de la spirituelle artiste pour Monte-Carlo.

La salle est plus d'aux trois quarts louée ; tout le monde veut applaudir la joyeuse diseuse, et à ses côtés le comique si fin et si puissant de Tarride, la bouffonnerie pince-sans-rire de Guyon fils.

C'est un succès sans précédent, et bien justifié par cet incomparable trio d'excellents artistes.

La matinée-conférence Simone d'Arnaud d'avant-hier était consacrée aux œuvres de Théophile Gautier. C'est Mme Judith Gautier qui a parlé sur les œuvres de son père. Des poésies ont été déclamées par Mme Léa Martel et MM. Depas et Deauvilliers. On a applaudi Mme Ballard et MM. Pecquery et Ballard dans de fort jolies mélodies. Enfin, Mme Simone d'Arnaud a charmé l'auditoire en interprétant plusieurs morceaux qu'elle a chantés avec une puissance de voix et de sentiment qui la mettent tout à fait hors de pair.

La prochaine conférence-audition aura lieu le 15 février.

Hier soir, concert des plus intéressants donné par M. Emile Archainbaud, à la salle Erard.

Le jeune virtuose a obtenu un très gros succès dans différentes œuvres classiques, particulièrement dans la Sérénade, de Mendelsshon et les Chants polonais de Chopin ; il a charmé tout l'auditoire avec le chœur des Fileuses, du *Vaisseau fantôme*.

La séance s'est terminée par le Septuor de Saint-Saëns, qui a produit un énorme effet avec des artistes de haute valeur comme MM. Franquin, Hérouard, Enesco, Oliveira, Casadessus et Soyer.

Le premier concert de l'Institut Lamartine, donné dimanche dernier, a réussi au delà de toute espérance. Les artistes ont été aussi satisfaits du public, qui ne leur a pas ménagé ses applaudissements, que l'auditoire a été charmé des belles œuvres si magistralement interprétées. Le programme réunissait les noms de Mmes Gabrielle Ferrari, Molé-Truffier, Renée du Minil, et de MM. Mauguière, White, Léon Moreau, etc. Ces concerts se renouvelleront tous les dimanches soir. Nous donnerons samedi le programme du deuxième concert.

A la première grande redoute parée, masquée, qui aura lieu demain soir au Casino de Paris, une des principales attractions sera le début de Mlle Larive, la chanteuse à la mode. Golemann, le merveilleux dresseur de chiens et de chats, et Gregory, les acrobates espagnols, feront aussi partie du programme, qui se terminera par le grand match de lutte de Pons contre Fengler.

C'est une révélation que cette Odette Dulac, qu'on applaudira, aujourd'hui vendredi, à quatre heures et demie, au théâtre des Capucines. La charmante artiste interprète à ravir tous les genres, et son partenaire Octave Pradels, l'humoriste auteur, à côté d'elle, donne libre cours à sa verve, dans sa causerie et ses monologues au sel gaulois.

L'éloquence des chiffres :

Pendant les quatre premiers mois de la précédente année théâtrale, le Tréteau de Tabarin a encaissé une somme de recettes s'élevant à 87,039 francs. Pendant les mois correspondants de cette année, le total s'est élevé à 92,403 francs, soit une plus-value de 5,364 francs. Le prix des places n'ayant pas été augmenté, la conclusion est facile à tirer.

Au Carillon, le succès de la nouvelle revue *Pas trop chair* s'accentue de jour en jour, et ce succès est dû non seulement à l'esprit, à la gaieté que les auteurs ont semés dans leur piécette, mais aussi au brio, à l'entrain, au talent des interprètes, en tête desquels la jolie Paulette Filliaux et l'excellent comédien Philippon, qui tous les soirs sont applaudis, et dont chaque chanson est bissée et trissée.

On répète activement à la Cigale la nouvelle pièce-féerie de M. Flers, qui sera interprétée par Mmes Lambach, Jeanne Bloch, Holda, de Verly, Gonzalez, Allems, Paulus, et MM. Gabin, Perval, Maader, Girault, Max-Morel, Strit, Morlay, Féréol et Carlos-Avril.

Pour donner satisfaction aux nombreuses réclamations du public, la direction du Moulin-Rouge a décidé de donner une deuxième redoute avec le même programme qu'à la première, c'est-à-dire avec l'amusant et artistique défilé organisé par Rœdel.

A. Mercklein.

PETITES NOUVELLES

Ce soir, au concert Européen, quatre scènes nouvelles dans la revue *Tout nouveau... tout Biot !*... La Môme de chez Maxim, la Semeuse, l'Omnibus de nuit et Une séance de luttes pour laquelle un défi de cent mille francs a été lancé... par un de nos plus élégants clubmen.

Correspondances Étrangères

FIGARO A CONSTANTINOPLE

Constantinople, 26 janvier.

Ainsi que je vous l'ai télégraphié le jour même, M. Constans est arrivé ici le 21, à midi. Jamais soleil plus radieux n'avait éclairé le panorama de Stamboul. Avant d'entrer dans la ville, le nouvel ambassadeur avait eu, par la portière de son wagon, la plus délicieuse vision de l'Orient. Les vieux murs, les rivages de la Marmara, les îles des Princes, Scutari, et les collines asiatiques lui étaient apparues dans des lointains lumineux.

A la gare de Stamboul, tout ce qu'il y a de Français à Constantinople, tous les représentants des ordres et congrégations catholiques étaient venus, à commencer par Mgr Bonetti, délégué du Saint-Siège. Le Sultan avait envoyé son introducteur des ambassadeurs à sa rencontre, à Andrinople. Le prince Ferdinand était allé l'attendre à la frontière bulgare et l'avait accompagné jusqu'à Sofia. Enfin, depuis Paris jusqu'à Constantinople, le soleil l'avait suivi. Il avait pu traverser l'Europe, en plein hiver, comme il serait allé de Paris à Toulouse par une chaude matinée de printemps. Jamais mission n'avait commencé sous de plus heureux auspices.

Est-il besoin de dire que M. Constans a fait bon visage devant un si gracieux accueil ? Nous avons eu la bonne fortune de le rencontrer et de causer avec lui, au moment des premières impressions.

— Eh bien ?

— Je suis ravi. Après un voyage charmant, je ne rencontre ici que des figures amies. Le ciel lui-même semble me faire fête. Je n'aurais pas osé rêver pareille chance.

— Et le pays ?

— Un enchantement. Voyez donc !

Et il nous montre le spectacle qui s'offre à ses yeux du haut de la terrasse du Palais de France, à Péra. Trois villes, assises entre le Bosphore et la Corne d'or, brillent dans la lumière. Il ajoute simplement :

— Cela seul vaudrait le voyage.

On peut être sûr, d'ailleurs, que M. Constans ne s'en tiendra pas à ces satisfactions contemplatives. Il est venu ici pour agir. Une heure après son arrivée, il était déjà au travail.

Et maintenant il va passer huit jours à entendre des suppliques. Il n'y a pas d'homme plus entouré, plus flatté, plus sollicité, plus obsédé qu'un nouvel ambassadeur. Tout le monde lui parle du prestige de la France, naturellement, mais chacun l'entend à sa manière.

Le commerçant, qui est presque toujours seul coupable de sa déchéance, déclare que tout est perdu si la France ne force pas l'entrée et le débit de sa marchandise. Le capitaliste demande des placements avantageux pour son argent, sans quoi c'en est fait de la République. Et chacun songe tout d'abord à ses petits intérêts particuliers, depuis le commis voyageur jusqu'au missionnaire prêchant pour son ordre. L'ambassadeur est obligé de tout entendre et de ne pas trop se laisser égarer. Tâche ardue ! Mais on peut s'en rapporter à M. Constans pour la clairvoyance. Il écoutera les uns et les autres, et agira pour le plus grand bien de la France. Il fut en Chine le protecteur le plus résolu des œuvres catholiques, ce qui causa en France quelque étonnement. Que les naïfs ne soient plus surpris si M. Constans est en Orient ce qu'il fut en Extrême-Orient.

En réalité, les intérêts français sont ici de deux sortes. Dans l'ordre économique, il y a nos commerçants, nos industriels et nos capitalistes. Dans l'ordre intellectuel ou moral, il y a nos écoles et les institutions catholiques. D'une part, il s'agit de protéger l'argent français ; de l'autre, il faut défendre les œuvres religieuses et favoriser l'expansion de notre langue, par où nos idées rayonnent sur le monde. Sans médire de l'argent, on peut affirmer que ce second ordre d'intérêts est, sans comparaison, le plus important pour notre prestige et pour notre réelle grandeur.

Le premier acte de M. Constans aura été d'accorder sa protection à l'*Alliance française*, dont le Comité régional de Constantinople, présidé et dirigé par M. le baron de Vendeuvre, a tant d'action et de rayonnement en Turquie. C'est un heureux début.

Enfin, le nouvel ambassadeur a su mettre tant de cordialité dans son accueil, tant de simplicité bienveillante dans ses manières, qu'il a déjà gagné tout le monde.

⁂

Nous sommes toujours en temps de Ramazan. La politique est somnolente.

Le seul événement de ces derniers jours est la mort de S. Exc. Mahmoud Djilaleddin-pacha, père de l'excellent ambassadeur du Sultan à Paris. Le défunt était fils de ses œuvres. Après de modestes études dans une école primaire, il avait débuté dans un emploi inférieur de l'administration, à l'âge de quinze ans.

A seize ans, il obtenait un traitement de 50 francs par mois. Il s'était élevé successivement au sommet de la hiérarchie, et l'ancien petit employé surnuméraire à 600 francs par an est mort ministre de première classe, aux appointements de 110,000 francs, sans compter les allocations supplémentaires qu'il recevait comme président de la Commission des réformes financières et de plusieurs autres Comités.

De tels exemples portent avec eux leur moralité.

Viator.

LA VIE ARTISTIQUE

L'Union des Femmes peintres

Près de mille numéros ! On ne dira pas que les dames artistes se découragent.

Comme enseignements à tirer de cette exposition, rien de nouveau, et comme plaisirs d'art à y goûter, peu d'importants. C'est « l'honorable moyenne » de tous les Salons vus jusqu'ici ; pourtant, dans son ensemble, cette moyenne est moins brillante que celle du Salon féminin de la rue de Sèze. A noter, comme indication, la prédominance de l'aquarelle et du pastel sur la peinture ; donc moins de prétention ; c'est bon signe. Maintenant, si vous vous sentez le courage d'affronter les frimas de la Galerie des machines, si vous vous couvrez de fourrures et vous armez de courage, afin de seconder un peu les efforts d'immenses poêles qui, malgré toute leur bonne volonté, ne réchauffent pas plus l'ensemble des salles que les braseros du Cercle des patineurs ne réchauffent le lac du bois de Boulogne, vous trouverez dans la quantité de peintures et pastels exposés quelques notes qui vous payeront tout de même votre dérangement.

D'abord un beau dessin de Mme Rosa Bonheur, un troupeau de bisons fuyant un incendie, très mouvementé et d'une grande fermeté de dessin. Nous avouerons que nous préférons ceci, à telle œuvre trop poussée, où la force finissait par le céder au soin.

Puis une *Léda* de Mme Esther Huillard, d'une couleur harmonieuse et d'un sentiment féminin, un des meilleurs morceaux que nous ait montrés jusqu'ici cette distinguée artiste. Avec beaucoup d'attention, de volonté et de savoir, Mlle Burgkan a retracé le portrait d'une femme âgée qui s'affaire à soigner des fleurs en pot ; le caractère de la tête, le dessin des mains feraient de cette peinture une chose presque tout à fait bien, si le fond n'en était pas un peu vide et le format un peu trop grand.

Mlle Camille Berlin a beaucoup de souplesse et d'habileté. Mais son tableau, *Vers le rêve*, est d'un tour allégorique qu'il vaut mieux laisser à l'école de M. Henri Martin. Mon Dieu ! que les femmes lorsqu'elles ont du talent, devraient s'efforcer de ne pas y adjoindre de la profondeur. Elles n'y réussissent guère.

C'est pourquoi, bien qu'aucune intention philosophique n'y préside, nous préférerons de beaucoup certains tableaux bien réussis, peints simplement, avec attention et plaisir. Par exemple les pastels de Mme Bourgonnier-Claude, qui sont brillants de couleur et d'exécution fort spirituelle ; les deux portraits de jeune fille de Mlle Rébecca Félix, qui sont sobres, et d'un goût fin ; les très harmonieux paysages de Mlle Julia Beck, qui sont parmi les notes les plus personnelles de cette exposition, comme sentiment et facture.

Il faut encore signaler comme efforts plus spécialement importants et de bonne réussite, un grand portrait d'homme de Mme de Wentworth, et deux paysages, l'un de Mme Thérèse Pératé, *Nuit de septembre*; l'autre de Mme Nanny Adam, *les Martigues ;* un portrait de jeune fille par Mlle Jeanne Tournay.

Comme agréables petits envois, on citera encore deux paysages de Mlle Tynnel ; un petit paysage délicat de Mme Duran-Marx, *Coin de village ;* un portrait de femme en noir, par Mme de Loghadès ; des notations de paysage à l'aquarelle, par Mlle Madeleine Carpentier ; un portrait de femme, pastel de Mme Camille Métra ; un autre de Mme Frédérique Vallet ; des pastels assez espiègles de Mlle Blanche Roullier ; des natures mortes de Mme Fano-Sorel ; de bons paysages de Mme Bouffay.

Enfin, quoique nous ne puissions nous livrer à de trop longues énumérations, nous n'aurons garde d'oublier, les peintures de Mlle Léonide Bourges ; les pastels de Mlle Marie Adrien ; les aquarelles de Mlle Lucy Joseph ; trois paysages de Mlle Juliette Leluc, ainsi que deux gravures ; enfin, trois bons pastels, de Mme Debillemont (n° 231), Marthe Tricoche (n° 815) et Suzanne de Fonbonne (323).

A la sculpture, peu de choses très remarquables, quoiqu'il en soit d'assez importantes comme efforts (Mme Brach, Mme Cailleaux) ; une réussie : le buste de Strindberg par Mme de Frumerie. En revanche, quelques bons bibelots : les bijoux, très habilement exécutés, de Mlle Jeanne de Montigny, élève du comte Suau de La Croix ; et des bois gravés et polychromes de Mmes Jonnart et comtesse Maupeou.

II. — Petites Expositions

Un jeune peintre de mœurs, très fin et très personnel, un peu une sorte de Ghys modernisé avec un très curieux goût de couleur, M. Bottini, expose chez Kleinmann des dessins et des aquarelles qui ne sauraient passer inaperçus.

La dégénérescence de la femme moderne, à certains points de vue, est, dans ces tableautins, ressentie et décrite avec un sang-froid et une élégance particulières. Certes, ce n'est pas toute la femme, heureusement, mais c'en est un aspect corrompu, fardé et masqué, qui est intéressant à inspecter.

Arsène Alexandre.

La Vie Sportive

LE TURF

COURSES A PAU

Le meeting de Pau ne manque pas cette année à la tradition ; il est resté tel que nous l'avons connu ; la bonne réunion de province avec son cachet spécial, n'attirant pas comme sa rivale niçoise les sportsmen parisiens ni les écuries des grands centres d'entraînement, mais en revanche donnant l'occasion de se réunir à tous les châtelains et les personnalités de la région. On courait hier le Grand Prix, c'est-à-dire le big-event, l'épreuve sensationnelle, point de mire de tous les propriétaires de la contrée. L'assistance était nombreuse et select. Aperçu : MM. le comte J. de Gontaut-Biron, le comte de Montebello, le comte de Galliffet ; Doux, préfet des Basses-Pyrénées ; de Saint-Jayme, baron d'Este, sir John Nugent, Sydney Platt, Cramail, F. Roy, Michel Stern, le vicomte Rœderer, Aunac.

Quant à la grande course, elle n'a pas aussi bien réussi que les années précédentes. Les forfaits ont été nombreux. Il paraît qu'il y avait un épouvantail, un concurrent qui avait échappé au clairvoyant handicapeur. Les abstentionnistes ont eu tort, car le résultat a prouvé, au contraire que le susdit favori avait été estimé à sa juste valeur. Il a fini mauvais troisième sur trois, les autres étant restés en route. C'est un cheval des écuries du nord qui a triomphé, poids léger également, mais dont le bagage était des plus maigres. Euryale a mis à profit ses qualités de sauteur adroit, et il a gagné très facilement. Il avait été amené en superbe condition par M. J. Desbons, l'entraîneur de la Croix Saint-Ouen.

Le *Prix des Tertres*, 2,000 fr., 3,000 m., a été pour Ali Baba (6/1), au vicomte Rœderer (Cameron), battant Savoisy, à M. T. Dugas (Delolme), et Huguette, au vicomte Rœderer (Frouté).

Au signal, Fils de l'Ouest s'élançait en tête, suivi de Tintoret, Régina et Savoisy, tandis que Roncevaux perdait quelques longueurs. A la première haie, Orphis culbutait. Au second tour, Savoisy et Roncevaux galopaient devant Ali Baba. Huguette et Déjocès. A la dernière haie, Ali Baba et Savoisy étaient ensemble. Ali Baba battait d'une encolure son concurrent. Huguette était troisième à une longueur. Déjocès finissait en tête des battus.

Pari mutuel à 5 fr. : Ecurie Rœderer, 38 fr. Placés : Ali Baba, 15 fr. 50 ; Savoisy, 11 fr. 50 ; Huguette, 96 fr.

Le *2e Prix de la Société des Steeple-Chases de France*, 2,600 fr., 3,400 mètres, a été pour Mostaganem (7/2), à M. L. Nounez (Paillassa), battant Forestier, au comte J. Lahens (Suggett), et Barbotine, à M. E. Lasserre (propriétaire).

Mostaganem et Forestier sont partis devant Chaton et les autres échelonnés. Au mur, Chaton faisait une faute et Comète culbutait. En face, au dernier tour, la course était nettement circonscrite entre les deux leaders. Dans la ligne droite, Mostaganem prenait facilement le meilleur et l'emportait d'une longueur sur Forestier. Barbotin se plaçait troisième à cinq longueurs.

Pari mutuel à 5 fr. : 22 fr. 50. Placés : Mostaganem, 9 fr. ; Forestier, 9 fr. 50.

Le Prix du Cercle Anglais, 3,000 francs, 3,500 mètres, a été pour Caran d'Ache (2/1), à M. D. Guestier (Flint), battant Kéléli, au marquis de Villamejor (Pearce), et Sir Dorking, à M. Dubois-Godin (Peek).

Kéléli s'élançait en tête devant Aloof et Gam Cock ; Sir Dorking, Persévérant et Mer Rouge fermaient la marche. En face, le peloton de tête était composé de Kéléli, Sir Dorking et Caran d'Ache. Après la dernière haie, Caran d'Ache prenait l'avantage et l'emportait de six longueurs sur Kéléli. Sir Dorking était troisième à une longueur devant Canton et Flirt.

Pari mutuel à 5 fr. : Ecurie Guestier, 7 fr. 50. Placés : Caran d'Ache, 9 fr. ; Kéléli, 12 fr. : Sir Dorking, 24 fr.

Le *Grand prix de Pau*, 12,000 fr., 4,300 m., a été pour Euryale (6/1), à M. G. Cadilhon (F. Morris), battant Bay Monarch, à M. Albert Menier (Tamin) et Flô, à M. C. Delas (Basden).

Bay Monarch et Flô ont mené doucement devant Coquelin et Euryale. Au saut du contre-bas, Flô rétrogradait. Au tournant du bois Euryale améliorait sa situation. A l'entrée de la ligne droite, il rejoignait le leader et, après une courte lutte, le battait de quatre longueurs. Flô était placé troisième loin. Coquelin était tombé à la douve sèche, et Porcelaine, qui s'était dérobée au talus, avait mis hors de course Aristo et Agar, dont elle causait la chute.

Pari mutuel à 5 fr. : 48 fr. 50. Placés : Euryale, 14 fr. 50 ; Bay Monarch, 14 fr.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

(Par dépêche)

Le prix des Hortensias, auquel 55 tireurs ont pris part, a été gagné par M. Macé, 14/14, MM. Riva et Roberts partagent les deuxième et troisième places, tuant 13/14.

ESCRIME

Kirchhoffer, couvert de nouveaux lauriers cueillis dans sa triomphale tournée de Toulouse, Pau, Bayonne et Saint-Sébastien, vient de rentrer à Paris.

Ses nombreux élèves lui ont fait une véritable ovation, à son retour à la salle Jean-Louis. On a vivement complimenté le maître à qui M. René de Montebello avait consacré, à Toulouse, les vers suivants :

Je bois au vaillant Kirchhoffer
Qui, souriant et sans vergogne,
A Toulouse a croisé le fer
Avec les cadets de Gascogne.

Sur les rives de la Garonne,
Patrie des escrimeurs en *ac*,
Il a conquis une couronne,
Lui le moderne Bergerac.

Ah ! si le sort d'une bataille
Se décidait sur le terrain,
Kirchhoffer, vous seriez de taille
A nous rendre nos bords du Rhin.

Robert Milton.

AUTOMOBILISME

Nous avons de fraîches nouvelles de M. Félix Dubois et des deux voitures qu'il avait emmenées avec lui au Soudan. Arrivées à Kayes en parfait état, elles ont été montées aussitôt par l'ingénieur, M. Taupiat, et mises immédiatement en service.

Les premières expériences ont eu lieu aux environs de Kayes, en présence du général de Trentinian, et ont surmonté tous les obstacles, à l'exception seulement des sables mous, dans lesquels les véhicules enfonçaient, tout comme, d'ailleurs, les véhicules quelconques que l'on y aventurait.

La carburation, pour laquelle on avait des craintes, n'a pas eu à souffrir des fortes chaleurs.

M. de Trentinian a annoncé à M. Félix Dubois que, bientôt, une route carrossable de 600 kilomètres relierait Kayes à Bamakou. Néanmoins, les deux voitures, l'omnibus et le camion des poids lourds, en s'en souvient, sont, dès maintenant, en route pour Bamakou par les voies existantes et tout fait prévoir la réussite de cette intéressante tentative.

Ayons donc bon espoir, en attendant qu'une dépêche nous fasse connaître le résultat définitif.

Paul Meyan.

PETITES NOUVELLES

Automobilisme. — On nous annonce pour le mois de juin une nouvelle course de motocycles sur 100 kilomètres. Cette épreuve se disputera sous la forme d'un challenge et sera réservée aux membres de l'Union des Sociétés françaises de sports athlétiques.

— On peut se procurer immédiatement des voitures automobiles en s'adressant à « La Parisienne », 71, avenue de la Grande-Armée. La voiturette Eclair, à deux et trois places, est actuellement l'une des plus demandées.

— Les pneumatiques sont devenus indispensables aux automobiles, et les chauffeurs avisés ont soin de choisir les Michelin, qui seuls ont fait preuve de résistance dans les dernières courses.

Vélocipédie. — L'assemblée générale de l'Association vélocipédique d'amateurs qui s'est tenue mardi réunissait quarante-quatre avéistes dans le salon du Club-House, sous la présidence de M. Ad. de Pallissaux, vice-président de l'A. V. A.

Lecture est donnée des rapports de MM. A. Moreau, trésorier, et René Lacroix, secrétaire général, et des secrétaires des Commissions de sport, de tourisme, d'escrime et de boxe, de football et d'automobile, qui rappellent les principaux succès de l'A. V. A. dans les épreuves de l'U. S. F. S. A. : les deux challenges vélocipédiques, le championnat de France sur route, Paris-Dieppe, la course des Trois sports et le challenge d'épée. Sont applaudis justement les noms des trois professeurs de l'A. V. A. : Lerolle (escrime), Bayle (boxe) et François le Bordelais (lutte).

Puis le Comité est ainsi constitué : comte Jean de Goltstein, président de l'A. V. A. ; MM. Ad. de Pallissaux, E. Gardon et A. Dulac, vice-présidents ; Marc Bondonneau, Geo. Honnet, René Lacroix. Ph. Marot, A. Moreau, Léon Ohresser, Lucien Ohresser, E. Ouzou, Ad. Richard, baron Louis de Saint-André.

Le baron L. de Saint-André est nommé commissaire général du Club-House de l'A. V. A.

— Voici que de tous côtés déjà on parle des modèles nouveaux de bicyclettes que chaque maison lance cette année. Nous avons vu la bicyclette Georges Richard, marque du Trèfle à quatre feuilles, qui est simplement exquise : elle sera certainement la reine de la route en 1899.

— Dans sa dernière séance, la Commission sportive de l'U. V. F., d'accord avec le Comité directeur, a pris l'importante décision qu'on va lire ci-après :

« Toutes les courses et essais de records professionnels, organisés en France par des sociétés, personnalités ou vélodromes sont régis par les règlements de courses de l'U. V. F.

» Seront disqualifiés tous les vélodromes, sociétés, organisateurs de courses et coureurs ne faisant pas courir ou ne courant pas sous les règlements de l'U. V. F. »

Sous peu suivront les mesures complémentaires prises à la suite de cette décision, c'est-à-dire les conditions d'affiliation des vélodromes et sociétés, ainsi que la délivrance de licences spéciales aux organisateurs de courses, comme cela se pratique déjà en Angleterre et en Belgique.

Lutte. — *La leçon de lutte*, tel est le titre d'une petite plaquette de François le Bordelais, qui vient de paraître sous ce titre avec dessins de M. A. Lefort des Ylouses.

La leçon de lutte indique les principaux coups de la lutte et leurs parades. C'est une petite brochure intéressante, de 65 pages avec illustrations très claires.

P. M.

TIR

La Société du tir régional de Saint-Denis nous communique les résultats de son dernier concours, qui a eu lieu à la belle balle.

Le vainqueur est M. Puel de Lebel, suivi de MM. Naymant, 2e ; Marteau, 3e ; Borgeaud, 4e, et Gouy, 5e.

Cotte société a fait disputer aussi une poule. C'est M. Kastli qui l'a gagnée avec 7 points, M. Borgeaud se classant second avec 6 points et M. Lecoq troisième avec 5 points.

Paul Manoury.

EAU D'HOUBIGANT la plus appréciée pour la TOILETTE HOUBIGANT, 19, Fg St-Honoré.

Le plus Ancien et le Meilleur BYRRH des Vins Apéritifs et Toniques.

ASTHME guéri par les TUDES LEVASSEUR 23, r. Monnaie et pharmacies

FLUIDE IATIF adoucit la Peau et embellit le Teint. JONES, 23, Bd Capucines, Paris.

SAVON FOUGERE ROYALE HOUBIGANT, 19, Faub. Saint-Honoré.

Petites Annonces

La Ligne........................... 6 *francs*.
Par Dix *insertions ou* Cinquante lignes dans le délai d'un mois, *la Ligne*.. 5 *francs*.

La Ligne se compose de trente-six *lettres*.

PLAISIRS PARISIENS

Programme des Théâtres

OPÉRA. — 8 h. 0/0. — Samson et Dalila ; Coppélia. Demain, *les Maîtres Chanteurs*.

FRANÇAIS. — 8 h. 1/2. — Adrienne Lecouvreur. Demain, *Mercadet*.

OPERA-COMIQUE. — 8 h. 1/2. — La Vie de bohème. Demain, *Lakmé*.

ODÉON. — 8 h. 1/4. — La reine Fiammette. Demain, *même spectacle*.

CHATELET. — 8 h. 0/0. — La Poudre de Perlinpinpin.

GYMNASE. — 8 h. 1/2. — Un Fiacre à l'heure ; Trois Femmes pour un Mari.

VAUDEVILLE. — 8 h. 1/2. — Georgette Lemeunier.

THEATRE SARAH-BERNHARDT. — 8 h. 1/2. — La Tosca.

VARIETES. — 8 h. 1/4. — Les Chaussons de danse ; le Voyage autour du Code.

PALAIS-ROYAL. — 8 h. 1/2. — Caillette ; Chéri !

PORTE-SAINT-MARTIN. — 8 h. — Cyrano de Bergerac.

GAITE. — 8 h. 1/2. — La Fille de Mme Angot.

AMBIGU. — 8 h. 1/2. — Le Roi des Mendiants.

NOUVEAUTES. — 8 h. 1/2. — La Dame de chez Maxim.

FOLIES-DRAMATIQUES. — 8 h. 3/4. — Folies-Revue.

BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 3/4. — Véronique.

THEATRE-ANTOINE (EX-MENUS-PLAISIRS). 8 h. 1/2. — L'Avenir ; le Gendarme est sans pitié ; Son petit Cœur.

COMEDIE-PARISIENNE. — 8 h. 1/2. — L'Ecole des Amants ; Franchise.

NOUVEAU-THEATRE. — 8 h. 1/2. — Le Roi de Rome.

CLUNY. — 8 h. 3/4. — La Poule blanche.

THEATRE DE LA REPUBLIQUE. — 8 h. 1/2. — La Fille aux écus.

DEJAZET. — 8 h. 1/2. — L'Oncle d'Adolphe ; le Constat Poupardin.

LA BODINIERE. — 9 h. — Théâtre de la Nature : « La Création du Monde. »

BOUFFES-DU-NORD. — 8 h. — Le Contrôleur des Wagons-Lits.

BELLEVILLE. — 8 h. 1/4. — Gigolette.

MONTMARTRE. — 8 h. — Le Passeur du Louvre.

MONCEY. — 8 h. 1/4. — La Princesse des Canaries.

CIRQUE D'HIVER. — 8 h. 1/2. — Spectacle équestre.

CINEMATOGRAPHE, fondé par MM. Lumière, de Lyon, 14, boulev. des Capucines (Salon indien).

Spectacles, Plaisirs du Jour

FOLIES-BERGÈRE Téléph. 102.59 — 8h 1/2. La Princsse au Sabbat, blet 3 tabl., *Jane Margyl, Jane Thylda*. Finales du Gd Prix de Luttes ; les Bonhair ; le Géant Constantin. *Jeudis, dim. et fêtes matinées à 2h 1/2* FOLIES-BERGERE

NOUVEAU CIRQUE Télép. 241.84. — 8h 1/2. La Cascade merveilse et les Eleph'ts plongrs. *Merc., jeudis, dim. et fêtes matinées à 2h 1/2*. Thérèse Renz. Goat Night, le prototype du chevl dressé. NOUVEAU CIRQUE

CASINO DE PARIS — MADAME MALBROUCK, ballet. Mlles Angèle Héraud — Galinetti. GRAND CHAMPIONNAT international. 8 Séances — 32 Lutteurs. ROYAL BIOGRAPHE.

OLYMPIA — Tous les soirs, spectacle varié. *Les 7 Péchés capitaux*, gd ballet, SUZANNE DERVAL. Thalès ; L. Campana ; L. Willy ; Capablanca. LIDIA dans son répertoire. Dim. et fêtes, matin. réserv. familles OLYMPIA

PALAIS DE GLACE — CHAMPS-ELYSEES. *PATINAGE SUR VRAIE GLACE*. TOUS LES JOURS. Le matin, de 9 heures à midi. L'après-midi, de 2 hres à 7 heures. Le soir, de 9 heures à minuit.

ELDORADO — *La Massue. — Parlons d'autre chose*, revue. Mmes Ciriac, Bertholy, Puget, Mistinguette. Mrs Raiter, Gaudieux,

SCALA — *En voilà de la chair !* Revue. Mmes Polaire, Therval, d'Autrey, etc. MM. Sulbac, Maurel, Claudius, Lejal, Baldy, etc.

LA BODINIERE — TOUS LES JOURS à 3 heures et à 4 h. 1/2. Matinées-Conférences. — Le soir, Spectacle.

PARISIANA — *Parisiana-Revue* : A. Thibaud, Suz. Derval, Gieter, de Castillon ; *Télép. 156.70* | Reschal, Jacquet, Gibard, Plébins.

TRÉTEAU DE TABARIN — 58, rue Pigalle. Tél. 136.42. Ts les soirs, 9h 1/2 : Fursy, Hyspa Moy. *En Avant : Smart !* Le Gallo et Diéterle.

LES MATHURINS — Téléph. 213.41. — 9h 1/4. Mle Deval, J. Battaille, 36, r. Mathurins. | Bonnaud. *Le Prince des Poètes*.

LES CAPUCINES — 9h 1/4, *le Coup de Cyrano ; Paris complote*. 39, Bd Capucines. Tél. 156.40 | Mlle Odette Dulac.

LES VIGNOLETTES — Tous les soirs, à 9 h. *Ombres et Marionnettes*. Cité d'Antin, 29. Tél. 248-11 | *Le Jugement de Dieu*.

FUNAMBULES — Ts les soirs, à 9 h. : SEVERIN dans *Pierrot en tournée*. 25, r. Fontaine. Tél. 241.22 | Dim. à 2h, mat. à prix réd.

CIRQUE MEDRANO — r. des Martyrs. Télép. 240.65. — 8 h. 1/2. — Attract. nouvles. Matin. : Dim., jeud., fêtes, à 2 h. 1/2

MOULIN-ROUGE — Tous les soirs, à 8 h. 1/2. Spectacle-Concert-Bal. *Tous les Samedis, grande Fête de Nuit*.

GRAND GUIGNOL, rue Chaptal (Tél. 228-34). — 9 h. Une Manille ; Elle ! la Berrichonne ; Mlle Fifi.

CIGALE — Télép. 407.60. — Jeanne Bloch, Wilbert. *Le petit Spahi*, opérette en un acte.

A LA ROULOTTE — *42, rue de Douai, 42*, à 9 h. 1/4. — Télép. 265.27.

CARILLON. — Tél. 256.43 — 9h 1/2 — Paul Delmet. *Pas* 43, r. Tr-Auverg. | *trop chair*. Paulette Filliaux

CONCERT EUROPÉEN, 5, rue Biot. — *Tout nouveau...tout Biot*. revu. Mlle de Nestle ; M. Strack

GAITÉ-ROCHECHOUART. — Tél. 406-23. — *Spectacle-Concert*. — A 9 h. : *Ça colle !* revue en 2 act. et 9 tabl. de M. Mougel. — Me Lise Berty ; M. Maréchal.

GUINGUETTE FLEURIE. — Les Chansonniers de Montmartre. *4, rue Buffault*. | Prochainement Ouverture

TOUR EIFFEL — Saison d'hiver. — de midi à la nuit jusqu'au 2e étage et par escaliers seulement. BARS aux deux étages.

JARDIN ZOOLOGIQUE D'ACCLIMATATION. *Ouvert tous les jours*. Jeudis et Dimanches : CONCERT.

BYR — JUMELLES, *pince-nez, lunettes, faces à main*. Maison recommandée pour ses verres en cristal de roche. *60, Chaussée d'Antin* (pr. Trinité).

EXPOSITIONS

SALON DU FIGARO

EXPOSITION DES ŒUVRES

DE MESSIEURS TROUILLEBERT ET LOUIS-ROBERT CARRIER-BELLEUSE.

Ouverte de 11 heures à 6 heures.

AVIS MONDAINS

Déplacements

DÉPART POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER

M. M. Bernard et Cie, à Cannes.
Mme l'amirale Buge, à Monte-Carlo.
Mme Brébion, à Mamers.
M. de Couët, capitaine au 13e de ligne, au château de Marcault.
Mme la marquise de Clermont-Tonnerre, au Caire.
Mme Fabre (Paul), à Arcachon.
Le général Lahovary, à Nice.
M. Le Normand, à Grasse.
Le lieutenant-colonel Sebire, à Alger.
Le comte Tassilo-Festetico, à Nice.

RENTRÉES A PARIS

Mme Adeline. — M. Cottreau. — M. Chancerel (Lucien), docteur. — Mme Demarest. — M. de Lataillade. — M. l'abbé Lacroix. — M. Nouguier. — Mme Nicolle. — M. Thomas.

Correspondance personnelle

AVIS — *Pour simplifier l'envoi des insertions de* Correspondance personnelle, *nous délivrons des* Bons de 6 Francs. *Chaque* Bon *représente une ligne*.

GO. Am tend pas affaibl sép ; chag vif com au dép.

BILLARD. Ami malade sans gravité, vu parente. Soyez donc tranquille, donnerai nouvelles.

A. I. 17. — Espé. pass. samedi 4, heure habi.

DARLING. — Désolé nouveaux projets. — Espérez modifications. — Pouvez toujours compter sur amitié bien sincère. Oh ! divinité.

SPORTS

Chevaux et Voitures

CHEVAL BAI, 1/2 sang, 5 ans, seul, à deux. Vite, sage, garant. 2,500f. Essai, 9 à 10h. 38, r. Cambon.

BON CHEVAL DE COUPÉ, 146, r. de l'Université.

ACHAT, VENTE, PENSION chevaux d'attelage, selle. Gd choix. Laurent, av. Ste-Foy, 55, Neuilly.

Beau Coupé de 2,500f, pr 1,300f. *Lutz*, 56 r. Université.

Chasse

CHASSE, 800 hect. bois, plaine. Château et parc, 1 h. Paris. M. Rabourdin, à Quincy-Ségy (S.-M.).

On demande CHASSE A LOUER. Ecrire à M. de Bélinay, 5, square Guttenberg, Boulogne (Sne).

AVIS FINANCIERS

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PAYEMENT D'INTÉRÊTS ET ESCOMPTE DE CE PAYEMENT

OBLIGATIONS DE L'ANCIENNE Cie DU HAVRE

Echéance du 1er Mars 1899

Emprunt 1845, Coupon n° 106
Emprunt 1847, Coupon n° 104

Le Conseil d'Administration a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires des obligations de l'ancienne Compagnie du Havre *(Emprunts 1845-1847)* de la mise en payement, le 1er mars prochain, avec faculté d'escompte en février, sur justification d'identité, de l'intérêt semestriel à échoir, à cette date, sur lesdites obligations.

Cet intérêt, sous déduction des impôts établis par les lois de finances, s'élève :

Pour les titres nominatifs, à.. 24 fr.
Pour les titres au porteur, à.. 22 fr. 718

Les dépôts de coupons et de titres nominatifs seront reçus, en vue de ce payement :

QUINZE JOURS AVANT L'ÉCHÉANCE

à Paris, au siège de la Compagnie et dans les gares désignées des réseaux de l'Ouest, de P. L. M., d'Orléans et de l'Ouest ;

VINGT JOURS AVANT L'ÉCHÉANCE

dans les gares désignées de la Cie du Midi.

Ayuntamiento de Madrid

OFFICIERS MINISTÉRIELS

AVIS — *A ces Annonces est appliqué un Tarif dégressif, dont les prix diminuent en raison de l'importance des ordres.*

ADJUDICATIONS

Paris

HOTEL rue Boissière, 43, près *aven. Kléber* et *place des Etats-Unis.* Cce 590m. Lib. loc. M. à pr. *350,000f*. A Adjr sr 1 ench., ch. des not. Paris, 22 févr. 99, par Me Lefebvre, not., 69, bd Haussmann.

Rue BASSANO, 54 (Ch.-Elysées), MAISON. Cce 450m. Rev. br. 29,750. M. à pr. 400,000 fr.
Rue CAUMARTIN, 23. MAISON. Cce 181m. Rev. br. 15,900f. M. à pr. 190,000 fr. A Adjr sr une ench., ch. des not., le 28 février 1899. S'adresser à Me Lavoignat, notaire, 5, rue Auber.

MAISON et Terrain, *rue de La Gde-Chaumière, 14.* Cce 570m. M. à pr.: 80,000f. A Adjr sr 1 ench., ch. not., 28 févr. Me Breuillaud, not., 333, r. St-Martin.

2 MAISONS Paris: 1° *R. Mondétour, 14.* Cce 250m85. Rev. br. 14,106f. M. à p. 225,000f; 2° *Rue Aubry-le-Boucher, 11.* Rev. net 4,200f. M. à pr. 50,000f. A Adjr ch. not. Paris, 28 février. S'adr. aux not. Motel et F. Robin, 2, rue du 4-Septembre, dépos. de l'ench.

HOTEL *Avene du Bois-de-Boulogne, 77,* ANGLE *ave Bugeaud.* Cce 770m. M. à pr. 450,000f. A Adjr sr 1 ench., ch. not., 28 févr. S'adr. aux not. Mes Baudrier et Bertrand, 60, Ch.-d'Antin, dép. ench.

2 MAISONS contiguës, *rues de Turenne, 50,* et *St-Gilles, 26 et 28* (angle). Cce 1,004m. Revenu br. 34,590f. M. à p. 400,000f. Créd. fonc. 234,896f. A Adjr sr 1 ench., ch. not., 7 mars. Me Robin, not., 2, r. 4-Septbre.

VENTES A L'AMIABLE

Environs de Paris

MONTMORENCY Gde PROPté, *r. des Carrières,* près staton de Soisy. Cce 25,000m. VASTES DÉPENDANCES. Faculté de conserver le mobilier. *A Vendre à l'amiable.* S'ad. à Me Lanquest, not. à Paris, 92, bd Haussmann.

VENTES ET LOCATIONS

Paris

JOHN ARTHUR Vtes et locns. Indicns gratites. 40, RUE MARBEUF.

PRESSÉ. A vendre MAISON modne (Invalides). Rev. 5 1/2 % net. Px 500,000f. F. Arthur, 378 r. St-Honoré

A LOUER 2, rue Pasquier, angle Bd Malesherbes (maison de la poste), APPt lib. et à neuf, 3e étge, 6,000f. Bail. Tripl, expon. Terrse.

ANCIENNE MAISON JOHN ARTHUR *fondée en 1818* (Tiffen Dr), 22, *r. des Capucines.* Appartements et Hôtels—Ventes et Locations

PRESSÉ. ON DEM. en location HOTEL sr rue avec cour ou jard., 4 ch. maît., 2 sal., gde s. à m., bil., 5 ch. dom., 6 à 8,000f. Ecr. détails S. R., 131, av. Villiers.

A louer, APPt MEUBLÉ, 500f, 118, Bd Haussmann.

Environs de Paris

PROPRIÉTÉ pr. Ecouen, Mson bourg., 15pces, calor., eau. *Parc 2 hect.* cl. murs, A VENDRE comm. Px mod. Lhuile, 23, r. Clichy.

MAISONS RECOMMANDÉES

Hygiène, Médecine, Pharmacie

VIN DE COCA MARIANI, 41, bould Haussmann.

MALADIES DES FEMMES — STÉRILITÉ.— Les procédés simples et rationnels, employés par Mme Lachapelle, sage-femme, garantissent la suppression de la STÉRILITÉ et la guérison des MALADIES ORGANIQUES de la femme, en évitant toute opération chirurgicale. *Consultations de 2 à 4 h.*, rue Monthabor, 27, Paris.

MALADIES DE LA LANGUE
Guérison rapide par les pulvérisations des Eaux minérales cuivreuses de
SAINT-CHRISTAU
Renseignements au Gérant de l'Etablissement thermal de Saint-Christau, par Oloron (Basses-Pyrénées).

CONTREXEVILLE Leclerc. Maladies des reins et de la vessie.

LES ANALYSES MÉDICALES (urines, crachats, sang, etc.) exigent un outillage perfectionné et une grande science. Elles sont exécutées d'une façon irréprochable dans le LABORATOIRE MODÈLE de la PHARMACIE NORMALE, *rue Drouot, 19,* par l'un des directeurs, ancien chef de laboratoire de la Faculté de médecine de Paris.

Mme Émélie, 7, pl. St-Sulpice (angle r. Féron), ci-dev. cartomancne r. Tournon, soins pr dames. Corresp.

Dyspepsie — Gastralgie — Mauvaise digestion.
ELIXIR TRI-DIGESTIF de J. PAQUIGNON
Maux de gorge — Extinction de voix — Aphtes
GARGARISME SEC DU Dr WILLIAMS
PHARMACIE NORMALE, *19, rue Drouot, Paris.*

Ameublement

HAMBURGER FRÈRES
362, rue Saint-Honoré
Objets d'art et d'ameublemt anciens, Tapisseries Porcelaines de Sèvres, Saxe, Tabatières — Éventails.

ROTHENHEIM, UNIQUE BEC DE GAZ garanti 50 0/0 plus de clarté sans augmenter la consommation. Prix : 15 fr. par douzaine. Spécimen sur demande, 154, boulevard Saint-Germain.

MEUBLES ANCIENS, Objets d'Art, Tapisseries, Sculptre, Décoraton. Audrain, 278, Bd St-Germain

Librairie, Musique

TOUT-PARIS 1899
ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ PARISIENNE
27,000 Noms et Adresses
Par noms, professions et rues
Plans de Paris, des théâtres, etc.
Châteaux et Villégiatures
Cercles, Jours de réception, etc.
DICTIONNAIRE DES PSEUDONYMES
Numéros téléphoniques, 860 pages. — 12 francs.
LA FARE, 55, Chaussée d'Antin. Téléph. 147.49.

Parfumerie

Mme Duchatellier, ex-1re *Cartomancne*, r. Molière, 19. Leçons beauté pr l'électricité. Px 20f. Corresp.

Mme Le Normand, ex-1re cartomancne, Parfumerie. Correspondce. Soins pr dames. 158, r. St-Antoine.

ENFIN! Vous pouvez débarrasser votre joli visage de ces affreux points noirs qui le déparent, avec la GEORGINE DOUBLE, *10, rue Laffitte.*

HANCHES RÉDUITES, POITRINE EFFACÉE. « Institut féminin », Ecole de beauté, 6, r. Gluck.

AVIS COMMERCIAUX

Industrie, Fonds de Commerce

AVIS Une des 1res maisons de Paris, en Transport pour les Vins, à céder après fortune. Bénéfice net : 25,000f. On peut traiter avec 50,000f, valeur du matériel. Voir d'autres affaires. — Henri JUGE, 5, cité Trévise.

RESTAURANT CÉLÈBRE A CÉDER Prix : *Douze cent mille francs.* Matériel, argenterie et cave compris. LE FRANC, 64, rue de Provence, 2 h. à 5 h.

PORTEFEUILLE D'ASSURANCES DE PARIS, à vendre 30,000f (R. des agences). C. A. P., 15, rue Alibert.

OCCASION POUR DAME DU MONDE
Appartts meublés lux. avenue Ch.-Elysées, client. riches étrangers. Bénéf. 25,000f par an. Px 40,000f. Pressé. — JACQUES, 8, rue de Hanovre (Opéra).

A céder av. bail, BONNE PETITE AFFAIRE dans commerce de demi-gros. Affaires : 150,000 fr. Petits capitaux. — Ecrire au Figaro, F. B. 2.

ON DEMANDE A ACHETER
INDUSTRIE ou COMMERCE DE GROS
PARIS ou PROVINCE
HANOL, 17, Bd Saint-Germain (Téléphone 810.51).

PART DE FACTORERIE A CÉDER, produit net 17,000 francs. Conditions avantageuses. GARDON, 7, rue N.-D.-des-Victoires, de 1 h. à 5 h.

VOYAGES ET EXCURSIONS

Hôtels recommandés, Pensions de famille Boarding-Houses et Casinos

AVIS — *Ces Annonces jouissent d'une très grande réduction pour un minimum de* 15 insertions par mois.

GRAND HOTEL BIARRITZ — STATION D'HIVER 1er ordre. Gd confort. Situ uniq. au Midi et sr Mer. Calorif. Ascensr Lumière électr. Bains. Douches. Lawn-Tennis couvert. Dépêches Havas. Téléphone. — *Arrangements et pension à prix modér.*

PARIS HOTEL DU TIBRE, 8, rue du Helder. *RECONSTRUIT EN 1897.* Chauffage à la vapr. Eau chaude sr les toilettes. Restaurt 1er ord.

PARIS HOTEL CAP. Clientèle de châtelains. *184, boulevard Haussmann.*

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DE L'EST

FÊTES DU CARNAVAL

A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les billets d'aller et retour, délivrés à destination de Paris à partir du Samedi 11 février, seront valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du Mercredi 15 février inclusivement.

Paquebots-poste français

MOUVEMENTS

Djibouti, 1er février.
SALAZIE (M. M.), parti à 4 h. matin, venant du Japon et de l'Indo-Chine.

Rio-Janeiro, 1er janvier.
BRÉSIL (M. M.), parti à 10 h. matin, venant de La Plata et du Brésil.

Aden, 2 février.
OCÉANIEN (M. M.), parti à 7 h. matin pour l'Indo-Chine et le Japon.

Marseille, 2 février.
SINDH (M. M.), arrivé à 10 h. matin, venant de La Sude.

CAPITAUX

Offres et Demandes

BREVETS D'INVENTION SYNDICATAIRE avec 25,000 fr. demandé pour compléter syndicat existant, affaire unique en exploitation. Très beaux bénéfices. TRACY, 26, avenue de l'Opéra.

On dem. à emp. 9,000f, gar. sér. Psse. Ec. A. M. 90, Figaro

RENSEIGNEMENTS UTILES

Mariages

DAME, 35 ans, catholique, grande, distinguée, habitant Paris et la campagne, désire épouser homme du monde, riche, bien, habitant Paris ou la campagne toute l'année. — Ecrire Figaro, 461.

MARIAGES riches. Vve Guyot, 86, bd Rochechouart.

Divers

Mme BLANCHE, ex-cartomancne, 7 r. DeLaborde, pr. gare St-Lazare, ancienntt 58bis, r. Ste-Anne. *Robes.*

Mme Lenormand, 109, r. du Bac, ci-devant 1re somnambule-cartomancne de Paris. Mariages. Px 20f.

GÉNÉALOGIES héréditaires TITRES DE NOBLESSE *Obert*, 27, r. d. Martyrs (1h à 4h).

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

AVIS — *Dans le numéro du* MERCREDI, *les Annonces de cette rubrique sont au Tarif réduit de* 3 francs la ligne.

Gens de Maison

Femme de ch., conn. massage, dés. pl., voyagerait au besoin. Bonnes référ. L. B., 15, rue Borromée.

Le Gérant responsable : A. BOREL.

Paris. — D. Cassigneul, imprimeur, 26, rue Drouot. (Imprimerie du *Figaro*). — Encre Lorilleux.

Imprimé sur les nouvelles machines rotatives à six pages de MARINONI.

GRANDS MAGASINS DE LA
SAMARITAINE
Rues du Pont-Neuf, de Rivoli et de la Monnaie, Paris.
LUNDI 6 FÉVRIER
MISE EN VENTE SPÉCIALE DE
GANTS
Dentelles, Parfumerie
Fleurs, Rubans, Lingerie Fine, etc.
OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

DIVORCE SÉPARATIONS par AVOCAT SPÉCIAL (12e ann.). Promptitude, Economie et Discrétion. VASSEUR, 7, Boul. Sébastopol, Paris.

BRONCHITES Grippe TOUX
PÂTE ZED — SIROP ZED
PARIS rue Drouot, 22 & 19
TOUX Coqueluches INSOMNIES

PANAMA A LOTS
Payables 5 francs par mois pendant 28 mois
TIRAGE : 15 FÉVRIER
GROS LOTS : 250,000 ET 100,000
500,000 et 100,000 le 15 Avril
6 tir. par an pend. 88 a. (1 t. les 2 mois). Propr. complète du titre dès 1er verst. Rembours. à 400f. Envoy. mand.-pte ou timb. Cl. Morin, 23, Ch.-d'Antin, Paris.
SÉCURITÉ ABSOLUE
BONS EXPOSITION 1900 : 2 francs par mois pendant 11 mois

C. Otto Gehrckens
fabrique de courroies
Hambourg
Courroies demi-croisées (transmission à gauche)

L'Huile de Foie de Morue
DE LA
Pharmacie Normale
GARANTIE PURE ET NATURELLE
EST RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL
Pharmacie Normale, 17 et 19, Rue Drouot, PARIS (aucune Succursale.)
Livre dans tout Paris par voitures et expédie en Province (Envoi franco du Tarif.)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE NÉERLANDAISE
ASSURANCE SUR LA VIE — RENTES VIAGÈRES
COMPARAISON DES TARIFS. — Extrait du Tarif général contenant 37 combinaisons.

Age.	Gie Néerlandaise.	Autres Compagnies.	Age.	Gie Néerlandaise.	Autres Compagnies.	Age.	Gie Néerlandaise.	Autres Compagnies.
30 ans.	307 »	377 »	30 ans.	452 »	514 »	60 ans.	94 90	84 »
35 —	347 »	414 »	35 —	460 »	528 »	70 —	134 90	118 30
Vie entière, 20 primes avec participation. Prime annuelle pour assurer un capital de 10.000 fr.			Mixte, 20 ans avec participation. Prime annuelle pour assurer un capital de 10.000 fr.			Rentes immédiates pour 1.000 fr. versés sur une tête, payables trimestriellement.		

DIRECTION FRANÇAISE : 26, Avenue de l'Opéra, PARIS. — BANQUIER DE LA Cie, le Crédit Lyonnais, à PARIS.

PRETS de suite 3'50 % SUR MAISONS, NU-PROPRIÉTÉS SUCCESSIONS, etc. (à l'insu de l'usufruitier). BANQUE FRANÇAISE, 18, Bd Montmartre, Paris. TÉLÉPHONE

Éclairage Électrique
FABIUS HENRION
DYNAMOS — ARCS
Exiger la Marque : FABIUS HENRION
LAMPES FABIUS HENRION économisant en 25 heures leur prix d'achat. 64c
Visiter les Magasins et demander Echantillons gratuits :
3, Boulevard Magenta, Paris.
CHARBONS FABIUS HENRION économie Brûlent sans résidu. 30%

L'UNION VIE
Compagnie d'Assurances Fondée en 1829
Augmentation du Revenu
RENTES VIAGÈRES
15, Rue de la Banque, Paris.

SIROP
DE SÈVE DE PIN MARITIME
DE LAGASSE
préparé avec la Sève de Pin fraîche : il guérit les *rhumes, toux, grippes, catarrhes, bronchites, maux de gorge, enrouements, influenza.*
Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue.

6 fr. par An LE RENTIER 31e Année
Dirigé, depuis 1869, par M. Alfred Neymarck, O. ✱, I. ✪. Lauréat de l'Institut, ancien Président de la Société de Statistique de Paris, etc. 33, Rue St-Augustin, Paris.

GRANDS MAGASINS
DE LA VILLE DE
ST DENIS
FAUBOURG ST-DENIS & RUE DE PARADIS
LUNDI 6 FÉVRIER
ET JOURS SUIVANTS
GRANDE MISE EN VENTE DE
BLANC
TOILES, TROUSSEAUX
AMEUBLEMENTS, BONNETERIE
OCCASIONS REMARQUABLES
A TOUS LES COMPTOIRS

IMPUISSANCE Guérison radicale. Brochure gratuite. — Dr INSTITUT, 17, rue Treilhart, Paris

MAUX DE GORGE Enrouement Extinction de Voix, Aphtes sont guéris très promptement par GARGARISME SEC du Docteur WILLIAMS, 1f.50 franco poste. qui fortifie et éclaircit la voix des orateurs, chanteurs, etc. PHARMACIE NORMALE, 19, rue Drouot, Paris

CAPITAUX PERSONNELS sur toutes garanties : Maisons, Successions, Nues-Propriétés (sans avertir usufruitiers), Titres nominatifs (en conservant ses titres), etc. Avance immédiate. 11e Année. — M. DAUPHIN, 32, Rue St-Lazare, Paris. — Téléph. 155-18. PRETS

REVOLUTION DENTAIRE LE NOUVEAU DENTIER PRŒCISUS-DUCHESNE breveté est une véritable trouvaille. Quel progrès accompli ! Faire manger les aliments les plus durs avec les dents artificielles, plus de maux d'estomac. Les dentiers défectueux sont réparés et transformés à des prix très modérés. L'extraction ou la guérison des dents est faite sans douleur, un docteur assiste aux opérations. La rage de dents enlevée de suite. (Par poste : 2 fr.) Ecrire : 45, Rue Lafayette PARIS

BOURSE DU JEUDI 2 FÉVRIER 1899

Fonds Français

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	Désignation des valeurs	Hier	Aujourd.
8 »			3 % FRANÇAIS ....cpt	102 65	102 65
	05		terme	102 65	102 70
3 »	15		3 % AMORTISSABLE.... cpt	101 10	101 25
			terme	101 ..	101 ..
3 50			3 1/2 % ....cpt	103 90	103 90
	07		terme	104 ..	104 07
2 50		05	TONKIN 1896	87 05	87 ..
17 50			INDO-CHINE 3 ½ % ....cpt	459 50	459 50
15 »			DETTE TUNIS 1892	498 ..	498 ..
20 »			VILLE DE PARIS OBLIG. 1865 4 %	559 50	
12 »		1	— 1869 3 %	426 ..	425 ..
12 »	75		— 1871 3 %	409 25	410 ..
20 »			— 1875 4 %	565 ..	565 ..
20 »	7		— 1876 4 %	565 ..	572 ..
10 »		50	— 1892 2 ½ %, 265f p.	392 ..	391 50
2 50			— — Quarts	103 50	103 50
10 »	1 75		— 1892 tout payé	403 ..	404 75
10 »	25		— 1898 2 %	444 50	444 75
2 50			— — Quarts	112 50	112 50
12 »			VILLE DE MARSEILLE 1877	409 50	
4 »		2 75	— D'AMIENS 4 %	122 75	120 ..
3 »			— DE BORDEAUX 3 %	125 ..	
20 »			— — 1881 4 %	523 ..	523 ..
17 50			— DE LILLE 1890 3 ½ %.	501 ..	
3 »		25	— DE LYON 1880 3 %	101 75	101 50
17 »			— ROUBAIX-TOURCOING 93	505 ..	

Fonds Etrangers

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	Désignation des valeurs	Hier	Aujourd.
2 75			ANGLAIS 2 ¾ % ....cpt	112 40	
4 »		25	AUTRICHIENS 4 % OR (40 fl.) »	102 25	102 ..
5 »	1		— OBLI. DOMAN. AUTRICH. »	327 ..	328 ..
10 »	1		ARGENTIN 5 % 1886 »	457 ..	458 ..
22 50			BELGE 2 ½ % »	94 ..	
4 »		15	BRÉSIL 4 % 1889, 100 l »	64 15	64 ..
25 »			BULGARIE (Princ. de) 5 % 1896 »	424 ..	
»			CONGO (BONS A LOTS) »	91 ..	91 ..
4 »			EMPRUNT CHINOIS 4 % lib. »	103 40	103 40
4 »	50		ÉGYPTE DAÏRA-SANIER »	103 75	104 25
4 »			— DETTE UNIFIÉE »	108 40	
3 50			— DETTE PRIVILÉGIÉE »	105 90	
4 25	50		— OBLIG. DOMANIALES »	104 25	104 75
4 »		40	ESPAGNE EXTÉRIEURE 4 % »	54 ..	53 60
30 »		7	— OBLIG. CUBA 1886 »	225 ..	218 ..
15 »			HAÏTI 1875 5 % »	207 50	207 50
30 »	1		— OBL. 6 % 1896 »	335 ..	336 ..
7 50			HELLÉNIQUE 1881 »	226 ..	226 ..
4 »		25	ITALIEN 5 % »	94 25	94 ..
		20	— — terme	94 15	93 95
15 »	50		VICTOR-EMMANUEL 1863	334 50	335 ..
1 »			PORTUGAIS 3 % ....terme	23 95	23 95
½	75		— 4 ½ % 1888-1889	189 25	190 ..
½		3	— 4 % 1890	150 ..	147 ..
22 50		1	OBL. TABAC PORTUGAIS 4 ½ %	489 ..	488 ..
4 %		50	HONGROIS 4 % (or) 40 fl	100 80	100 30
5 »		45	ROUMAIN 1893 ....cpt	101 45	101 ..
4 »			— 4 % 1896 ....cpt	94 40	
4 »	20		— 4 % 1898 ....cpt	93 40	93 60
4 »		10	RUSSE 4 % 1867-69	103 10	103 ..
4 »			— 4 % 1880	103 10	
4 »		05	— 4 % 1889	103 25	103 20
4 »	40		— 4 % 1890, 2e et 3e ses.	103 ..	103 40
3 »	15		— 3 % 1891-94 (or), tme.	94 80	94 95
4 »		25	— 4 % 1893 (or)	105 60	105 35
4 »	30		— 4 % 1894 (or)	105 40	105 70
3 50			— 3 ½ % 1894... terme	100 75	
3 »	10		— 3 % 1896 (or) »	95 80	95 90
4 »			— CONS. 4 % 1e, 2e s. obl. 100f »	101 ..	
4 »			— — 3e série, obl. 100f.	104 25	
4 50			— INTÉR. CONSOL. 4 ½ %.	102 75	
4 »		30	— — 4 % Ch. f. 4 fr.	101 35	101 05
3 »		30	— — TRANSCAUCASIEN 3 %.	93 40	93 10
4 »			SERBIE 4 % 1895 ....terme	63 50	
1 »	20		DETTE TURQUE 4 % (sie B) term	48 10	48 30
1 »	10		— — (sie C) »	28 05	27 15
1 »		05	— — (sie D) »	23 75	23 70
20 »	2		— OTTOM. CONSOL. 4 %	422 ..	424 ..
20 »	6		OTTOM. PRIORITÉ 4 %	484 ..	490 ..
20 »			— — Tombac	405 ..	
25 »		2	— 5 % 1896	465 ..	463 ..
25 »	3 50		DOUANES OTTOMANES 5 %	497 ..	500 50

Sociétés de Crédit

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	Désignation des valeurs	Hier	Aujourd.
114 58	30		BANQUE DE FRANCE ....cpt	3800 ..	3830 ..
			— — terme	3845 ..	3845 ..
19 01	20		— D'ALGÉRIE	780 ..	800 ..
35 »	5		— INTERNATle DE PARIS	560 ..	565 ..
12 50	7		— OTTOMANE.... terme	558 ..	565 ..
50 »	4		— PARIS-PAYS-BAS.. cpt	972 ..	976 ..
»	6		— — terme	973 ..	979 ..
25 »			— PARISIENNE	487 ..	
25 »	2		— NATle RÉP. SUD-AFR. t°	362 ..	364 ..
»			— Fse DE L'AFR. DU SUD.	96 ..	96 ..
		2	— — terme	96 ..	94 ..
15 »	3		— HYPOTH. DE FRANCE.	610 ..	613 ..
8 fl			— DES PAYS AUTRICHiens	533 ..	533 ..
*	50		— SPÉCIALE D. VAL. IND	255 ..	255 50
32 »		5	COMPAGNIE ALGÉRIENNE	780 ..	775 ..
*			— FONCIÈRE DE FRANCE	80 ..	
5 50	2		— Fse DES MINES D'OR.	106 ..	108 ..
25 »	4		COMPTOIR NATl D'ESCOMPte cpt	594 ..	598 ..
	6		— — terme	596 ..	602 ..
40 »	9		CRÉDIT LYONNAIS ....cpt	890 ..	899 ..
	8		— — terme	893 ..	901 ..
30 »			— ALGÉRIEN	820 ..	
12 50	2		— INDUSTRIEL ET COMMl	612 ..	614 ..
37 50			— FONCIER D'AUTRICHE.	1312 ..	
5 »	7		— FONCIER ÉGYPTIEN..	550 ..	557 ..
10 »		5	ROBINSON BANKING.... terme	126 ..	121 ..
12 50	3		SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	544 ..	547 ..
15 »			— FONCIÈRE LYONNAISE	365 ..	365 ..
*			IMMEUBLES DE FRANCE	101 ..	
6 »			— Obl. de 400f. Intérêt: 6f	150 ..	150 ..
7 »			— Obl. de 475f. Intérêt: 7f	181 ..	181 ..
25 »	10		CRÉDIT FONCIER — CRÉDIT FONCr, actions. cpt	745 ..	755 ..
	13		— — terme	750 ..	763 ..
*			BONS 100 FR. A LOTS 1887.	56 ..	
*	75		— — — 1888.	50 25	51 ..
13 »			OBLIG. COMMles 2 60 % 1879.	497 ..	497 ..
15 »			— 3 % 1880.	499 50	499 50
12 »			— 3 % 1891.	399 ..	399 ..
16 »			— 3 % 1892.	495 ..	495 ..
15 »			OBLIG. FONCIÈR. 3 % 1879.	501 ..	501 ..
15 »			— 3 % 1883.	459 ..	459 ..
15 »			— 3 % 1885.	494 ..	494 ..
3 »			— 5mes 1885.	100 50	100 50
2 80 %			— 2.80 % t. p. 1895.	491 ..	491 ..
		50	BONS DE L'EXPOSITION. 1900.	18 ..	17 50

Chemins de Fer

ACTIONS FRANÇAISES

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	Désignation des valeurs	Hier	Aujourd.
30 »			BONE A GUELMA	785 ..	
17 50			DÉPARTEMENTAUX	705 ..	705 ..
25 »			ÉCONOMIQUES DU NORD	570 ..	
35 50	3		EST ....cpt	1045 ..	1048 ..
15 50			— act. de jouissance	520 ..	
27 50	50		EST ALGÉRIEN	724 50	725 ..
*			MÉDOC	520 ..	
50 »			MIDI ....cpt	1411 ..	
	16		— ....terme	1404 ..	1420 ..
25 »			— act. de jouissance	760 ..	760 ..
64 »			NORD ....cpt	2115 ..	
	24		— ....terme	2105 ..	2129 ..
46 »			— act. de jouissance	1650 ..	
15 »			— Société civile	467 ..	
56 50			ORLÉANS ....cpt	1835 ..	1835 ..
			— ....terme	1832 ..	1832 ..
43 50	5		— act. de jouissance	1320 ..	1325 ..
38 50	8		OUEST ....cpt	1200 ..	1208 ..
21 »			— act. de jouissance	675 ..	
25 »	5		OUEST ALGÉRIEN (remb. à 600)	665 ..	670 ..
56 »	4		PARIS-LYON-MÉDITERRAN. cpt	1920 ..	1924 ..
	2		— — terme	1925 ..	1927 ..
12 »		50	SUD DE LA FRANCE	340 50	340 ..
35 »			VOIES FERRÉES ÉCONOMIQUES	838 ..	

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	Désignation des valeurs	Hier	Aujourd.
*	1		ANDALOUS	145 ..	146 ..
28 »			AUTRICHIENS-HONGROIS	770 ..	770 ..
4 »	50		CACÉRÈS AU PORTUGAL	24 50	25 ..
5 »	5		SUD AUTRICHIEN (LOMBARDS)	176 ..	181 ..
33 »			MÉRIDIONAUX D'ITALIE	712 ..	

Chemins de Fer

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	Désignation des valeurs	Hier	Aujourd.
*			NITRATE RAILWAYS	185 ..	
*		50	NORD DE L'ESPAGNE	122 ..	121 50
*			PORTUGAIS	60 ..	
*			SARAGOSSE	197 ..	

OBLIGATIONS FRANÇAISES

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	Désignation des valeurs	Hier	Aujourd.
15 »			BONE A GUELMA	466 50	
15 »	1		DÉPARTEMENTAUX 3 %	462 ..	463 ..
15 »	2		ÉCONOMIQUES 3 %	455 50	457 50
25 »			EST 52-54-56, 5 % (r. à 650).	674 ..	
15 »		1	— 3 %	471 50	470 50
15 »		1	— 3 % nouvelles	476 ..	475 ..
12 50			— 2 ½ %	428 ..	428 ..
15 »	3		EST ALGÉRIEN 3 %	455 ..	458 ..
15 »		3	MÉDOC 3 %	411 ..	408 ..
15 »	75		MIDI 3 %	468 25	469 ..
15 »			— 3 % nouvelles	475 ..	475 ..
15 »	2		NORD 3 %	475 75	477 75
15 »			— 3 % nouvelles	495 ..	
12 50			— 2 ½ % (remb. à 500)..	430 ..	430 ..
15 »		2	ORLÉANS 3 %	475 ..	473 ..
15 »		2	— 3 % nouvelles	478 ..	476 ..
12 50		2	— 2 ½ % (remb. 500)	430 ..	428 ..
15 »	50		OUEST 3 %	470 ..	470 50
15 »	50		— 3 % nouvelles	475 50	476 ..
15 »	50		OUEST ALGÉRIEN 3 %	461 50	462 ..
15 »		3	PARIS-LYON-MÉD. DAUPHINÉ 3 %	472 ..	469 ..
15 »			FUSION ANCIENNE 3 %	472 ..	472 ..
15 »		25	— NOUVELLE 3 %	474 75	474 50
15 »	1		GENÈVE (L. A.) 1855 3 %	467 ..	468 ..
15 »			— — 1857 3 %	468 ..	468 ..
25 »	2		MÉDIT. 5 % (remb. à 625)	662 ..	664 ..
15 »		1	— 3 % 1852-1855	470 ..	469 ..
15 »		1	PARIS A LYON 3 % 1855.	473 ..	472 ..
15 »	1 50		VICTOR-EMMAN. 3 % 1862	469 50	471 ..
12 50			P.-L.-M. 2 ½ % (remb. 500)	428 ..	
15 »	1		GRAND-CENTRAL 3 % 1855	468 50	469 50
15 »		1	SUD DE LA FRANCE	456 ..	455 ..

OBLIGATIONS ÉTRANGÈRES

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	Désignation des valeurs	Hier	Aujourd.
15 »			ANDALOUS 3 % 1re série	240 ..	240 ..
15 »	2		— 3 % 2e série	236 ..	238 ..
15 »		2	ASTURIES 1re hypothèque.	242 ..	240 ..
15 »		1 50	— 2e hypothèque..	235 50	234 ..
15 »	1		AUSTR.-HONG. 3 % 1re hyp.	474 ..	475 ..
15 »	1 50		BARCELONE (priorité)	237 50	239 ..
15 »			BEYROUTH-DAMAS	214 ..	
22 50			BRÉSILENS 4 ½ % 1887	360 ..	360 ..
22 50	1		— 4 ½ % 1895	358 ..	359 ..
15 »	5		CORDOUE-SÉVILLE	320 ..	325 ..
15 »	1 50		ÉTHIOPIENS 3 %	293 50	295 ..
15 »			LOMB. 3 % (SUD-AUT.) anc.	380 ..	
15 »		25	— — nouv...	385 ..	384 75
15 »			MADRID-SAR. 3 % 1re hyp..	310 ..	310 ..
15 »			— 3 % 2e hyp...	298 75	
15 »	2		SARAGOSSE-CUENÇA	297 ..	299 ..
15 »	1		NORD ESPAG. 3 % 1re hyp..	252 ..	253 ..
15 »	2		— 3 % 2e hyp...	238 ..	240 ..
10 »	2 75		OUEST ESPAGNE	44 25	47 ..
15 »	50		PORTUGAIS 3 % priv. 1er rang	280 ..	280 50
15 »		1	PAMPELUNE (spéciales)	232 ..	231 ..
15 »	4		SALONIQ-CONSTANTINOPLE.	283 ..	287 ..
20 »		3	SMYRNE-CASSABA 1894	435 ..	432 ..
20 »	2		— — 1895	373 ..	375 ..

Valeurs Industrielles

ACTIONS

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	Désignation des valeurs	Hier	Aujourd.
53 44		3	ACIÉRIES DE FRANCE	1098 ..	1095 ..
25 »	1		AGENCE HAVAS	476 ..	477 ..
25 »			ARDOISIÈRES DE L'ANJOU	442 ..	
25 »		19	BATEAUX PARISIENS	779 ..	760 ..
97 62	35		CANAL DE SUEZ ....cpt	3565 ..	3600 ..
	30		— — ....terme	3575 ..	3605 ..
40 91			— PART DE FONDATEUR	1340 ..	
8 »	50		— BONS TRENTENAIRES	131 50	132 ..
72 62			— SOCIÉTÉ CIVILE	2360 ..	
14 52			— cinquièmes	469 ..	
72 62			— actions jouissance	2800 ..	

Valeurs Industrielles

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	Désignation des valeurs	Hier	Aujourd.
*	1 25		CANAL DE PANAMA	13 50	14 75
*		5	— — PART DE FOND.	160 ..	155 ..
30 »			COMPle FRANÇse DES MÉTAUX.	640 ..	640 ..
68 »		5	— GÉNÉRALE DES EAUX.	2240 ..	2235 ..
15 »		5	— Gle TRANSATLANTIQUE	320 ..	315 ..
25 »			— HAVRAISE	520 ..	
50 »			— CHARGEURS RÉUNIS...	1175 ..	1175 ..
32 50	2		— INTle DES WAGONS-LITS	750 ..	752 ..
62 »	15		— PARISIENNE DU GAZ ..	1295 ..	1310 ..
49 50	5		— — act. jouisce..	980 ..	985 ..
110 »			— RICHER	1990 ..	1990 ..
18 »	1		TÉLÉPHONES (Société gle des)	285 ..	286 ..
18 »	10		DOCKS DE MARSEILLE	445 ..	455 ..
10 »			EAUX POUR L'ÉTRANGER	430 ..	430 ..
25 »			EAUX ET ÉCLAIRAGE (LYONse).	543 ..	
*	62 50		EAUX THERMALES DE VICHY..	1987 50	2050 ..
42 50		5	ÉTABLISSEMENTS CUSENIER..	895 ..	890 ..
*			— CAIL	390 ..	390 ..
6 »			— DECAUVILLE	108 ..	108 ..
105 »			— DUVAL	3300 ..	
50 »			FIGARO	770 ..	770 ..
*	3		FIVES-LILLE	550 ..	553 ..
25 »	3		Fces MOTRICes DU RHONE, Ste Lyse	492 ..	495 ..
50 »			Fges et ACIÉR. DU Nd ET DE L'EST	1369 ..	
90 »			GAZ DE BORDEAUX	1960 ..	
65 »			— — act. jouisse.	1275 ..	
32 50			— FRANÇAIS ET ÉTRANGr	690 ..	
60 »			— CENTRAL	1445 ..	1445 ..
22 »			— GÉNÉNAL DE PARIS ..	460 ..	460 ..
50 »			— DE MARSEILLE	1150 ..	
7 50	11		— DE MADRID	118 ..	129 ..
27 50			— ET EAUX	595 ..	595 ..
Divrs			GRAND-HÔTEL (ex-lib.)	1400 ..	
*		4	GRANDS MOULINS DE CORBEIL.	369 ..	365 ..
47 25		2	LITS MILITAIRES	1632 ..	1630 ..
30 »	35		LAURIUM (Cie FRANÇAISE)	600 ..	635 ..
28 50			MAGASINS GÉNÉRx DE PARIS..	672 50	
30 »			MÉDITERRANÉE (Fges ET CHrs).	820 ..	
35 »			MOKTA-EL-HADID (400f payés)	1000 ..	
40 »			— (500f payés)	1050 ..	
25 »		15	MESSAGERIES MARITIMES	650 ..	635 ..
40 »	10		MALFIDANO	1290 ..	1300 ..
50 »			CARMAUX (mines de)	1370 ..	
275 »	10		MONACO (CERCLE DES ÉTRANG.)	3910 ..	3920 ..
*			NICKEL	380 ..	
65 »	25		OMNIBUS DE PARIS	1775 ..	1800 ..
62 50	10		PETIT JOURNAL	1165 ..	1175 ..
30 52			PRINTEMPS	659 ..	659 ..
15 »			RENTE FONCIÈRE	448 50	
40 sh		1	RIO-TINTO ....terme	995 ..	994 ..
50 »	1		Ste Fse D'INCANDce (systè Auer)	405 ..	406 ..
20 »	22		SOCIÉTÉ Cle DE DYNAMITE	520 ..	542 ..
16 »			— GÉNÉRle DE LAITERIE	203 75	
*		4	OURAL-VOLGA (soc. métal.)..	545 ..	541 ..
6 »	2		TOUR EIFFEL (act. jouissance)	498 ..	500 ..
6 »	9		— (parts bénéfices)	451 ..	460 ..
*			TÉLÉGRAPH. PARIS-NEW-YORK	42 ..	
25 »			— DU NORD	765 ..	
25 »			TRAMWAYS FRANÇAIS	1100 ..	1100 ..
60 »			UNION DES GAZ	1195 ..	
8 »			USINES DU RHONE	99 ..	
28 80			VOITURES DE PARIS	654 ..	

OBLIGATIONS

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	Désignation des valeurs	Hier	Aujourd.
20 »			ACIÉRIES DE FRANCE	505 ..	505 ..
*	50		CANAL DE PANAMA BONS A LOTS	109 ..	109 50
*	1 50		OBL 5 %	28 ..	29 50
*			— 3 %	22 ..	
*			— 4 %	22 ..	
*			— 6 %, 1re s., r. à 1,000f.	29 50	
*			— 6 %, 2e sie	28 ..	
*	1		— à lots libérées	107 ..	108 ..
*			— — 322 50 payés.		
*			— — 160 » —	298 ..	
*			— — 110 » —	350 ..	
*			— — 76 67 —		
25 »			CANAL DE SUEZ 5 %	640 ..	
15 »			— 3 %	494 ..	
15 »		25	— 2e série	490 ..	489 75
20 »	2		Cie FRANÇAISE DES MÉTAUX..	503 ..	505 ..
15 »	4		Cie GÉNÉRle TRANSATLANTIQ..	370 ..	374 ..

Valeurs Industrielles

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	Désignation des valeurs	Hier	Aujourd.
20 »	25		Cie INTERNle DES WAGONS-LITS	511 75	512 ..
20 »		2 50	Cie PARISIENNE DU GAZ	510 50	508 ..
15 »	5		Cie GÉNÉRALE DES EAUX 3 %.	475 ..	480 ..
25 »			— — 5 %.	525 ..	525 ..
20 »			ÉTABLISSEMENTS DUVAL	525 ..	
24 »			FIVES-LILLE 6 %	472 ..	
22 50		1 50	GRANDS MOULINS DE CORBEIL.	509 ..	507 50
25 »			JARDIN D'ACCLIMATATION 5 %.	515 ..	515 ..
20 »			GAZ ET EAUX	510 ..	
20 »		50	GAZ Pr LA FRANCE ET L'ÉTR..	508 50	508 ..
15 »	2		GAZ CENTRAL 5 %	515 ..	517 ..
24 »	4 75		LITS MILITAIRES	608 25	613 ..
17 50		50	MESSAGERIES MARITIMES	512 ..	511 50
12 »		1	MONACO obl. 300 fr. 4 %	306 ..	305 ..
20 »	50		OMNIBUS 4 %	509 50	510 ..
25 »			PETIT JOURNAL	510 ..	
20 »		25	SOCIÉTÉ ARD. DE L'ANJOU	479 50	479 25
15 26			TABACS PORTUGAIS	587 ..	
30 »	2		VALÉRY	427 ..	429 ..
20 »			VOITURES DE PARIS 3 ½ %..	502 ..	

Valeurs en Banque

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	Désignation des valeurs	Hier	Aujourd.
*	50		CHEMINS OTTOMANS	113 75	114 25
*			BISCUITS OLIBET (Ste des)	143 ..	143 ..
*			CHAUSSURES FRANÇAISES	163 ..	163 ..
25 »			MINAS GERAES 5 %	345 ..	345 ..
20 »			OMNIUM RUSSE 4 %	485 ..	485 ..
25 »	2		SAO PAULO obl. ch. fer 5 %.	336 ..	338 ..
*			LA MODE NATIONALE	130 ..	130 ..
5 fl	13		ALPINES	503 ..	516 ..
50 »	1		DE BEERS	768 ..	769 ..
*	5		RAKHMANOVKA	735 ..	740 ..
8 »	5		TAVnes POUSSET ET ROYle Rales	175 ..	180 ..
*	3		TRAMWAYS DE TOURS	102 ..	105 ..
12 50	3 50		THARSIS	229 ..	232 50
*			HAUT-VOLGA	625 ..	625 ..

Valeurs Sud-Africaines

PARIS

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	Désignation des valeurs	Hier	Aujourd.
*		2 25	BUFFELSDOORN ESTATE	24 25	22 ..
*	1		CHARTERED	95 ..	96 ..
31 24	2		CONSOLID. GOLDFIELDS	221 ..	223 ..
20 »		1 50	DURBAN ROODEPOORT	110 ..	108 50
1 50	12 50		EAST RAND PROP	201 ..	213 50
4 »			EERSTE FABRIEKEN ....cpt	24 ..	24 ..
75 »	4		FERREIRA	603 ..	607 ..
11 25	4		GELDENHUIS ESTATE	186 ..	190 ..
*			KLEINFONTEIN NEW	77 ..	77 ..
2 50	1		LANCASTER	84 ..	85 ..
7 50			LANGLAAGTE ESTATE	107 ..	107 ..
3 75	4 50		MAY CONSOLIDATED	118 ..	122 50
*		50	RANDFONTEIN ESTATE	91 50	91 ..
18 75		3	ROBINSON GOLD	280 ..	277 ..
5 »	1 50		SHEBA	44 50	46 ..
*			SIMMER AND JACK	157 ..	157 ..
*		25	WINDSOR GOLD MINNIG	90 ..	89 75

LONDRES

AFRIKANDERS	./.	MASHONALAND	./.
BONANZA	4 3/8	MODDERFONTEIN	8 7/8
BUFFELSD. CONSOL	4 1/2	NIGEL	3 1/4
CITY AND SUBURBAN	6 1/4	RAND MINES	41 7/8
CROWN REEF	14 5/8	ROSE DEEP	10 1/4
GELDENHUIS DEEP	12 ./.	TRANSV. GOLD. MINING	./.
GOLDFIELDS DEEP	./.	TREASURY	2 5/16
HENRY NOURSE	9 1/2	VAN RYN	5 ./.
HÉRIOT	7 1/2	VILLAGE MAIN-REEF	9 ./.
KNIGHTS	6 1/4		

Les valeurs marquées d'une * dans la colonne des derniers revenus n'ont rien donné pour l'exercice précédent, ou sont de création récente.

L'indication C. D. dans la colonne *hausse* ou *baisse* signifie que le coupon vient d'être détaché.

Ayuntamiento de Madrid